

# Grammaire

Grammaire.....	1
Eléments de lexicologie. ....	2
Eléments de grammaire.....	4
Eléments de stylistique.....	7
Les figures de la répétition :.....	10
Exemple de « remarques nécessaires »: .....	12
Morphosyntaxe : QUE. ....	14
Les auxiliaires : être, avoir et faire.....	16
Morphosyntaxe :Le sujet.....	19
La fonction objet. ....	22
Le complément circonstanciel.....	25
Morphosyntaxe : l'adj qualificatif.....	27
La détermination nominale .....	30
Syntaxe : Si. ....	34
Les prépositions. ....	37
La coordination .....	39
Les propositions subordonnées relatives.....	42
Les subordonnées. ....	46
Les modes impersonnels du verbe .....	49
Attribut, apostrophe et apposition .....	59
L'attribut .....	63
Avec être .....	65
Avec un verbe autre que être.....	65
La phrase complexe : juxtaposition, coordination et subordination. ....	67
Les types de phrases.....	69
L'interrogation. ....	70
L'exclamation .....	74
La négation.....	76
L'emphase : dislocation et extraction. ....	81
Le passif. ....	84
L'impersonnel : verbes impersonnels et constructions impersonnelles.....	86
Phrases atypiques. ....	88
L'anaphore. ....	91
Les connecteurs.....	93
La ponctuation.....	96
Les complétives.....	98
L'énonciation. ....	101
Les indéfinis .....	104
Les pronoms personnels .....	108
DE .....	111

# Eléments de lexicologie

## La question du vocabulaire :

### **I - LA FORMATION DU MOT :**

S'intéresser plus à la formation du mot qu'à l'étymologie.

Plusieurs origines aux mots français :

#### *1 – Les mots transposés :*

Sont des mots simples même si pouvaient dans leur langue d'origine être composés ou dérivés. Représentent 10 % des mots du français.

- Le fond primitif constitué par le latin importé en Gaule (gallo-roman) mais aussi des mots du gaulois ou du germanique et qui vont suivre l'évolution phonétique normale. Ce sont les mots *héréditaires*.

- Les mots empruntés à des langues étrangères depuis le moment où le français est devenu une langue distincte du latin. Peut être un emprunt germanique, mais aussi un emprunt au latin pour la formation de mots *savants*. N'ont pas suivi l'évolution phonétique normale dite *populaire*. Ce sont des *doublets*, l'évolution savante est calquée sur le mot latin.

#### *2 – les mots construits :*

Ce sont des termes qui relèvent d'une formation française selon plusieurs procédés :

##### ◆ La dérivation propre :

Le mot est construit par adjonction d'affixes sur un radical. 2 sortes de dérivations :

- La dérivation *régressive* : le mot est obtenu par réduction. A partir de verbes, on forme ainsi des noms appelés déverbaux.

- La dérivation *progressive* : le mot est obtenu par adjonction d'affixes.

Plusieurs formes de dérivation progressive :

- La dérivation *simple* : adjonction d'un préfixe ou d'un suffixe. Les préfixes ont un rôle sémantique. Apporte une restriction au sens de la base. Cpdt, ne modifient jamais la cat gram de la base. Peut apporter des modifications phonétiques, le préfixe se réalise alors sous des formes différentes (cf. in-, im-, ill-, irr-), c'est un *allomorphe*. Les suffixes modifient le sens mais aussi la cat gram du mot. Les suffixes se spécialisent en f° de la cat gram qu'ils imposent : suffixes nominaux qui forment des noms à partir des verbes ou des noms, adjectivaux qui forment des adj. à partir des noms et des verbes, adverbiaux qui s'ajoutent généralement à des adj., verbaux pour former des verbes qui s'ajoutent à des noms, verbes ou adj.

- La dérivation *cumulative* : plusieurs affixes s'ajoutent au terme de base, soit de manière successive (*faux parasynthétique*) où le mot est formé par l'accumulation successive des affixes, soit de manière simultanée (*parasynthétique*) où le mot est formé par adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe dont la suppression de l'un ou de l'autre est impossible.

On désigne comme productifs les affixes qui permettent maintenant encore de créer de nouveaux dérivés.

La formation par variation flexionnelle : désinence morphème grammatical. Flexion s'organise en système et relève d'une prévisibilité absolue, ce qui n'est pas le cas pour les suffixes.

◆ La dérivation impropre :

Transposer un mot hors de sa cat gram sans adjonction ni suppression d'affixes, sans en changer la forme. Pour les noms, c'est la substantivation, avec des verbes, des adj., des participes ou des prépositions. Pour les adj., peuvent parfois rester invariables, notamment pour les adj. de couleur, et se forment aussi sur des participes, ce sont les adj. verbaux. Les participes ont pu donner naissance à des prépositions. Large usage de l'adj. en emploi adverbial. On observe aussi parfois un phéno de lexicalisation, une perte totale du sens premier du mot. (pas, point, on)

◆ La composition :

Le mot composé est formé par l'adjonction de plusieurs éléments lexicaux ayant chacun un fonctionnement autonome dans le lexique. Un des traits d'accroissement du voc au XVIème.

Aucun des éléments du mot composé ne peut être déterminé isolément, ni modifié isolément par un adverbe. Toute qualification s'effectue sur l'ensemble du mot. L'ordre des constituants est fixe. On note le caractère virtuel du mot dépendant qui n'apporte au mot composé qu'un sens notionnel. Tendance à invariabilité interne de constituants.

Il existe aussi des mots recomposés, mots de forme savante qui intègrent des éléments grecs ou latins.

3 – Les néologismes :

Création d'éléments lexicaux hors des mécanismes décrits ci-dessus. Siglaison et troncation.

**II – LE SENS DU MOT : APPROCHE SEMANTIQUE :**

Soit une étude diachronique (évolution de mot et chgt de sens), soit une étude synchronique (polysémie d'un terme à une époque donnée). En synchronie, on fera attention au champ dérivationnel du mot ainsi qu'à son registre de langue, et à sa classe grammaticale.

Il s'agit d'organiser un article de dico.

Méthode : s'interroger sur-le-champ dérivationnel du mot, pour voir s'ils ont le même sens. S'aider des synonymes et des antonymes. Faire attention au registre de langue.

**III – L'ETUDE CONTEXTUELLE :**

Il s'agit de donner le sens précis du mot dans le texte, et de le prouver par des éléments linguistiques et extra linguistiques.

# Eléments de grammaire

**Les adverbes** : 2 sortes d'adverbes : les adverbes *de phrase* qui portent sur l'ensemble de la phrase, soit sur l'énoncé, soit sur l'énonciation. L'adv de phrase a souvent une place détachée dans la phrase. Les adverbes de *constituant* qui peuvent porter sur l'adj., sur un autre adverbe, sur un verbe. L'adv qui porte sur un verbe voit son sens inversé par la négation, contrairement à l'adv de phrase.

**Les verbes pronominaux** : plusieurs types de verbes :

- *Sens réfléchi* : « je me regarde »
- *Verbes réciproques* : « ils se détestent »
- *Verbes de sens passif* : « les oranges se vendent bien en hiver », peut commuter avec « on vend bien »
- *Verbes lexicalisés* : 2 types : -« s'évanouir » : « s' » est inanalysable.  
- ceux qui sont moins lexicalisés : s'endormir, se taire.

**Si** : 3 identifications en grammaire traditionnelle :

- Adverbe d'affirmation.
- Adverbe d'intensité.
- Conj. de sub. d'hypothèse ou de l'interro ind.

**Les rapports entre propositions** : 3 sortes de rapports :

- La coordination qui se définit par l'isofonctionnalité des conjoints, cad que les prop ont la même f°.
- La subordination qui est une dépendance unilatérale.
- La corrélation qui est un rapport de dépendance réciproque.

**Le conditionnel** : le conditionnel insiste sur l'inefficience du procès alors que les autres temps mettent l'accent sur la possibilité du procès.

**Périphrase factitive ou actantielle** : le vb faire n'a pas le sens de fabriquer mais est aux : c'est une périphrase diathétique cad que je suis l'instigateur d'un procès que je ne réalise pas moi-même.

**En / dans / dedans** : problème de différence entre « en » et « dans ».

Problème de grammaire historique : « dans » est venu suppléer à la décadence des formes contractées « ou » et « es » = en + le(s). On va donc recourir à une autre prép qui ne va pas connaître d'enclise (fusion plus ou moins complète d'une particule avec le mot qui précède et sur lequel elle va prendre appui), afin d'éviter toute confusion possible.

« Dans » peut avoir plusieurs origines : il peut venir d'un adv rare en af : « denz », peut venir de la réduction de l'adv « dedans ». Dans tous les cas, il est très rare avant 1550.

Commentaire général : « dans » et « en » ont un caractère locatif de sens concret. Mais ils vont connaître des subductions. En principe : « dans » : concret spatial, et « en » : abstrait métaphorique.

Mais, grammaire de l'af de Moignet :

- « dans » : désigne le fait d'être inclus dans un lieu + valeur de situation dans le temps. Cependant, ne possède pas de valeur notionnelle.
- « en » : exprime le concret spatial, soit dynamique, soit statique (exemple : « en ville »), ou bien le temps (exemple : « en été »). De plus, possède des valeurs notionnelles vastes : matière (exemple : « en bois »), manière (exemple : « en buvant »).

Au 16<sup>ème</sup>, on confond facilement « dans » et « dedans ». « dedans » est soit adv, soit prép, comme « dessus » ou « dessous ». Vaugelas en 1647 dans ses Remarques sur la langue française, tente de différencier prép et adv.

**Allomorphe** : se dit d'un préfixe unique qui se réalise différemment selon la base qui le suit. Par exemple, le préfixe « in » peut avoir plusieurs réalisations : « in » apparaît dvt les voyelles ou consonnes autres que labiales ou liquides, « im » apparaît uniquement dvt labiales [m, p, b], « ir » dvt [r], et « il » dvt [l].

**Dessus** : problème de catégorie entre adv et prép. Au 16<sup>ème</sup>, « dessus » peut être utilisé à la place de « sur ». Il existe une perméabilité entre les classes gram invariables. Qd une prép est utilisée seule, soit régime 0, soit adverbialisation de la prép. En FM, « dessus », « dessous » ne fonctionnent que comme adv, mais « devant », « derrière », « avec » fonctionnent à la fois comme des prép et comme des adv.

**à** : sert à la construction du cpt du nom.

En AF, on avait une construction absolue qui a disparu au 16<sup>ème</sup>, où on a eu recours aux solutions analytiques. Qd la construction absolue est présente au 16<sup>ème</sup>, c'est une volonté archaïsante.

« A » ou « de » restent au 16<sup>ème</sup>, mais très vite, c'est la construction avec « de » qui l'emporte pour le cpt du nom. « à » est réservé à la langue poétique et est déjà peut-être archaïque. Dans la langue actuelle, « à » subsiste dans la langue courante.

### **La valeur des temps :**

Distinguer les modes et leur valeur :

- L'indicatif présente le procès comme effectif.
- Le conditionnel dit le désir du locuteur. Mais attention, le conditionnel se confond avec un temps de l'indicatif, le futur II, qui est le futur envisagé du passé.
- Le subjonctif marque l'irréalité, il insiste sur la subjectivité. Il relève plus de la phrase complète, en ce sens qu'il marque souvent la concordance.

Distinction temps simple/temps composé : le temps simple représente l'aspect accompli du procès, alors que le temps composé représente l'aspect inaccompli.

Distinction PS / IMPFT : ce n'est pas une différence chronologique. Sont en distribution complémentaire, se complètent au sein d'un même système.

- l'imparfait de l'indicatif : aspect inaccompli, dit tensif. A un aspect sécant, contrairement au ps qui a un aspect global. Valeur de description. Effet suspensif, on attend la suite. Visée interne du procès, les événements peuvent se superposer.
- Passé simple : temps inaccompli, global. Valeur de narration, en rupture avec l'imparfait. Visée externe du procès, les événements se suivent.

Le futur simple : s'il ne s'agissait que d'exprimer le futur, on n'aurait pas besoin de ce temps : « demain P chante / va chanter/ doit chanter à l'opéra ». Le futur est important pour ses valeurs modales : c'est un engagement, une promesse, un acte de langage → force illocutoire du futur. Futur jussif ne dit rien sur l'avenir, est employé pour sa valeur modale.

Le prst : polyfonctionnalité du prst.

- Exprime l'actualité liée au prst de l'énonciation.
- Peut désigner le passé et le futur proche.
- Prst de narration, ou prst historique. Est réservé à la langue écrite. Prend la place ou est en continuité avec le ps. Permet l'effet de visée interne. Met en crise la dichotomie entre les systèmes d'énonciation du discours et de l'histoire.
- Prst idéologique, d'opinion, à valeur généralisante, type proverbe.
- Prst théorique ou scientifique.

## Éléments de stylistique

### Les figures du discours

- ◆ **Hyperbate** : rajout syntaxique pas attendu. Peut aussi être une inversion syntaxique des mots : s'appelle aussi une **anastrophe**.
- ◆ **Nynéocentrisme** : tout ce qui renvoie à l'hic et nunc du locuteur.
- ◆ **Valeur de la question** : soit valeur percontative : demande d'info. Soit une valeur pragmatique cad qu'elles n'attendent pas de réponses (questions rhétoriques).
- ◆ **Ethopée** : portrait moral.
- ◆ **Prosopographie** : portrait physique.
- ◆ **Valeur résumptive** : valeur de résumé d'une phrase. Force de concaténation. Généralement, dans un poème, est pris en charge par le *conchetto* qui est la pointe du poème, le dernier vers.
- ◆ **Apodioxe** : figure macrostructurale : le locuteur évoque ou rapporte un argument de son interlocuteur pour le rejeter ensuite comme évidemment absurde ou quasiment nul. Effet de polyphonie.
- ◆ **Adynaton** : hyperbole impossible à force d'exagération. Est de pure rhétorique ou bien touche au fantastique en tentant de repousser les limites du réel. Sont communs dans les *fatrasies médiévales*, qui sont des poèmes à forme fixe qui n'offraient que des incohérences et des impossibilités.
- ◆ **Enallage** : passage du court au long dans le rythme.
- ◆ **Hapax** : mot qui n'apparaît qu'une seule fois dans une œuvre.
- ◆ **Tmèse** : retard syntaxique. Structure dilatoire.
- ◆ **Structure du sonnet** : Autour de 1550, 2 choses qui changent :
  - Alternance rimes fém et masc. Existe depuis lgtps mais s'est radicalisé autour de la Pléiade.
  - Structure du sonnet :
    - Système marotique (en fait Ronsard dans *Les Amours*) : abba / abba / ccd / eed. Ce système insiste sur un effet de clôture et semble favoriser 1 symétrie autour d'un axe pivot formé par le distique.
    - Système de J Pelletier du Mans : abba / abba / ccdede. La rime croisée est à la limite du quatrain et est non finie : effet d'ouverture.

- ◆ **Cadence majeure, mineure** : ds une ph, les différents éléments rythmiques s'allongent de plus en plus, c'est une phrase normale en français selon Bossuet. A l'inverse la cadence mineure est plus marquée stylistiquement.
- ◆ **Période** : ph complexe qui correspond à une unité de sens, de souffle et de syntaxe, présente dans la grande prose oratoire.
- ◆ **Période carrée** : 4 moments égaux dans la ph. La rhéto classique adore ça.
- ◆ **Isocolies** : même nbre de syllabes reproduites dans la ph. Spécialité de Rousseau.
- ◆ **Epidictique** : blâme et éloge.
- ◆ **Dependentia** : organisation logique d'une phrase
- ◆ **Comprehensio** : style périodique, bâti sur des subordinations, des parallélismes, et qui fait que l'on doit attendre la fin de la phrase pour avoir une résolution du sens.
- ◆ **Epanorthose** : retard par correction. Ex: « non d'un amour, ainçois d'une furie. » Ronsard.
- ◆ **Décasyllabe** : vers héroïque par excellence. Structure déséquilibrée 4/6 qui va vers l'attente d'un sens.
- ◆ **Alexandrin** : au 16<sup>ème</sup>, considéré comme trop proche de la prose, est plus proche du style naturel.
- ◆ **Anacoluthie** : rupture de construction.
- ◆ **La véhémence** : déf de G. MOLINIE : « *une des qualités de style et un des principaux moyens de l'ornement. elle désigne la force qui émane du discours, créant l'impression de l'énergie et destinée à toucher les auditeurs* ».
- ◆ **Hypotaxe** : tous les termes sont enchaînés dans un texte.
- ◆ **Epitrochasme** : accumulation de mots courts et expressifs. C'est une figure de rythme.
- ◆ **Epithétisme** : multiplication des épithètes, rhétoriques avant tout, utiles à l'expressivité, mais inutiles au sens.
- ◆ **Concaténation** : gradation où un mot se répète d'un membre dans le suivant, et les enchaîne ainsi les uns aux autres. Il faut en fait plusieurs anadiploses de suite pour faire une concaténation.



◆ **Enallage** : échange d'un temps, d'un nbre ou d'une personne, contre un autre temps, nbre, personne. Rupture dans un système.

# Les figures de la répétition

## ❖ répétition d'une même pensée :

➤ exposition ou parastase : reproduit une même pensée sous différents aspects pour la rendre sensible : figure macrostructurale.

## ❖ Répétition de sonorités :

➤ Allitérations : répétitions de mêmes consonnes.

➤ Assonances : répétition de mêmes voyelles.

➤ Homonymie : répétition du même mot, du même son.

➤ Paronomase : homonymie incomplète.

➤ Homéotéleute : rime en prose. Une des composantes de la prose cadencée.

## ❖ Répétition inférant au sens des mots :

➤ Synonymie et paronymie.

➤ Antonymie.

## ❖ Répétition qui touche au mot même, à sa forme :

### ➤ Reprise pure et simple d'un même mot :

▪ Anaphore.

▪ Epanaphore : qd est au tout début d'une phrase. Ex : « ainsi je vis, ainsi je meurs ».

▪ Epiphore : qd est à la fin d'une phrase.

▪ Epizeuxe, conduplication ou pallilogie : même terme repris à la suite. Ex : « Mon dieu, mon dieu, que ma maîtresse est belle »

▪ Anadiplose : qd une ph se termine sur un mot et est repris au début de la suivante (très fréquent dans Regrets). Ex : « d'un abusé je seroi la fable, / fable future au peuple survivant. »

▪ Antanaclase externe : qd on reprend le même terme avec un sens différent. Ex « Rome n'est plus dans Rome ».

▪ Antanaclase interne : une seule occ du mot fonctionnant avec 2 sens différents. Jeu sur la polysémie d'un même mot.

▪ Antonomase : passage du nom commun au nom propre.

▪ Polysyndète : multiplication des coordinations en débuts de segments. Ex : « mille, et mille, et mille... ».

▪ Hypozeuxe : reprise d'un même patron syntaxique, d'une même ph. Ex : « l'un me rappelle, et l'autre me reboute ».

➤ **Mots proches mais pas équivalents :**

- *Polyptote* : une seule entrée dans le dico mais formes différentes. Ex : « si par la mort, toutes mes morts ne meurent ».
- *Attelage sémantique ou zeugme* : liaison de 2 substantifs différents : ex : « il battait la campagne et ses enfants ».
- *Attelage syntaxique ou zeugme* : liaison d'un subst et d'une prop sub.
- *Dérivation* : mots de la même famille mais plusieurs entrées dans le dico. Ex : « O doux parler, dont l'appât doucereux ».

## Exemple de « *remarques nécessaires* »

### ◆ Texte de Britannicus : v 151-153.

« Certes, plus je médite, et moins je me figure  
Que vous m'osiez compter pour votre créature,  
Vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition »

**Syntaxe d'ensemble** : « plus je médite », indépendante. « moins je me figure », principale, « que », conjonctive pure qui a pour fonction COD. « vous » : pronom disjoint, « dont » : relative adj explicative.

**Problème** : on a plus ou moins un système corrélatif, c'est-à-dire une relation de dépendance réciproque, mais en même temps une subordination, c'est-à-dire un système de dépendance unilatérale. On peut considérer en fait que « et » n'a pas de fonction de coordonnant, il aide juste à souligner la corrélation.

**Place du pronom régime « m' »** : au 17<sup>ème</sup>, 2 solutions : soit on maintient le ppsu dvt la séquence du verbe, soit on intercale le ppsu entre le verbe recteur et l'inf. C'est au cours de la 2<sup>nde</sup> moitié du 17<sup>ème</sup> que la 2<sup>nde</sup> solution l'emporte, plus logique, puisque le pronom porte sur l'inf et non sur le verbe recteur.

**Le subj prst « osiez »** : il y a mise en débat du procès, et donc hésitation entre le subj et le prst. Le subj remet en cause d'une manière superfétatoire la réalisation du procès.

**« j'ai pu » à la place de « j'aurais pu »** : éviction du conditionnel : trait propre à la langue classique qui n'existe ni à la renaissance ni dans la langue moderne. Apparait avec des verbes exprimant la nécessité type « devoir » ou « falloir », une possibilité type « pouvoir », une volonté type « vouloir », qui n'ont pas été suivis de faits.

Le cond insiste sur l'inefficience du procès alors que les autres temps mettent l'accent sur la possibilité du procès, ils le rendent plus prst à un niveau de représentation fantasmée.

### ◆ Ronsard, sonnet 41 des Amours :

« Hé, que ne suis-je puce ?  
La baisotant, tous les jours je mordroi  
Ses beaux tétins, mais la nuit je voudroi  
Que rechanger en homme je me pusse. »

**Syntaxe d'ensemble** : phrase complexe avec une conj pure COD. Forme particulière du conditionnel.

Valeur du conditionnel : valeur modale qui s'oppose à sa première valeur qui est une valeur temporelle, futur II, c'est-à-dire le futur vu du passé. Dans le cas présent, soit on estime qu'on est hors d'un système hypothétique, et le conditionnel exprime le rêve ou bien l'imagination. Soit on est dans un système hypothétique, le locuteur s'installe dans l'idée qu'il

est une puce, et on peut hésiter entre une valeur d'irréel du prst (si maintenant j'étais une puce) et une valeur de potentiel, où l'hypothèse apparaît réalisable dans un futur proche.

Valeur du subj : motivé par le sémantisme du verbe « vouloir ». De plus, contrainte de la rime, et on insiste sur la valeur d'irréel du procès.

**Syntaxe de détail** sur « voudroi que » :

En FM, 2 cas après vouloir : soit il y a non co-référence entre le sujet de la sub et celui de la ppale, et on a une conj pure, soit il y a co-référence et il y a le mode inf qui est alors COD de vouloir.

Au 16<sup>ème</sup>, même dans le cas 2, on peut passer par une conj.

La place du pronom régime : la solution de l'antéposition du pronom dvt la séquence verbe + inf est majoritaire jusqu'au milieu du 17<sup>ème</sup>.

« en homme » : le nom est pris dans un emploi notionnel ou intentionnel, ou non-référentiel. Ce qui compte ici, ce sont les ppT contenues dans le substantif et non le subst lui-même. L'absence d'article est aussi expliquée par la place post-prép.

# Morphosyntaxe : QUE

**Introduction** : demander d'étudier QUE dans un texte, c'est postuler que l'idT du signifiant garantit au moins une parenté entre les diverses occurrences, que celles-ci ne se réduisent pas à de purs homonymes.

Ainsi, et dans une perspective guillaumienne, on postulera en dépit des étymons différents l'unité de QUE. On verra dans ses subductions la trace d'un émiettement en discours d'un même signifié de langue, qui d'une sémanthèse pleine passe à un morphème à valeur abstraite ayant une 1 simple capacité de nominalisation. La contingence des phéno phonétiques ne doit pas masquer le réaménagement en système et en synchronie qui ont fait de QUE une marque générique de la subordination.

Etymologie de QUE : résultat final que s'explique par une simplification du mot en bas-latin : suppression des mots de type UT qui n'ont rien donné en français. Rôle de la phonétique avec chute du m final au 1<sup>er</sup> siècle (qua(m)). QUIA a supplanté QUOD. Pronom interro QUID.

Texte de référence : Britannicus de Racine.

- PLAN** :
- I- le pronom interrogatif.
  - II- le pronom relatif.
  - III- que adverbe.
  - IV- que conj. de sub.

## **-I- Le pronom interrogatif :**

Ex : v 157 : « QUE prétendez-vous donc ? »

C'est l'état plénier de QUE où il a le sens le plus précis. Il renvoie slt au genre inanimé. Il ne peut avoir qu'une f° objet ou attribut. C'est un pronom nominal, cad qu'il ne représente pas un nom. Utilisé dans l'interro ind, il prend la forme « ce...que ». N.B : au XVIème on dit que pour une ind.

## **-II- Le pronom relatif :**

Ex : v 167 : « mais il est des vertus QUE je lui puis tracer ».

QUE a pour antécédent « vertu » et a pour f° : COD de la périphrase verbale «pv tracer ».

Le pronom relatif garde un pv de représentation et une précision fonctionnelle. Mais il a perdu la spécificité du genre. A aussi le pv de démarquer la ppale de la subée.

## **-III- Que adverbe :**

Rq de morpho-syntaxe : que devant voyelle s'élide.

Adverbe qui est un inverseur de négation, un outil exceptif. C'est « ne...plus...que ». apparaît plus au XVIIème qu'aujourd'hui et est utilisé derrière tout contxt non thétique.

#### **-IV- Que conj. de sub :**

##### 1- QUE a encore une valeur sémantique :

Ex : v 161 «qu'il n'emprunte à vos yeux »

Sens : « sans que » : dit clairement la négation, pas besoin d'un « ne » après. Cpdt, qd il a ce sens on rétablit par un système de compensation/régulation la négation implicite comprise dans le «sans que ».

##### 2- Autres occurrences :

QUE simple indice de subordination, il n'a pas de contenu sémantique, il introduit des prop. sub. conj. pures COD.

Ex : « N'est-il pas temps qu'il règne »

NB : « il est temps ». Soit est une locution verbale et dans ce cas la subordonnée est une sub régime de tour imperso. Soit «temps » est un substantif et la sub serait alors cpt du mot «temps ».

QUE peut être aussi vicaire et est en emploi thétique cad qu'il pose la réalité du fait.

##### 3- QUE béquille du subj. :

Ex : « qu'il choisisse »

Simple outil qui permet de construire le subj en indépendante.

C'est soit le souvenir d'une conj. qui a pour f° béquille, soit omission d'une séquence avant : « il faut que ».

##### 4- QUE inverseur

Ex : C'est bien agir que de lui dire.

Que **de ligature** du prédicat et du thème = que inverseur

# Les auxiliaires : être, avoir et faire

**Introduction** : pas de rq morpho mais une étude sémantico-syntaxique, cad comment fonctionne le vb et ses sens. 2 auxiliaires, être et avoir, et 1 semi-auxiliaire, faire.

La question posée en syntaxe et sémantique suggère d'analyser l'interaction qui existe entre le sens d'un vb et sa construction. Grammaire du sens que constitue le Guillaumisme est une de celles qui s'est intéressée à ce type de mécanisme en analysant la *subduction* des vb, leur capacité à devenir de – en – lexical et de + en + grammatical. C'est ce que l'on nomme trad *l'auxiliarisation* du vb qui se définit par *l'altération lexicale et la coalescence verbale*. Avoir et être ont en commun de pv devenir de simples outils gram, permettant de construire les tps composés du français.

## **PLAN : -I- Définition générale et critères d'identification.**

- 1- Altération lexicale.
- 2- Coalescence verbale.

### **-II- Etre et avoir.**

- 1- Aux. de tps.
- 2- Aux de voix.

### **-III- Subduction des 3 verbes.**

- 1- Le vb être.
- 2- Le vb avoir.
- 3- Le vb faire.

## **-I- Définition générale et critères de déf :**

Il y a 2 critères à l'auxiliarisation : la perte du sens plénier, cad subduction ou altération lexicale et la cohésion des 2 verbes cad la coalescence verbale.

### **-1- Altération lexicale :**

Etre et avoir possèdent 1 signifié lexical mais qd ils sont auxiliaires, ils sont presque transparents d'un point de vue sémantique.

Ex : on a une opposition entre :

- « je veux partir » → 2 procès.
- « Je suis parti » → 1 seul procès.

### **-2- Coalescence verbale :**

L'auxiliaire constitue avec le vb qui le suit (l'auxilié) une forme verbale unique. Cela est vrai pour le sens mais aussi du point de vue syntaxique.

Avec les auxiliaires, on a une coalescence unique, une impossibilité de pronominaliser l'auxiliaire ou de l'extraire.

Les pronoms perso conjoints, bien qu'ils dépendent syntaxiquement du 2<sup>nd</sup> vb se placent à gauche de l'ensemble.



Ex : « Je les ai vus » et non pas «\* Je ai les vus ». mais cpdt, « je veux les voir ».

Semi-auxiliaire a un statut moins nettement gram, entre dans des périphrases dont le rôle est de préciser les différents modes de réalisation du procès. Ce n'est ni une voix active ni une voix passive.

## **-II- Etre et avoir :**

-1- Etre et avoir comme aux de tps :

Servent à former les formes composées ou surcomposées du vb. Ils ont 2 valeurs :

- Ils marquent l'aspect accompli du procès. Ex : « il est rentré. »
- Valeur tempo, ils marquent alors l'antériorité / à une forme simple.

Ex : « lorsqu'il sera rentré, il me téléphonera. »

◆ Distinction être et avoir :

Les vb transitifs se conjuguent avec avoir. Ex : « j'ai lu »

Les vb intransitifs se conjuguent avec avoir et être. Ex : « j'ai marché lgts et je suis arrivé tard. »

Dans la plupart des cas les vb n'acceptent qu'un seul aux et en gal avoir. La répartition dépend du sens du vb.

- Etre avec des vb perfectifs ou conclusifs cad des vb dont le procès comporte une limite, c'est la résultativité. Ex : naître, entrer.

- Avoir avec des vb imperfectifs et non conclusifs, cad qui peuvent occuper la durée, sans limite interne. Ex : parler, vivre, lire.

C'est une règle gale qui connaît des exceptions. Ex : exploser se conjugue avec avoir, de même que disparaître.

◆ Concurrence des 2 aux : l'aspect.

Opposition : « le navire a échoué sur la côte » et «le navire est échoué »

Avoir fait réf. à l'événement accompli qui a eu lieu, être marque le résultat et se confond avec la structure attributive.

Qu'ils soient trans. ou intrans. les pronominaux se conjuguent avec être.

-2- Aux de voix :

Etre permet la voix passive.

## **-III- subduction des 3 vbs :**

Par la subduction, le vb va connaître différents états de sa sémantèse. Sans cesser d'être un vb, il devient insuffisant à signifier par lui-même autre chose qu'une cat formelle et appelant un cpt notionnel avec lequel il devient apte à constituer en discours un entier de signification.

-1- Le vb être :

Sens plein, quand est employé de manière absolue (tout seul) est glosable par «exister ». Ex : Dieu est.

Valeur différent qd il introduit une notion qu'il met en équation, par l'attribution. Est glosable par «égaler ». Ex : « Paris est la capitale. » Ici, le vb être fonctionne en double incidence et permet une interprétation réversible. Quand le vb est en f° attribut, le p.perso prend une forme tonique : « si j'étais toi »

→ dans ces 2 premiers sens pas de subduction.

***Sens subduits :***

Qd il n'est glosable par aucun autre vb, c'est un emploi copule. Etre est l'élément vbal d'une locution dont le sens notionnel est donné par l'autre terme. Ce sont des vb soudés. Ex : « Pierre est malade », « être prof ».

Qd il est aux de la voix passive, c'est le résultat d'un événement. Ex : « Pierre est puni »

Qd est aux de voix active, il ne signifie plus rien. D'ailleurs, dans un registre pop, on peut mettre avoir. Ex : « Pierre est tombé »

***-2- Le vb avoir :***

Il n'a pas d'emploi absolu comme être. Sens le plus plein, qd est glosable par «posséder ».

***Sens subduits :***

Qd avoir rentre ds des locutions vbales : 2 types : avoir l'air, l'avantage, l'honneur et avoir faim, chaud, envie. C'est l'article qui fait la différence. Le substantif apporte la matière et le vb apporte la gram (personne, aspect, tps). La subduction est légère et le substantif par contre est déchu de son statut (il n'est pas COD)

Avoir comme aux des vb trans. Il est élément conjuguant. Ex : j'ai mangé.

Futur et conditionnel. Est dans ce cas au stade résiduel.

***-3- Le vb faire :***

Sens plénier qd est paraphrasable par «fabriquer », «réaliser ». Dans de cas il est suivi d'un substantif COD, avec une possibilité passif.

***Sens subduits :***

Qd le substantif COD a tendance à se souder avec le vb. Ex : faire fête. C'est la voix de la lexicalisation, la transpo passive est impossible. C'est à la limite de la subduction.

Qd faire est un aux factitif, ou causatif, (cad qui fait faire) n'a plus le sens de fabriquer, coalescence vbale et impossibilité de pronominaliser. Ex : « il fait travailler son fils. » Peut se prendre lui-même comme aux.

Emplois de vb suppléants ou vicaires. Il peut alors remplacer n'importe quel vb qu'il reprend. C'est le sens le plus subduit.

**NB** : on peut avoir des occurrences lexicalisées des vb. Ex : substantivation de «être », c'est une dérivation impropre. Peut aussi entrer dans la compo d'un adv. Ex : « peut-être ». A gardé les sens proches du sens plénier du vb.

# Morphosyntaxe : le sujet

**Introduction** : 2 études possibles du sujet, soit en syntaxe soit en morphosyntaxe.

**EN SYNTAXE** : la f° sujet fait du syntagme concerné un élément dépendant du SV dont il est l'argument. Il s'agit de se fonder sur une description formelle de la f° sujet. C'est un **constituant obligatoire** de la phrase déclarative, le seul argu du vb nécessairement prst. Syntactiquement le sujet vaut tjs pour un SN. A cette question formelle, on peut y ajouter une **déf sémantique**. Pour les grammaires ancienne d'inspiration logique, comme Port-Royal, le sujet représentait « ce dont on parle », la 2<sup>nd</sup>e prop étant le prédicat « ce qu'on en dit ». conduit à l'articulation **thème / propos**. La notion de thème est utilisée pour identifier ce qui constitue l'objet même d'un acte d'énonciation particulier dans le cadre discursif / au propos (ou rhème) qui représente le contenu de ce qui est transmis relativement au thème.

**EN MORPHOSYNTAXE** : en français le sujet n'est pas marqué morphologiquement, comment définir la f° sujet ? Question embarrassante parce que notion de sujet est une notion logique et philo. Soutet : sujet : « plusieurs réalité linguistiques », « n'est pas tjs agent de l'action exprimée par le vb ». Certains sujets désignent les patients ou les bénéficiaires de l'action. Il peut y avoir **confusion entre sujet gram et sujet sémantique**. Le sujet sém. correspond au cas profond agent, le sujet gram est 1 élément qui impose ses marques d'accord au vb et entretient avec lui des relations d'ordre.

**PLAN de morphosyntaxe** :

**-I- Critères d'identification.**

- 1- Morpho du sujet ?
- 2- L'accord du vb avec le sujet
- 3- La position du sujet
- 4- Peut-on donner une déf logique du sujet ?

**-II- Cas pbq.**

- 1- Agent de l'inf
- 2- Les sujets des SN
- 3- Autres cas difficiles

**-I- Critères d'identification :**

1- Morpho du sujet ?

Disparition du système casuel en FM. Cpdt, il reste des traces de ce système dans les paradigmes :

- Des pronoms relatifs qui ont un antécédent (qui/que) et les relatifs présentatifs (ex : qui dort dîne : celui qui ) qui réfèrent à l'animé et ne distinguent pas le COD du sujet. Dans les interro, « qui » renvoie à l'animé et « que » à l'inanimé.

- Des pronoms perso qui sont sujets ou régimes.

A part cela, pas de marques morpho distinctes du sujet. Il peut être 1 SN déterminé (sauf choix stylistique ou énoncé proverbial), 1 pronom, 1 infinitif nominal (attention à la

préposition « de » parfois qui ne s'analyse plus dans ce cas là comme préposition mais constitue un indice morpho de ce mode.), 1 conj pure (que tu viennes me réjouit), 1 relative substantive (qui dort dîne), le pronom indéfini « on » qui est tjs sujet et renvoie à un sujet animé humain, le pronom imperso « il » qui n'a aucune réf. (son rôle est morphosyntaxique, il est purement postiche.)

## 2- L'accord du vb avec le sujet :

Le français n'aime pas accoler un vb plu avec un SN sg. Dans ce cas il accorde avec le 1<sup>er</sup> sujet au sg . Combi de 2 lois : accord avec le sujet le + proche, tendance à l'invariabilité du vb qui précède le sujet.

## 3- La position du sujet :

A gauche du vb dans une ph déclarative. Ordre le + fréquent.

**Syntaxe de l'interro** : n'est pas tjs celle de l'inversion qui normalement marque le caractère de vérité encore indécidable, c'est cette hésitation qui occasionne la post position du sujet. Cpdt, le français mod répugne à cette inversion, préfère la locution « est-ce que », qui est elle-même porteuse d'inversion et évite celle du sujet.

On oppose 2 sortes de postposition : la postposition totale dans le cas des pronoms clitiques et de certains GN, et la postposition complexe qui consiste à redoubler l'expression gram du sujet (ex : « Pierre viendra-t-il ? »).

A noter aussi la postposition du sujet dans les exclamatives à sujet pronominal.

Inversions dans les incises pour montrer la différence de niveau syntaxique des 2 propositions et montrer que l'incise indique une énonciation 2aire.

Dans les emplois après adv (ainsi fit-il), notamment les adv de discours.

La subordination implicite : ex : « Frapperais tu, on ne t'ouvrirait pas ». L'ordre des mots joue alors celui de subordonnant.

D'un point de vue stylistique et non plus syntaxique, la postposition peut servir à garder la cadence majeure d'une ph, à rechercher une continuité thématique, à rechercher l'expressivité.

## 4- Peut-on donner une déf logique au sujet ?

On aurait tendance à faire l'opposition thème / prédicat, mais on n'a plus cette correspondance.

## **-II- Cas pbq :**

### 1- Agent de l'infinitif :

Ex : « Je les menais danser ». Vb de mvt ou de progrédience + inf. « Danser » est le COD de mener. « Les » est agent de « danser » mais est aussi COD du gpe « mener danser ».

### 2- Les sujets des SN :

Ex : « la venue de Jules » = « Jules vient »

En structure profonde, « Jules » est agent de « venue » pour certains gram.

De toute façon, agrandissement d'un corpus déjà complexe. L'analogie entre les gpes déverbaux et les ph est cpdt permise. Mais il vaut mieux garder le terme de sujet.

### 3- Autre cas difficiles :

L'impératif, puisqu'il n'y a pas de sujet exprimé ou alors inversion.

Les tournures impersonnelles. Ex : « il neige » : « il » = sujet gram mais pas sémantique. Certains voient dans la tournure impersonnelle un ex d'extraposition, mais interprétation qui a des limites.

En langue du XVI<sup>ème</sup>, il peut y avoir non-expression du sujet. C'est une tournure médiévale encore observée à cette époque, lorsqu'une prop commence par un gpe adverbial régime, le sujet est rejeté après le vb et si c'est un pronom, il est omis. Ex : « si n'ose crier ».

Faire attention aux structures comparatives. Parfois peuvent être considérées comme de simples syntagmes compléments, parfois comme des ph à ellipse avec le vb sous-entendu.

# La fonction objet

**Introduction** : critères de déf : les gram définissent le CO (COD, COI, COS) comme : « la personne ou la chose sur laquelle porte l'action du sujet. » A cette déf<sup>o</sup> sémantique, on ajoute 2 critères d'identification : répond à la question « qui ? » ou « quoi ? » pour COD ou « à qui ? », « à quoi ? » pour COI. Ces déf sémantiques et critères formels sont insuffisants.

## Limites :

- cas des tournures passives : l'objet ici est le sujet du vb. C'est le sujet sur lequel porte l'action.

- l'objet ne suit pas tjs le vb, il peut même en être assez éloigné (phéno de tmèse ou d'hyperbate). Il peut aussi précéder le vb dans les ph non déclaratives ou dans le cas des pronoms relatifs ou conjoints.

- De plus, le critère formel ne permet pas de distinguer le CO de l'attribut, ni même du sujet inversé.

Chercher une déf uniquement formelle : certains vb exigent dans leur programme sémantique **une complémentation** et l'on dira que la f<sup>o</sup> objet est la f<sup>o</sup> exercée par le constituant du syntagme vbal qui assure cette complémentation, directe ou indirecte, ou double.

A cela s'ajoutent des critères formels : question qui quoi, + pas de possibilité de substitution avec un adj, ce qui permet de différencier avec l'attribut, et possibilité de substitution d'un pronom conjoint (**pour le COD** : *le, la, les*, ou pronom adv *en* qd le gpe nominal comporte une détermination indéfinie partitive. Pour le COI par **EN si prép = de** et par **Y si prép = à**. **Pour COS** : *lui* et *leur*.).

Critères secondaires = indétachabilité : le syntagme a une solidarité avec le vb, ce qui permet de distinguer la f<sup>o</sup> objet d'avec le cpt circ. Pour le COD, possibilité de transfo passive, ce qui les différencie de certains vb comme « peser », « sentir » et permet par ex de faire la différence entre : « elle sent une fleur » où « une fleur » est COD et « elle sent la rose » où « la rose » est soit un cpt circ, soit à la limite de l'attribution. Pour le COI impossibilité de changer ou supprimer la prép qui les introduit.

- PLAN** :
- I- les formes du CO.
  - II- les différents critères syntaxiques.
  - III- cas particuliers.

## **-I- les formes du CO :**

### 1- Les types de syntagmes :

CO essentiellement de valeur nominale, il est donc de fait représenté par des SN déterminés (contrairement à l'attribut qui peut perdre sa détermination).

Equivalents du nom : pronoms perso conjoints (nominal comme *me, te*, ou représentant comme *se*), le pronom perso adverbial représentant conjoint, l'inf à valeur nominale, et la prop inf substantive.

Subduction de la transitivité en montrant que certains vb exigent impérativement une complémentation et que d'autres la laissent possible sans la réaliser en surface.

Il y a les COD banals où les vb nécessitent une complémentation, les cas de CO internes (subduction), et les impersonnels qui ne sont plus du côté du cpt mais du régime.

## 2- Réalisation en surface ou non de la différence COD/COI :

Il faut faire attention, la prép n'est pas tjs réalisée en surface, par ex dans les cas de pronominalisation (lui parler = parler à quelqu'un), qd c'est une conj pure introduite par que (je me réjouis qu'il vienne : qu'il vienne = un COI parce que le vb c'est « se réjouir de »).

## **-II- syntaxe et critères formels :**

### 1- Place :

CO majoritairement à droite du vb, difficilement déplaçable car a une solidarité avec le vb. Cpdt, peut se placer à gauche du vb (cf. intro). Avant il y avait des déclinaisons et la place importait moins. Le système casuel ayant disparu, la morpho ne suffit plus à marquer la f°. Or, dans le cas du pronom perso, la f° est marquée, donc, pas d'obligation de postposition, cas différent pour les relatifs, puisque sa place traduit le rôle démarcatif entre la ppale et la sub. Pour l'interro, indique la portée de la question.

### 2- Pronominalisation :

Pronominalisation s'effectue selon 3 modèles pour le cpt indirect qu'il ne faut pas confondre avec le cpt circ.

Les **cplts introduits par à** se pronominalisent par les formes conjointes *lui/y* ou disjointes *lui/elle(s)/eux* selon la nature du vb.

Les **cplts en de** se pronominalisent en ppe par *en* s'ils sont non animés, par les formes conjointes de *lui/d'elle(s)* s'ils sont animés. La tendance est à l'extension de *en* aux animés et *en* est obligatoire pour renvoyer aux animés indéfinis.

Les **cplts introduits par autre chose que à ou de** se pronominalisent par une forme disjointe s'ils sont animés, par contre la pronominalisation des compléments non animés est plus délicate à analyser : elle se fait par un élément adv homonyme ou variante de prép que l'on peut analyser aussi comme des effacements du gpe nominal représenté soit telle quelle, soit sous une forme modifiée en de- (ex : dans et dedans). Ex : « j'ai voté contre. »

### 3- Autres critères :

Valeur nominale : pas possible de substituer un adj.

Transpo passive.

Construction prép pour COI et COS : la prép réalisée ou non en surface est imposée par le vb.

### **-III- Cas particuliers :**

#### 1- le datif d'intérêt :

La prép n 'est pas imposée par le vb.

3 cas à distinguer :

- « cela m'appartient » : COI unique, essentiel.
- « j'ai donné une pomme à Paul » : COS : construction du vb.
- « j'ai cueilli des fleurs pour vous » : cpt non essentiel, pas appelé par la construction du vb, plus du côté de la circ que du CO. C'est un datif d'intérêt.

#### 2- La locution vbale :

Ex : « avoir envie ». le subst « envie » est déchu de son statut de subst, d'ailleurs on peut l'intensifier par « très ». De plus « envie » n'est pas pronominalisable sans grincement. Ce n'est donc pas un COD du vb.

#### 3- La périphrase vbale :

Ex : « ils m'ont fait naître » : « naître » n'est pas le COD de « faire », mais il lui est soudé : c'est la structure aux + inf ou p.passé. Donne une périphrase vbale avec subduction et coalescence.

#### 4- le CO interne :

Vb normalement intrans qui retrouvent une trans. Le CO n'amène pas forcément un plus au sens du vb, il y a un continuum dans la trans. Le CO interne ne fait que dvper la sémantèse du vb. On parle alors plus volontiers d'objet interne que de CO interne dans la mesure où il n'y a pas de réelle complémentation du vb mais dvpt ou spécification du vb.

#### 5- L'emploi absolu :

L'objet n'est pas exprimé en surface parce qu'il est évident : ex : « lire (un livre) »

#### 6- La structure imperso :

Le sujet réel est svt appelé le régime du tour imperso. C'est un cas frange de la complémentation.



# Le complément circonstanciel

## Introduction :

L'appellation c.c. est fondée sur une définition sémantique de la f° circ dans laquelle se déroule le procès. Différents pb se posent : pb de classements : ramification à l'infini des types de circ. De plus, ne rend pas compte de la diversité des c.c.

Il peut être facultatif, se démultiplier librement, et être mobile dans le cadre de la phrase.

On peut noter qu'un cpt circonstanciel ne se coordonne pas avec un cpt de verbe. Son détachement en tête de phrase ne nécessite pas une reprise pronominale, comme dans la dislocation (à l'exception des cpts de lieu repris par y dans la langue parlée).

Il existe 2 types de c.c. : les c.c. adjoints, qui sont adjoints à la ph et n'entrent pas ds le gpe vbal. Les c.c. intégrés qui complètent le gpe vbal.

**PLAN :**    **-I- les c.c. adjoints (complément de phrase)**  
              **-II- les c.c. intégrés.**

## **-I- Les compléments circonstanciels adjoints :**

1- *Ils sont incidents à la phrase et pas slt au vb.* Ils sont supprimables, détachables, et le choix de la prép est libre, c'est-à-dire non contraint par le vb. La prép est ici, non un simple outil de construction, mais elle est *porteuse d'éléments de signification*, son choix est déterminant pour le sens de l'énoncé. Ils ne sont pas pronominalisables. Autonomie par rapport au vb de l'énoncé. ils sont mobiles dans la ph. Peuvent se cumuler au sein d'une même ph.

2- **NATURE DES CIRC = gpe prép ou sans prép, infinitif prépositionnel, gérondif** (attention, au 16<sup>ème</sup>, pas tjs précédé de « en »), **sub circonstanciel conjonctive** (« je suis venue pour que vous ne soyez pas seul »), **adv.**

Il peut aussi y avoir des *constructions absolues*, qui partagent à divers degrés la mobilité des circonstants, mais qui ne sont pas toujours facultatifs car ils peuvent dépendre d'autres constituants de la phrase : ex = « il se promenait un livre à la main ».

3- Il faut distinguer les circonstants qui précisent le cadre dans lequel le sujet est affecté par le procès, et les modalisateurs où l'énonciateur exprime son opinion sur ce qui est dit ou sur sa manière de dire.

## **-II- Les compléments circonstanciels intégrés :**

*Pas de différences sémantiques* avec les premiers, cependant, de *grandes différences de comportements syntaxiques*. Il entre dans le gpe vbal dont il constitue l'un des éléments intégrés.

1- Sont *d'expression facultative* et sont *supprimables*. Mais sont difficilement déplaçables. Peut être **groupe nominal prépositionnel** (parfois la prép n'est pas nécessaire : il habite à la campagne), **adv, prop sub circ.**

2- Les CC intégrés n'ont pas tous le même degré de nécessité par rapport au vb qui les régit.

**Les cplts d'expression facultative, dits cplts adverbiaux** : fonctionnement de ces cplts est *parallèle à celui de l'adv*, ils peuvent commuter, sont sans autonomie syntaxique, sont adossés au vb qu'ils complètent, mais leur expression n'est pas indispensable à la cohérence syntaxique de la ph.

Sont contraints, notamment avec les vb locatifs (le choix de la prép n'est nullement déterminé par la construction du vb) et de mesure (se rapprochent davantage du fonctionnement du COD), on peut le transformer en adj pour le différencier d'avec le vb. Ce sont les *cplts expansion contrainte du vb*.

# Morphosyntaxe : l'adjectif qualificatif

**Introduction** : comme l'indique son nom, l'adj est un mot adjectif venant s'ajouter à un autre mot auquel il apporte une précision de sens. Il appartient à la classe du nom, ne sert pas à actualiser une réf (par opp à l'adj démonstratif ou possessif) ni à quantifier le nbre d'éléments visés (par opp au numéral) mais à exprimer les ppT de ces éléments. Il ne détermine pas mais caractérise et de fait son expression est facultative. Il est variable en genre et en nbre en f° du nom auquel il se rapporte.

## **PLAN :**

### **-I- La morpho des adj qual :**

- 1- l'origine.
- 2- les marques du nombre.
- 3- les marques du genre.
- 4- un adjectif biforme au masc.
- 5-

### **-II- Syntaxe : valeur et emploi.**

- 1- les adjectifs relationnels.
- 2- l'accord.
- 3- les fonctions.
- 4- la place de l'adjectif épithète.

### **-III- Le transfert des classes gram :**

- 1- du verbe vers l'adjectif : les pps passés.
- 2- De l'adjectif vers d'autres classes grammaticales.
- 3- « tel ».

## **-I- La morpho des adj qual :**

### *1- l'origine :*

Le plus svt les adj sont héréditaires cad hérités du latin. Mais certains adj relèvent de la morpho propre du français, ils sont formés soit par dérivation propre suffixale, soit par dérivation impropre à partir d'une forme vbale.

### *2- les marques du nbre :*

Soit un -s et bcp plus rarement un -x. A l'oral, cette charge n'est perceptible que dans le cas d'une liaison dvt initiale vocalique.

N.B : certains adj qui se finissent par un -s ou un -x au sg ne connaissent pas de variation de nbre.

### *3- les marques du genre :*

Distinction entre les adj épiciens et ceux qui ont une flexion en genre. Les épiciens en français moderne sont les adj terminés par -e, tous les autres adj ont une variation en genre.

Les genres marqués slt par l'ortho. Ex : bâtie, enfumée.

Genres marqués dans la prononciation : par addition d'une consonne : ex : grand/grande. Par l'existence de 2 formes différentes au masc et au fém : ex : beau/belle. Par l'apparition d'une nouvelle consonne : ex = veuf/veuve.

4- un adj biforme au masc : vieux/vieil :

Règle : les adj masc sg beau, nouveau, fou mou, vieux, prennent devant un nom commençant par une voyelle les formes bel, nouvel, mol, fol. Au 16<sup>ème</sup> cpdt, peut aussi prendre cette forme devant consonne.

→ trait définitoire de l'adj : celui-ci peut supporter le degré et une complémentation.

## **-II- Syntaxe : valeur et emploi.**

1- Les adj relationnels :

Critères : forte prédilection pour la f° épithète. Sont postposés le plus svt et admettent difficilement la position attributive (sauf dans un emploi contrastif : ce parc n'est pas national mais régional). Il indique une relation difficilement gradable, à la différence des qual. Ils ne se coordonnent pas facilement avec des qual. Passent facilement dans la cat des adj qual.

Ex : la viande bovine

2- L'accord :

S'accorde en genre et en nbre. Permet en cas de difficulté de voir avec quoi l'adj s'accorde. 2 exceptions à cet accord : qd l'adj de couleur est complété par un nom invariable ou un adj : ex : « une robe bleu ciel ». qd il est invariable car issu d'un nom par dérivation impropre : ex : « marron, orange ».

3- Les f°:

Adj épithète : évoque une qualité conçue comme consubstantielle à la pers ou la chose désignée par le subst, sauf cas d'épithète détaché.

Adj attribut : f° prédicative (cad porteuse de sens ds la ph) placé après le vb, est non supprimable, difficilement déplaçable, lié au vb et à sa construction.

4- La place de l'adj épithète :

Place intéressante car variable sl des raisons rythmiques, syntaxiques, sémantiques. Difficile de rendre compte de la place des adj en français pour 2 raisons : AF préposait les adj alors que FM préfère la postposition. De plus en FM, plus le txt est litt, plus il y a antéposition.

Éléments du système : l'antéposition souligne la valeur métaphorique. On doit prendre en compte la loi volumétrique du plus court au plus long. Certaines lexies sont figées, ex : « chou vert ». les adj de couleur et les adj relationnels sont en général postposés au nom.

### **-III- Le transfert des classes gram :**

#### *1- Du vb vers l'adj : les pps passés :*

Pour savoir si c'est une rection vbale, il faut se demander si complémentation. Savoir si c'est un état ou un procès. Voir si peut être intensifié par « si », incidence support adj, et « tant », incidence support vbal.

#### *2- Les adj vers les autres classes gram :*

Adj vers nom ou vers interjection par ex.

#### *3- Telle :*

Pour certains grammairiens comme Arrivé, telle peut fonctionner comme adj qual, comme épithète antéposé ou comme attribut. Mais peut avoir une valeur anaphorique alors que l'adj qual n'a pas de valeur anaphorique et supporte le degré.

# La détermination nominale

## INTRODUCTION :

- Préciser conception du déterminant : sens strict ( mots situés à gauche du substantif) ou large : déterminant nominal, régulant l'extensité et/ou l'extension du nom.
- Déterminant permet d'identifier l'objet du monde auquel réfère l'énonciateur. Permet le passage de l'emploi virtuel du nom à sa référence actuelle=Permet l'inscription d'un nom dans l'espace-temps de la prise de parole
- différents types de déterminants % valeur logico-sémantique. Ceux qui indiquent
  - la quantité (« **trois** chats ») : régulation de l'**extensité** = **QUANTIFIANTS**
  - les caractères attribués aux êtres désignés (« **certain**s chats ») régulation de l'extension = **CARACTERISANTS** (l'extension de « chat rouge » est plus restreinte que celle de « chat »)
  - ceux qui régulent à la fois l'extension et l'extensité = **QUANTIFIANTS** **CARACTERISANTS**

REMARQUE INITIALE : On distingue formellement deux types de déterminants :

- Les déterminants *spécifiques*, qui ne peuvent se combiner entre eux
- Les déterminants *secondaires*, qui se combinent avec les déterminants spécifiques  
Ou seul devant les nom      ex : j'ai lu plusieurs livres  
Ou entre eux                      ex : plusieurs autres livres me plaisent

PLAN :      **I Les déterminants quantifiants**  
                  **II Les déterminants caractérisants**  
                  **III Les déterminants quantifiants/caractérisants**  
                  **IV L'absence de déterminant**

## **I Les déterminants quantifiants (extension)**

### *A) LES DETERMINANTS QUANTIFIANTS QUI MARQUENT UNE QUANTITE PRECISE*

#### 1. Article défini

L'article défini présuppose l'existence et l'unicité.

a) La référence établie peut être SPECIFIQUE (concerner des individus particuliers)

⇒ pour l'identifier : reprise par *pronom personnel*

**ex** : le chien, **il** aboie

b) la référence peut être GÉNÉRIQUE (concerner l'ensemble d'une classe)

⇒ pour l'identifier, reprise par *ça*

**ex** : le chien, **ça** aboie

#### 2. Article indéfini

En emploi spécifique : extraction de la classe dénotée par le nom d'un élément particulier, sans repérage référentiel préalable

En emploi générique : l'élément est considéré comme un exemplaire représentatif

### 3. Déterminant numéral

**Rq** : pour distinguer numéral et indéfini : additionner « seul » ou « quelconque »

*Ex* : j'ai acheté une robe = une seule robe pour le numéral / une robe quelconque pour l'indéfini.

### 4. Déterminant négatif

Evoque la quantité nulle, quantification nulle

*Ex* : aucun, nul

### 5. Déterminants indéfinis

= Ceux qui désignent une quantité au final égale à UN, dans une perspective **distributive**

*Ex* : tout individu, chaque personne

## ***B) LES DETERMINANTS QUANTIFIANTS QUI MARQUENT UNE QUANTITE IMPRECISE***

### 1. Déterminants indéfinis devant noms comptables

- Evoquant **la pluralité**

*Ex* : plusieurs, quelques, la plupart, beaucoup de

- Evoquant **la totalité**

*Ex* : tous, toutes

**RQ** : *Beaucoup de, un peu de, peu de, moins de, plus de...* s'appliquent aussi bien à des termes numérables (au pluriel) qu'avec des termes massifs (au singulier)

### 2. Articles défini et indéfini pluriel

*DES, LES* neutralisent les marques de genre

### 3. Article partitif devant noms massifs

Devant les noms de masse, qui ne renvoient pas à des entités comptables. *DU, DE LA* spécifient le genre.

### 4. Indéfinis marquant la totalité distributive

*CHAQUE, N'IMPORTE QUEL...* font référence à la totalité des êtres de la catégorie, mais en passant chacun en revue.

## **II- Les déterminants caractérisants (extensité)**

Ils ne spécifient pas le nombre, mais **marquent exclusivement une propriété de l'être considéré.**

### 1. Certains indéfinis : *MEME, AUTRE, TEL*

### 2. Déterminant interrogatif, exclamatif

**INTERROGATIF** fait porter l'interrogation sur caractéristiques et degré de détermination du référent

**EXCLAMATIF** exprime l'intensité de l'appréciation qualitative dont il est l'objet de la part du locuteur.

### 3. Epithètes liées

L'épithète entretient un rapport déterminatif / restrictif (*vs* explicatif/descriptif) avec le substantif

*ex* : la voiture présidentielle

Quand création d'une notion plus spécifique que « voiture », par exemple.

Critère modificateurs déterminatifs : *sa suppression modifie la valeur référentielle du GN*

### 4. Relatives déterminatives

La relative **restrictive** ou **déterminative**, ne peut être supprimée, puisqu'elle permet de déterminer l'antécédent pour l'identifier avec précision.

L'antécédent peut être nominal ou pronominal, mais aussi adjectival (« fou que tu es »), ou adverbial (« j'irai là où tu iras »).

**NB** : normalement, les **noms propres** et les noms communs précédés d'un possessif sont auto-déterminés, ainsi, les relatives qui leur sont adjointes sont toujours explicatives. Cependant, les relatives déterminatives sont possibles lorsqu'on applique à ces antécédents un **prélèvement partitif** : « le Paris que j'ai connu n'est plus ».

### 5. Certaines complétives

*ex* : l'idée que tu viennes

## **III Les déterminants quantifiants/caractérisants**

Ils ajoutent à la désignation du nombre la spécification de certaines propriétés relatives au substantif.

### 1. Déterminants démonstratifs

Deux types d'emplois :

- *Emploi déictique* : référent présent dans la situation de discours

- *Emploi non déictique* : identifie anaphoriquement un élément déjà cité

**RQ** : on les trouve dans des *expressions pseudo appositives*, où l'indéfini n'est pas assez fort pour la reprise le référent

*Ex* : cet imbécile de Tartempion

### 2. Déterminants possessifs

Possessif apte à exprimer **mêmes rapports sémantiques que le Ct de nom introduit par « de »**

D'où source des mêmes ambiguïtés : double lecture : objectif ou subjectif

*Ex* : son sauvetage

=lecture subjective : il a sauvé qqun ou objective : il a été sauvé.

### 3. Certains déterminants indéfinis

**Expriment la pluralité en ajoutant des indications quant à la forme que revêt cette pluralité**

*ex* : « certains », « divers », « différents »

ou déterminants complexes comme « une masse de », « une foule de », « des torrents de... »



## **IV L'absence de déterminant**

### **A) EN TOUTES POSITIONS SYNTAXIQUES**

#### 1. Noms propres

Si déterminants = - *Partition interne* = « Paris n'est plus le Paris d'autrefois »

- *Classe* = « c'est la fête des Alberts »

- *Antonimase* = « c'est un don juan »

#### 2. Emplois autonomiques

si est cité en tant que réalité linguistique

ex : « 'chat' a quatre lettres »

#### 3 Coordinations totalisantes

Effacements de définis restituables dans énumérations exhaustives, en particulier celles en apposition à tout

#### 4. Coordinations identifiantes

Pas de déterminant en tête du deuxième GN

Ex : « mon collègue et néanmoins ami, M. Truc. »

### **B) EN POSITIONS SYNTAXIQUES PARTICULIERES**

#### 1. Apostrophes

#### 2. Attributs et appositions

ex : on l'a nommé *général*

#### 3. Constituant de locutions verbales

héritage de l'ancien français et de l'usage de l'article Zéro (valeur de généralité)

**NB :** Du point de vue *FORMEL*

**!!!** Ne pas confondre **groupe déterminant** et **déterminant complexe**

- GROUPE DETERMINANT = adjonction d'éléments annexes, facultatifs (non mobiles + impossibilité de les coordonner)

ex : toute la journée, ces quelques livres....

\*il m'a donné son propre et autre livre

- DETERMINANT COMPLEXE = constitué de plusieurs éléments ⇨ est composé d'un élément et de « de »

ex : « beaucoup de », « assez de », « plus de », « tellement de »,

« infiniment de » ...

+ tour : « n'importe quel », « une sorte de », « une espèce de ».

# Syntaxe : « Si »

## Introduction :

Face à l'éventail des emplois syntaxiques de si, la question est de savoir si on a affaire à un ou plusieurs morphèmes.

Nous avons 2 étymons en latin : *si* et *sic*

Et 3 types d'identification en gram traditionnelles : **adverbe d'affirmation, de degré,** et **conjonction de subordination** (interrogative indirecte ou hypothèse)

Si adverbe est en effet compris comme l'homonyme de si conjonction, en vertu des hasards de l'évolution phonétique qui, en français, rassemble ces deux signes sous une forme unique

Se démarquant de cette description homonymique, les travaux d'inspiration guillaumienne voient en effet en si un cas de synonymie grammaticale, et rapportent les différents signifiés de discours à un unique signifié de langue : **mouvement de pensée de l'hypothèse à la thèse :**

- avec l'**adverbe d'affirmation**, on a le **maximum du positif**,
- avec l'**adverbe d'intensité**, image d'un **positif moyen** ( incomplet)
- avec la **conjonction**, le **positif est en cause**.

## PLAN : I- Si adv :

### II- Si conj de sub.

## I- Si adverbe :

1- dans la séquence « et si... » = ADVERBE DE PHRASE :

« et si n'ai pas envie » (sonnet 7 des *Amours*).

Quasiment un rapport de cause à csq dans le sens « et de fait, et donc ».

Cependant, la plupart du temps, veut dire « pourtant, mais, cependant ». Au 16<sup>ème</sup>, il s'agit d'un groupe coalescent formé de la conj de coordination « et » et de l'adv « si ».

Vient du latin « sic ». Peut avoir 2 valeurs différentes : soit renforcement (ainsi, de fait), soit une valeur adversative (mais, pourtant). Se spécialise dans le tour adversatif. Cette valeur n'a pas subsisté en FM sauf dans le cadre d'une réponse où cet adv sert à contredire l'idée négative exprimée par le locuteur.

*NB* : dans l'exemple qui nous occupe, on remarque une occultation du sujet qui est conditionnée par la présence de « si ». Vient de la syntaxe AF. Le sujet peut être occulté au 16<sup>ème</sup> qd il n'y a aucune ambiguïté sur l'identité de l'agent du procès (= coordination synthétique), pour les sujets des vb impersonnels, après un adv ou une prép, après « et ».

Sur le plan sémantique, l'adv sert à asserter le positif, il caractérise l'énonciation en la rapportant à ce qui précède.

2- Si adv de degré ou d'intensité = ADVERBE DE CONSTITUANT:

Exemple aux vers 5 et 6.

Sur le plan sémantique, nous offre l'exemple *d'un positif incomplet* c'est-à-dire d'un degré sup à 0.

Sur le plan syntaxique, il ne peut fonctionner tout seul à la différence d'un adv d'affirmation. Il est forcément incident à certaines parties du discours, en FM, il est incident à des adj ou des adv : « si grand », « si bêtement ».

Quand il est adv, « si » laisse place à « tant » dvt vb. L'adv « tellement » peut être incident à tout support.

Pour la langue du 16<sup>ème</sup>, la distinction n'est pas encore fixée.

*NB* : dvt participe passé adjectivé, on utilise « si » ou « tant » : hésitation vb/adj.

Il faut distinguer les emplois libres des emplois corrélatifs.

- **Libre** : « j'ai une rime si basse »

- **Corrélatif** : sub de concession, de csq, comparaison.

-

a) CONSEQUENCE :

« l'âpre tourment ne m'est point si amer »

L'adv de degré « si » incident à « âpre » est en corrélation avec la conj « que » qui introduit une prop sub de csq.

b) CONCESSION :

Exemple : « si méchante que tu sois, je t'aime quand même »

Un élément est détaché de la ph, précédé de « si » et rappelé par relatif « que ».

Exemple : « si méchante soit-elle, je l'aime »

On peut le considérer comme parataxe, mais cependant, le rapport paratactique est un rapport concessif : on a une *subordination paratactique*. Ce qui témoigne de la sub<sup>o</sup>, c'est l'inversion du sujet.

c) COMPARAISON :

En langue ancienne, « si » et « aussi » sont concurrents. En FM, « si » se trouve slt dans des ph négatives (il n'est pas si grand).

## II- Si conj de sub :

1- Peut être introducteur d'une interro-négative = « DEMARCATEUR DE L'INTERROGATIVE INDIRECTE TOTALE » :- car ce si est une conjonction pour certains et un adverbe interrogatif pour d'autres

Exemple : « je me demande si tu viendras »

2- Si introduit une sub hypothétique :

Exemple : v9-10.

Rapport de cause à csq.

O. SOUTET : il ne s'agit pas d'un système hypothétique stricto sensu mais d'un système lâche à valeur causale qui donne l'énonciation de l'apodose comme csq de l'énoncé (de la protase).

3- Si introduit une sub exceptive :

Exemple : « je n'aime rien sinon toi »

*Exemple* : v8 : « rien ne me plaît sinon ce qui m'ennuie »

Description du 2<sup>nd</sup> exemple : prop sub elliptique du vb. « Se » et « non » sont soudés pour fournir après une prop négative un tour de sens exceptif.

RQ : Autre plan possible (choisir texte)

**I- I si adverbe de phrase**

**II- II Si adverbe de constituant**

**III- III Si démarcateur de l'interrogative indirecte totale**

**IV- IV Si conjonction de subordination**

# Les prépositions

**Introduction** : le latin est une langue synthétique donc pas de prép. Mais, dès le latin tardif, la langue devient analytique, il y a donc nécessité de prép. Selon Soutet, la prép règle un problème d'incidence qui sans elle serait impossible.

La prép est invariable et est définie comme pivot relationnel. Elle n'a pas de fonction en soi mais assure la liaison entre un support d'avant et un support d'après appelé régime, toujours de statut nominal, et syntaxiquement dépendant. C'est un mot subordonnant, qui marque la dépendance entre les termes qui l'entourent.

On distingue des prép à très large polysémie, dites prép vides, et des prép dites sémantiques. On signalera les emplois figés, dans les locutions conj de sub ( jusqu'à ce que, d'autant que, selon que), dans les locutions adv (à dans, peu à peu, du tout), et lorsque la prép sert de préfixe (par dans parfait, pour dans pourquoi).

[D'un point de vue étymo, les prép sont toutes des prép héréditaires, c'est-à-dire qui viennent du latin, sauf dans et dessus, de formation française.]

## **PLAN : I- Morphologie**

- 1- Prépositions héréditaires
- 2- Prép formées par dérivation impropre
- 3- Prép formées par composition.
- 4-

## **II- Syntaxe des prépositions**

- 1- Fonctionnement
- 2- Classement fonctionnel des prép

## **I. Morphologie**

### 1- Prép héréditaires

A, de, entre, par, pour, sans, sur.

### 2- Prép formées par dérivation impropre

Peuvent venir d'adv, comme *devant, derrière, depuis*. D'adj, comme *plein, sauf*, et dans ce cas deviennent invariables, mais aussi de participes, comme *suivant, moyennant, excepté, hormis, passé, vu* ; ils deviennent aussi invariables.

### 3- Prép formées par composition

Soit sur une base latine, comme *parmi* et *dans* (qui vient de dedans), soit sur une base romane, comme *malgré*, soit en formation de locutions prép, comme *à côté de, au lieu de, grâce à, à la faveur de*.

## **II. Syntaxe des prép**

### 1- FONCTIONNEMENT

#### a- La prép subordonne un constituant à un autre constituant.

L'ensemble du gpe ainsi formé assume la même fonction que l'élément tête de gpe.

La prép fonctionne dans un gpe nominal ou pronominal, puisque le nom ne peut être complété directement par un autre élément nominal. Elle fonctionne dans un gpe adj, l'adj ne pouvant être complété directement non plus. Dans le gpe verbal, la prép construit des COI, des COS, ou des cpts circ intégrés (c'est-à-dire qui rentrent dans le gpe verbal).

b- La prép subordonne un constituant à l'ensemble de la phrase.

Il vient dans ce cas s'inscrire dans la dépendance de la phrase entière. Le gpe est alors mobile dans la phrase et assume la fonction de cpt circ adjoint.

Lorsqu'elle construit le cpt circ, la prép conserve une valeur sémantique plus ou moins stable. Par contre, qd elle introduit un CO, elle perd tout contenu sémantique, puisque le choix de la prép n'est plus libre mais imposé par le verbe.

2- CLASSEMENT FONCTIONNEL DES PREP

a- Prép introduisant les cpt à valeur circ :

Qd elle introduit le cc adjoint, elle garde sa pleine valeur sémantique. Les prép peuvent ainsi marquer le temps, le lieu, la manière, l'accompagnement, le moyen, la cause, le but, l'opposition.

Qd elle introduit le cc intégré, le choix de la prép est libre aussi, de même que qd elle introduit le cpt de nom ou d'adj à valeur circ, le choix de la prép se fait en fonction du sens.

b- Prép introduisant des cpts imposés :

Seules les prép à faible valeur de sens, comme *en*, *à*, *de*, ont pu se prêter aux constructions imposées. Dans ce cas, introduit le COS, le COI, le cpt de l'adj dit transitif, le cpt du nom. Dans ce cas, la prép est plus ou moins grammaticalisée.

# La coordination

**Introduction** : c'est seulement fin 19<sup>ème</sup> qu'une différence est effectuée entre la coordination et la subordination. Avant, on confondait la coordination et la subordination, confondues dans la classe des conjonctions, elle-même confondue avec les adv et prép dans la classe des particules.

Depuis quelques années, remise en cause des coordinations classiques : *mais, ou, et, donc, or, ni, car*. On laissera de côté *donc* qui possède un fonctionnement particulier, c'est-à-dire adverbial.

Sont des outils de liaison, invariables, qui se distinguent des adv et des prép. Les conjonctions de coordination, contrairement aux conjonctions de subordination coordonnent des éléments placés sur le même plan syntaxique. Elles garantissent ainsi l'autonomie syntaxique des éléments reliés.

## **PLAN : I- La définition d'une conjonction de coordination**

- 1- Une définition morpho ?
- 2- Une définition sémantique ?
- 3- La définition syntaxique.

## **II- Vers une stylistique de la conjonction de coordination**

### **I- La définition d'une conjonction de coordination :**

#### *1- Une définition morpho ?*

Il y a une disparité morpho des conjonction de coordination, contrairement aux conjonction de subordination qui ont une semi unité avec le que.

*Il y a deux origines :*

Certaines, dites *purs coordonnants*, sont issues de conjonction de coordination latines et associent dans la phrase des éléments de même rang. C'est le cas de *et* à valeur additive, de *ou* à valeur disjonctive, et de *ni* à valeur négative. Ont la capacité de se redoubler en polysyndète.

D'autres sont issues d'adv latins, comme *mais, donc et car*, et continuent de spécifier une relation logique entre les éléments.

Cependant, permanence de certains traits morpho : invariabilité et ténuité phonologique, tellement ténues qu'elles ont besoin parfois de renfort d'adv comme *puis, en effet, cependant*.

#### *2- Une définition sémantique ?*

Les conjonction de coordination n'ont pas de sens en elles-mêmes.

Par exemple, *et* « n'est qu'une marque de solidarité, sans signification propre » (Arrivé). Elles co-signifient, c'est-à-dire qu'elles signifient en contexte.

### Valeurs de « ET » :

- L'adjonction : « des œufs et du beurre ».
- La succession tempo : « il a frappé et est entré ».
- L'opposition : « il mange et ne grossit pas ».
- La succession logique : « il s'arrête et on s'arrête ».

Cependant, la notion même d'adjonction est complexe et ambiguë :

#### *Exemples:*

- «Les pièces de Corneille et de Racine» → aucune pièce commune à R et C.
- « Les lois de l'AN et du Sénat » → lois votées par les 2.
- « Pierre mange et mange » → accroissement.
- « P et P jouent avec un train et une voiture » → distributivité.

### Valeurs de “ou”:

- Alternative ou disjonction exclusive: “garçon ou fille?”
- Alternative ou disjonction inclusive: “on recherche un garçon ou une fille parlant espagnol”.

Valeurs de “ni”: est la négation de “et” et de “ou”.

### Valeurs de “mais”:

- Correction: “je ne bois pas d'alcool mais de l'eau” (si si, c'est vrai).
- Argumentation: mais ne contredit pas l'élément A mais contredit en réalité la cl implicite suggérée par l'énoncé de ce premier élément.

Valeurs de “car”: justifie l'énoncé qui le précède et que l'énonciateur prend en charge.

Valeurs de “or”: valeur essentiellement argumentative.

→ on va vers une ramification extrême, toute conjonction peut avoir un sens particulier. Cependant, *or* et *car* ont un sens relativement ferme.

### 3- La définition syntaxique :

La conjonction de coordination marque une égalité fonctionnelle entre les éléments qu'elle associe. On parle d'isofonctionnalité.

*Or* et *car* relient soit 2 phrases, soit 2 prop.

*Mais* peut relier des phrases, des prop et aussi des adj, mais il ne peut relier 2 substantifs.

→ capacité de coordination plus limitée que pour *et*, *ou* et *ni*.

*Et*, *ou*, *ni* peuvent tout relier. C'est le noyau dur des conjonctions. Ils peuvent être répétés devant chacun des termes qu'ils unissent.

La conjonction de coordination réfère au terme précédent de la coordination dans son entier et intègre l'entier du 2<sup>nd</sup> terme dans un jugement de relation. Elle ne peut être postposée :

*Exemple* : « N'agitez pas ainsi vos mains » → adv de manière.

«La langue se transforme, ainsi on ne dit plus » → conjonction de coordination

La conjonction de coordination se tient en ppe en tête du segment qu'elle introduit, elle n'est pas mobile. Elle ne peut avoir la fonction de propos.

Les conjonctions de coordinations refusent de se combiner entre elles, sauf *donc*.



## **II- Vers une stylistique de la conjonction de coordination :**

Il peut y avoir des cas particuliers d'association.

Le *et* peut introduire une hyperbate, un rajout syntaxique qui se fait souvent avec la conjonction de coordination. On parle alors de *et* hyperbatique : « ce n'était pas sa faute, et encore moins la mienne »

Le *et* peut servir à construire des polysyndètes : « et la mer et l'amour ont l'amer pour partage ».

Il peut servir à construire un zeugme ou attelage syntaxique : « elle refusait cet argument et que je puisse l'invoquer »

L'asyndète se caractérise par l'absence de coordination.

Il peut servir à construire un zeugme sémantique : « elle aime les chiens et son mari »

*Et* affectif de relance rythmique, à fonction phatique : « et je suis d'acc avec toi »

# Les propositions subordonnées relatives

**Introduction** : on appelle proposition subordonnée relative les propositions répondant aux critères suivants :

- CRITERES FORMELS : elle est introduite par un relatif, qui peut être pronom, adv pronominal, adj et possède un statut complexe : il *représente* son antécédent, et assume une fonction syntaxique dans la subordonnée. Dans le même temps, il joue un rôle *démarcatif*, comme la conjonction de subordination.

- CRITERES SYNTAXIQUES : la subordonnée relative n'a aucune autonomie, et ne peut donc subsister seule. 3 genres de relatives : les *relatives adjectives*, qui ont un antécédent et le complètent à la manière d'un adj, les *relatives substantives* sans antécédent, qui ont une fonction nominale dans la phrase, et les *relatives attributives*, qui se comportent / à leur antécédent comme un attribut, et constituent donc l'info ppale de la phrase.

## **PLAN : I – Morpho syntaxe des outils relatifs**

- 1- diversité des mots relatifs
- 2- emploi des relatifs

### **II – Typologie des relatives**

- 1- les relatives substantives
- 2- les relatives adjectives : déterminatives et explicatives
- 3- les relatives attributives

### **III – Syntaxe modale et temporelle**

## **I – Morpho syntaxe des outils relatifs**

### 1- diversité des mots relatifs

2 séries de mots relatifs :

- LA SERIE SIMPLE, les pronoms *qui, que, quoi*, et les pronoms et adv *dont* et *où*.
- LA SERIE COMPOSEE, avec *lequel* et ses composés *duquel* et *auquel*, qui portent les marques du genre et du nbre, et le relatif *quiconque*.

A remarquer *que qui, que, quoi, dont, où* peuvent également apparaître dans l'interro, de même que les formes composées.

### 2- emploi des relatifs

Ont deux sortes d'emplois, nominaux et représentants :

#### a) **les relatifs nominaux** :

Sont sans antécédent et renvoient directement à un référent.

*Lequel, dont* et *où* sont exclus de ce fonctionnement. Concerne *qui, quoi* et *quiconque*.

b) **les relatifs représentants** :

Ils reprennent leur antécédent

*Dont* : toujours représentant, il remplace le gpe *de* + *relatif*. Deux règles limitent son emploi : la relation d'appartenance qu'indique *dont* ne doit pas être exprimée une 2<sup>nd</sup>e fois dans la proposition. Exemples : « \*l'endroit dont j'en viens » ou « \*la femme dont je connais son mari ». Il ne peut être utilisé si le nom dont il dépend est placé après une prép, il sera alors remplacé par *duquel*.

*Où* : adv qui ne peut être utilisé qu'après un inanimé.

Les emplois de *qui* et *que* ne sont pas attachés à la distinction animé/inanimé.

## **II – Typologie des relatives**

### 1- les relatives substantives

Elles n'ont pas d'antécédent, et donc peuvent occuper toutes les fonctions que celui-ci peut assumer dans la proposition. Elles assument des fonctions nominales et peuvent être sujet, attribut, CO, cpt d'agent, CC, cpt du nom et cpt de l'adj. Deux sortes de relatives substantives : les indéfinies, parce que leur antécédent demeure purement virtuel, et celles qui constituent l'expansion d'un pronom démonstratif, les périphrastiques (celui ou ce). Dans ce dernier cas, il faut savoir différencier avec le cas où l'indéfini a déjà un subordonnant.

Les substantives peuvent assumer la fonction de cc de concession :

Exemple : « où que tu ailles, je serai toujours avec toi. »

*NB* : « qui vous savez », « à qui de droit », « à qui mieux mieux » sont des locutions figées.

### 2- les relatives adjectives : déterminatives et explicatives

L'antécédent peut être nominal ou pronominal, mais aussi adjectival (« fou que tu es »), ou adverbial (« j'irai là où tu iras »).

*NB* : normalement, les noms propres et les noms communs précédés d'un possessif sont auto-déterminés, ainsi, les relatives qui leur sont adjointes sont toujours explicatives. Cependant, les relatives déterminatives sont possibles lorsqu'on applique à ces antécédents un prélèvement partitif : « le Paris que j'ai connu n'est plus ».

Si l'antécédent est une expression non définie (c'est-à-dire nom commun précédé d'un déterminant indéfini), on ne peut dans ce cas tirer argument de l'identification référentielle pour distinguer les 2 sortes de relatives. Cependant, certaines relatives apparaissent essentielles à la compréhension de la phrase.

Il y a deux sortes de relatives adjectives :

- **la relative non restrictive**, qui peut être supprimée sans nuire au sens de la phrase. On l'appelle aussi relative explicative, ou appositive.
- **la relative restrictive ou déterminative**, qui ne peut être supprimée, puisqu'elle permet de déterminer l'antécédent pour l'identifier avec précision.

La différence entre les deux ne peut se déterminer que par l'interprétation contextuelle. On peut cependant trouver qq critères :

- la relative explicative est assortie d'une intonation parenthétique.
- Lorsque l'antécédent est en position attributive, la relative est toujours explicative.
- Enfin, une relative qui a pour antécédent un nom propre, un pronom démonstratif composé (celui-ci), ou un nom déterminé *par aucun, chaque, tout*, est forcément explicative.
- En revanche, si l'antécédent est un pronom démonstratif simple, on a affaire à une restrictive.

### 3- les relatives attributives

Elles ne peuvent être introduites que par *qui*.

Elles portent l'info nouvelle de la phrase, elle en est le propos ou prédicat. On ne peut les supprimer sans modifier le sens de l'énoncé. Elles sont prédicatives. Le test de la pronominalisation est nécessaire pour savoir si elles portent l'info nouvelle : « j'ai entendu un oiseau qui chantait » / « je l'ai entendu qui chantait ».

Elles ont plusieurs fonctions :

- **Proposition relative attribut du sujet** : après les verbes d'état (être, rester, se trouver), lorsque ces verbes sont suivies d'un cc de lieu.  
Exemple : « elle était là, qui attendait ».
- **Proposition relative attribut de l'objet** : après les verbes de perception.  
Exemple : « je l'entends qui rentre ».  
Mais aussi, après les verbes permettant ordinairement d'introduire l'attribut de l'objet (avoir, rencontrer, trouver).  
Exemple : « j'ai les mains qui tremblent ».
- **Après les présentatifs** : « voici », « voilà » :  
Exemple : « voici les animaux qui arrivent ».

Dans le cas des adjectifs attributs du sujet avec le verbe être : dans le cas du procédé stylistique de renforcement de l'adjectif en position détachée : « pressé que j'étais de vous voir, je suis venu aussitôt ».

### 4. Les relatives comme expression circonstancielle :

Les relatives explicatives ou accidentelles peuvent apporter des nuances circ diverses. Mais elles ne sont pas mobiles. En revanche, certaines relatives ont toutes les caractéristiques formelles et sémantiques de la proposition circ.

Exemple : « Là où je vais, le soleil brille ».

Les relatives complément circonstanciel de concession : *qui que, quoi que, où que + subj*, le premier élément peut s'interpréter comme un pronom indéfini caractérisant une catégorie sémantique (animé, inanimé, lieu), le 2<sup>nd</sup> est un relatif qui lui assure une place et une fonction dans la subordonnée de sens concessif. Mais peuvent aussi être introduites par *quelque...que, quel...que*.

### **III – Syntaxe modale et temporelle**

Dans les relatives adjectives, le TEMPS et le MODE fonctionnent comme dans des indépendantes.

**L'indicatif** est le mode le plus employé.

**L'infinitif** est employé aussi, dans les déterminatives, avec une nuance de conséquence et / ou de but. Dans ce cas, il se combine toujours avec un antécédent indéfini, pour offrir une image virtuelle la plus large possible.

Le subjonctif apparaît en relative déterminative après un antécédent indéfini, lorsque le verbe exprime une incertitude ou un jugement dépréciatif ; lorsque l'existence du fait est voulue ou supposée mais non acquise ; après un antécédent au superlatif, ou exprimant une idée d'exclusion ; après une ppale négative, dubitative, interrogative ou hypothétique ; qd il y a sélection quantitative ou qualitative de l'antécédent et que l'existence du fait signalé est restreinte. Exemple : « il n'y a personne qui puisse ».

Dans les relatives substantives, le mode le plus courant est l'indicatif.

L'infinitif se rencontre après le gpe prépositionnel *de quoi* (« il n'y a pas de quoi se vanter »).

Le subjonctif est obligatoire avec les relatifs indéfinis complexes, dans les relatives concessives (« quoi que tu fasses... »)

# Les propositions subordonnées

**Introduction :** la proposition subordonnée entretient un lien de dépendance avec la ppale. L'élément subordonné ne peut faire phrase à lui seul. En ceci, la conjonction de subordination est différente de la conjonction de coordination. De plus, la conjonction de subordination peut être reprise par *que* (outil conjonctif universel).

Tantôt le mot marquant la dépendance peut introduire un mot ou un gpe de mots à valeur nominale. C'est dans ce cas une prép. Tantôt il introduit une proposition, c'est une conjonction de subordination. Mais il peut aussi y avoir une absence de mot subordonnant.

Le plan doit être discuté, car il y a plusieurs plans possibles qui ne sont jamais parfaitement satisfaisants. On peut faire :

- Un classement FONCTIONNEL de la subordonnée : 1) les complétives, qui ont la fonction du nom ; 2) les circ ; 3) les relatives. Le problème est que l'on mélange nature et fonction (entre circ et relative par exemple), mais aussi qu'il n'y a pas moyen de caser les relatives substantives. Le plan est efficace qd il n'y a pas de relatives substantives, tout en restant incohérent en ce qu'il mélange nature et fonction.
- Un classement MORPHOLOGIQUE : 1) substantives (fonctionne comme un nom, complétives...); 2) adverbiales (les circ et les participiales); 3) adjectives. Plan qui fonctionne mais joue sur les analogies entre les classes des noms, adv, adj et les subordonnées.
- Un classement EN FONCTION DES CONJONCTIONS DE SUBORDINATIONS, que nous allons appliquer.

→ il faut toujours dans l'intro discuter les différents plans possibles.

## **PLAN : I- Subordination sans mot subordonnant**

- 1- La parataxe formelle/ les tours subordonnants
- 2- Les subordonnées infinitives ou participiales
- 3- Les interrogatives indirectes partielles

## **II- Subordination avec mot subordonnant, les subordonnées conjonctionnelles**

- 1- Les conjonctives pures
- 2- Les conjonctives relationnelles
- 3- Introduites par un relatif

## **I – Subordination sans mot subordonnant**

Il y a absence de mot introducteur pour la subordonnée. Plusieurs catégories.

### *1- La parataxe formelle / les tours subordonnants :*

**Parataxe formelle** = une juxtaposition apparente de propositions.

Cela dit, un certain nbre de marques lexicales et syntaxiques viennent renforcer le lien de dépendance.

→ La mélodie de la phrase se dvpe toujours sur le même modèle : ascendante pendant la subordinnée, et descendante pendant la ppale.

→ Ce sont toujours des C. C.

→ On remarque la présence d'outils lexicaux parfois, qui permettent d'établir la relation logique entre les propositions : exemple : « Rien ne peut le satisfaire, *tant* il est... »

→ Jeu des modes et des temps verbaux :

- *Le conditionnel*. Dans ce cas, une ligature peut intervenir, mais elle est facultative : exemple : « *J'aurais* un secret, (que) je ne vous le confierais pas ».
- *Le subjonctif*. Exemple : « Qu'il *vienn*e, (et) je lui dirai ma façon de penser ». A cela peut s'ajouter la post position du sujet.
- *L'impératif*. Exemple : « *Dis*-moi la vérité, (et) tu seras récompensé ».

→ On observe que ces marques vbales se rencontrent exclusivement dans les cc d'hypothèse, et parfois de concession.

→ Cas limite : la modalité interro. Exemple : « l'insurrection triomphait-elle ? C'en était fini de la rép ». 2 phrases se suivent en apparence, mais la question a plus une valeur d'hypothèse que de véritable interro.

→ Autre cas limite : les structures corrélatives. Exemple : « *tel* il était, *tel* il restera ». Subordonnée et ppale sont liées syntaxiquement et sémantiquement. On est à la limite de la subordination marquée.

## 2- Infinitives et participiales :

Se présentent sans mot subordonnant puisque les modes inf et participes ont une valeur nominale ou adjectivale qui leur permet de s'intégrer directement dans la phrase.

→ la proposition infinitive : exemple : « je sens *monter* la fièvre ». La proposition est un cpt essentiel du verbe, on la classe donc dans la catégorie des complétives.

→ la proposition participiale : exemple : « la nuit *venant*... ». Elle occupe une fonction accessoire, et a le rôle de cc adjoit.

## 3- Les interrogatives indirectes partielles :

Exemple : « dis-moi *quel fruit tu veux* ».

En tête de subordinnée, présence d'un mot interrogatif, mais qui n'a pas pour autant le rôle de subordonnant. Ces mots apparaissent aussi dans les interro directes.

En revanche, les subordinnées interro indirectes totales exigent la présence d'un mot introducteur, *si*. Il ne peut être classé dans les conjonctions de subordination car ne peut être repris par *que*. On l'appelle alors parfois, pour le différencier de la conjonction de subordination d'hypothèse *adverbe interro*.

## **II- La subordination avec mot subordonnant : les conjonctionnelles :**

Il s'agit de distinguer les relatifs d'avec les conjonctions de subordination : ils ont tous les deux un rôle de démarcation entre la subordinnée et la ppale.

Cependant, le relatif a une fonction dans la phrase, alors que la conjonction n'a aucune fonction.

3 critères distinguent la conjonction du relatif : son *invariabilité* (mais certains relatifs sont invariables, comme que et quoi), son *vide fonctionnel*, son *aptitude à être reprise* par **que** (à l'exception de *comme*).

1- Les conjonctives pures :

Elles sont introduites par des conjonctions de subordination qui n'ont pas de sens en elles-mêmes : *que* et *si* (*si* dans l'interro totale).

Ce sont les complétives. Elles ont un rôle essentiel dans la phrase.

2- Les conjonctives relationnelles :

Ce sont toutes les autres conjonctions, qui ont un sens et introduisent les circ : les temporelles (*qd, lorsque, tandis que*), les inales (*afin que, pour que, de peur que...*), certaines causales (*parce que*), la plupart des concessives (*bien que*), certaines consécutives (*de façon que, en sorte que, si...que*), et certaines comparatives.

3- Introduites par un mot relatif :

la proposition subordonnée relative fonctionne comme un adj / à son antécédent, ou bien elle possède une fonction nominale dans la phrase.

(voir cours sur les relatives)



# Les modes impersonnels du verbe

**Introduction** : il y a trois types de modes pour les verbes :

- Le mode personnel et temporel : *indicatif* et *conditionnel*.
- Le mode personnel et intemporel : *subjonctif* et *impératif*. Dans ces deux cas, il n'y a pas d'opposition prst, passé futur. On ne peut distinguer les époques.
- Le mode impersonnel et intemporel : *infinitif*, qui est la forme nominale du verbe, le *participe*, qui est la forme adjectivale, le *gérondif*, qui est la forme adverbiale du verbe.

C'est ce mode qui nous intéresse, 3 leçons distinctes.

# L'infinitif

## Introduction :

- ce mode n'autorise aucune variation de mode et de temps. L'infinitif n'actualise pas, il laisse le procès vbal dans sa plus gde **virtualité**.  
Cf. déf guillaumienne : infinitif = « forme **in posse** » du verbe ; l'inscription du procès est potentielle ( vs subjonctif « in fieri », et indicatif « in esse »)
- **L'opposition entre forme simple et forme composée** de l'inf n'est pas une différence de temps, mais d'**aspect** : la forme simple indique l'aspect non accompli, le procès étant envisagé dans son déroulement, et la forme composée indique l'aspect accompli, et présuppose que l'action a eu lieu. Cette opposition aspectuelle peut se comprendre sous l'angle d'une chronologie relative à l'intérieur de l'énoncé.
- Comme le substantif, l'inf peut être **actualisé par un article** qui lui est propre. Il peut entrer dans la phrase comme un constituant nominal et occuper les fonctions du nom. Il peut être **totalelement substantivé** et devenir un nom à part entière.
- Cependant, il possède un certain nbre de traits verbaux : il fournit les modèles de conjugaison, il rend compte des oppositions de voix (il est diathétique), mais aussi des oppositions aspectuelles.  
→ il occupe une position intermédiaire entre le nom et le verbe. **MIXITE**

## PLAN : I- Emplois verbaux de l'infinitif

- 1- Centre d'une phrase autonome
- 2- Centre d'une proposition subordonnée
- 3- Centre d'une périphrase vbale

## II- Emplois nominaux

## III- L'infinitif substantivé

## I. Les emplois verbaux de l'infinitif

*Rappel* : infinitif relève catégorie du verbe car :

- Présence d'un support agentif indéterminé ou déterminé (si véhiculé par un constituant du contexte).  
*Ex* : loin de parler pour toi tu parlais pour toi-même. tu : support agentif)
- Opposition entre forme simple et forme composée  
**Simple** : - **valeur diathétique** ( relative à la voix verbale)  
- **valeur aspectuelle / tensive d'inaccompli**

**Composée** : **valeur extensive/d'accompli**

**!!!** Attention à la remontée de la valeur aspectuelle. Le français préfère la forme simple

*Ex* : elle a dû manquer son train = elle doit avoir manqué son train

- Capacité à régir des compléments verbaux  
*Ex* : je vais te briser comme verre

- Capacité de supporter la négation

Ils assument le centre d'une proposition en temps que verbe.

### 1- Centre d'une phrase autonome ( infinitif prédicatif)

→ INF DIT DE NARRATION : *exemple* = « et tous *d'éclater* de rire ». La particule *de* n'est pas le signe d'un emploi nominal, elle sert seulement à actualiser l'inf. Cet inf est apparu en moyen français (14, 15<sup>ème</sup>).

→ INF DELIBERATIF DE MODALITE INTERRO : *exemple* = « Que *faire* ? ».

Pas d'actualisation. Mode in posse.

→ INF D'ORDRE DE MODALITE JUSSIVE : *exemple* = « ne pas *fumer* ».

→ INF OPTATIF EN MODALITE EXCLAMATIVE : *exemple* = « *voir* Naples et *mourir* ! ».

*Remarque* : il existe aussi un inf en construction absolue très courant au 16<sup>ème</sup>, notamment chez Rabelais : *exemple* : « Pantagruel, *avoir* entièrement conquis le pays, transporta... ».

### 2- Centre d'une proposition subordonnée

→ PROPOSITION RELATIVE : *exemple* = « je cherche un endroit où *manger* tranquillement ».

→ PROPOSITION COMPLETIVE, INTERRO INDIRECTE : *exemple* = « il ne sait plus que *faire* ».

→ PROPOSITION INF : *exemple* = « Je vois les enfants *courir* ». Après un verbe de perception, l'infinitive a un agent propre, peut commuter avec une relative, un SN.

!!! appellation contestée. **Critères** de définition proposition infinitive :

- support agentif référentiellement disjoint du sujet du verbe conjugué
- verbe à l'infinitif ne peut être pronominalisé
- critère distributionnel : support agentif non pronominal peut être placé à droite ou à gauche du verbe. ex : j'entends la cantatrice chanter/chanter la cantatrice
- critère sémantique : verbe subordonnant garde son sens plénier

### 3- Centre d'une périphrase verbale = combinaison avec un semi-auxiliaire

Périphrase verbale : forme composée qui associe un auxiliaire (de voix, de temps, d'aspect, de mode) et une forme verbale à un mode impersonnel.

L'infinitif véhicule alors forme essentielle du procès ( je vais faire)

4 catégories : temps ; aspect ; voix (*périphrases d'immixtion*); mode (*périphrases modales*)

#### a- Critères

- ① Altération lexicale, sens subduit de l'auxiliaire.
- ② Coalescence verbale: le gpe est soudé. Refus de l'insertion d'un mot à l'intérieur de la périphrase: *exemple*: “je fais travailler les élèves” / “\*je fais les élèves travailler”.
- ③ Pronominalisation de l'inf difficile, voire impossible: “il va partir”/ “\* il le va”.
- ④ pour « faire », invariabilité du participe: “la vache que j'ai fait manger”.

fluctuation avec laisser

⑤ prédisposition à la construction infinitive

- *non exclusivement* : devoir. Il doit de l'argent/il doit partir
- *exclusivement* : pouvoir, commencer à, finir de

**b- Types :**

① PERIPHRASE DIATHETIQUE (DE VOIX) / ACTANTIELLES / D'IMMIXTION

**Immixtion** : mode de participation du sujet grammatical à la réalisation du procès

- Immixtion exécutive/passive
- Immixtions causative et anti-causative le sujet est l'instigateur d'un procès dont il n'est pas l'agent : « il fait courir les élèves » vs « il empêche les enfants de courir »

*Remarque* : statut ambigu de l'agent exécutif : patient et agent : un tour médio-passif

- Immixtion permissive : le sujet n'est pas l'agent du procès, il se maintient dans une attitude de non empêchement du procès : « il laisse courir les siens ».
- Immixtion connective : degré 0 de participation au procès, sujet spectateur : « il s'est vu confisquer ses biens ». Synchronie entre un sujet et un procès
- Immixtion tolérative : « il laisse la cantatrice chanter »

- Faire + inf : soit une périphrase, soit une proposition inf. Mais subduction du verbe et coalescence, c'est donc bien un périphrase.
- Laisser + inf : diathétique permissive, ou tolérative. La subduction de laisser est beaucoup moins sensible que pour faire, de même que la coalescence. **On a tendance à le classer dans la périphrase, mais en l'absence de critère, on peut en faire une proposition infinitive.**

② PERIPHRASES MODALES :

Apportent une modalisation du procès, avec *pouvoir*, *devoir* et *savoir*.

Les **modalisations** sont :

*déontique* (droit et devoir),  
*aléthique* (valeur de réalité de l'énoncé),  
*épistémique* (certain, plausible).

- Savoir + inf : *savoir* n'a absolument plus son sens plénier. Il signifie la capacité et le pouvoir. Historiquement, existe dès l'AF, et est utilisé à n'importe quel ps et n'importe quelle personne. A partir du 17<sup>ème</sup>, on va limiter les emplois :
  - sur le plan modal, on l'emploie au conditionnel.
  - Souvent avec le discordancier seul : *ne*.
  - Uniquement avec des sujets de personnes.
- Pouvoir + inf : les différents sens de *pouvoir* sont nombreux :
  - Avoir la capacité de : « **il peut marcher** ». **Ce n'est pas une périphrase.**
  - Avoir l'autorisation : « tu peux sortir ». Mode déontique. Altération lexicale, c'est donc une périphrase vbale. Mais on peut pronominaliser facilement.

- Il est impossible de : « il ne peut pas partir ainsi ». Modalité aléthique. Périphrase.
- Possibilité : « il peut pleuvoir ». Pas de pronominalisation, modalité aléthique, périphrase.
- 
- Devoir + inf :
  - Devoir peut avoir un COD substantif : « on doit respecter ses parents ». Ce n'est pas une périphrase.
  - Sens de nécessité : « cela devait arriver ». Modalité aléthique, périphrase.
  - Sens de vraisemblable : « il doit être malade ». Modalité épistémique, périphrase.
- Sembler + inf : (épistémique)

### ③ PERIPHRASES TEMPORELLES :

- Aller + inf : « il va l'épouser » : dit le futur proche.
- Venir + inf : « il vient de l'épouser » : dit le passé proche
- Devoir+ inf : valeur de prospectif « il devait l'épouser vingt ans plus tard »

### ④ PERIPHRASES ASPECTUELLES

a) *Celles qui présentent l'aspect sous l'angle d'une de ses phases :*

- Se mettre à, commencer à + inf : **aspect inchoatif**.  
(Cependant, on note qu'il y a peu d'altération lexicale.)
- Finir de, achever de + inf : **aspect terminatif/égressif**
- Etre à, être en train de + inf : **aspect continuatif**

b) *Celles qui présentent l'ensemble du procès comme une phase*

- Commencer par + inf : évocation premier maillon d'une chaîne d'événements hétérogènes **aspect inchoatif**
- Continuer à/de, ne faire que : description du procès comme maillon central d'une chaîne d'év. homogènes **aspect duratif**
- Finir par + inf : procès comme élément final d'un chaîne d'év. hétérogènes

## I- Les emplois nominaux

### 1- L'infinitif substantivé

ex : « le rire, le manger, le pouvoir. »

Le verbe n'a plus aucune prérogative vbale. Il est devenu un substantif autonome, potentiellement qualifié par un adj et déterminé par l'article. A été très dvpé au 16<sup>ème</sup>. La liste est close en FM. On n'en invente plus que dans le voc philosophique.

### 2- Absence de flexion

valeur omnitemporelle. Impuissance à marquer inscription du procès dans l'ultérieur/l'antérieur. ex : « moi, partir ? jamais. »

### 3- Neutralité diathétique de l'infinitif

ex :une maison à vendre/ une machine à coudre  
forme simple à valeur passive/active

### 4- fonctions nominales

- Sujet : « lire est un plaisir ».
- Attribut : « l'essentiel est de participer ».
- COD : « j'aime lire ».
- COI : « Je pense à partir ».
- COS : « je l'accuse de mentir ».
- Régime d'une prép : « avant de partir ».
- Apposition : « mes deux plaisirs, boire et manger ».
- Constituant détaché par segmentation :
  - ° « Pierre, il est venu »
  - ° « C'est peu de vous le dire » c'=consttuant détaché. peu = attribut
- cpt du nom : « le plaisir de lire ».
- cpt de l'adjectif « prêt à tomber dans un abîme »
- Tour unipersonnel « il fait beau voir ce bras » voir= complétif de il fait
- Cpt circonstanciel « loin de parler pour moi, tu parlais pour toi même »
- Infinitif de progrédience  
après verbes de mouvement, non subduits. Prolongation et justification du procès

# Le participe

**Introduction :** comprend deux formes : le prst et le passé.

Il conserve deux traits verbaux essentiels :

- Il évoque un procès et à ce titre est rattaché à un support nominal.
- Il a une réaction verbale.

La différence passé/prst n'est pas une différence temporelle. Cette différence tient soit à l'aspect (pp prst non accompli / pp passé accompli), soit à l'enchaînement des actions dans la phrase (pp prst action simultanée / pp passé action antérieure).

Mais il comprend une affinité avec l'adj et, pour le pp passé, il s'accorde en genre et en nbre avec le support nominal. Le pp prst est devenu invariable en 1679.

→ c'est donc une forme intermédiaire entre le verbe et l'adj.

## **PLAN: I- Emplois verbaux**

- 1- Centre d'une proposition participiale
- 2- En composition avec un verbe
- 3- Centre de périphrase verbale

## **II- Emplois adjectivaux**

- 1- Fonction épithète
- 2- Fonction attribut

## **III- Cas particuliers de dérivation impropre**

- 1- On peut substantiver le participe
- 2- Adjectivation
- 3- Peut devenir un mot invariable

## **I. Emplois verbaux**

### *1- Centre d'une proposition participiale*

L'information est autonome et il régit un support autonome, c'est-à-dire qu'il n'a aucune fonction principale.

*Exemple :* « l'hiver venant, les troupes se retirèrent ».

### *2- En composition avec le verbe*

Combiné avec un aux, il sert à la formation des temps composés et de la voix passive. Faire des remarques sur l'accord du participe.

### *3- Centre de périphrase verbale*

C'est une spécificité du Moyen Français. Cas unique du verbe être + pp prst.

*Exemple :* Ronsard : « une vigne sauvage est rampant ». Aspect duratif, périphrase aspectuelle. Est condamnée dès Malherbe en 1610.

## II. Emplois adjectivaux

N'apporte plus d'info ppale et autonome. Il s'appuie sur un support nominal, mais qui occupe une fonction dans la phrase. Le participe entre comme constituant facultatif du gpe nominal.

Pour le pp passé, le sens de la forme adj est le résultat. C'est un *résultatif*. Avec les verbes transitifs, la forme adj s'interprète comme un passif (« aimé de ses enfants »). Avec un verbe intransitif, elle s'interprète comme un actif et indique l'aspect accompli (« sortie de bonne heure... »)

### 1- *Fonction épithète*

Exemple : « la pluie tombant sur les toits fait du bruit » → épithète lié.

Exemple : « travaillant sans relâche, P devait réussir » → épithète détaché.

Npc avec une proposition participiale. N'a pas d'agent propre autre que celui de la phrase.

### 2- *Fonction attribut*

Exemple : « je la trouvai lisant un livre ». Est attribut de l'objet.

Exemple : « ma chambre est repeinte à neuf ». Est attribut du sujet.

## III Cas particuliers de dérivation impropre

### 1- *On peut substantiver le participe*

Exemple : le passé, les passants.

### 2- *Adjectivation*

→ *Cas du pp prst* : « une rue passante ». On parle alors d'adj verbal. Pas toujours facile, notamment au 16<sup>ème</sup>, de différencier un pp prst d'un adj vbal. Plusieurs critères de différenciation :

- **DIFFERENCE MORPHO** : « pouvant » ne peut être qu'une forme de participe, alors que puissant ne peut être qu'adj vbal.
- **DIFFERENCE ORTHOGRAPHIQUE** : « négligent » est un adj, « négligeant » un participe.
- **CRITERES SYNTAXIQUES** : adj vbal peut être coordonné avec un adj qual, peut recevoir des marques intensives (un homme très puissant), supporte l'adjonction des marques de négation propres à l'adj (lumière non changeante), peut être antéposé.
- **CRITERE SEMANTIQUE** : l'adj exprime une qual permanente, contrairement au pp prst. Certains adj peuvent prendre un sens différent du pp (un cours pesant).

→ *Cas du pp passé* : « un garçon très réfléchi », mais « la maison sera rangée », pp ou adj ? Plusieurs critères :

- **CRITERE SEMANTIQUE** : le pp indique un processus, l'adj une qualité.
- **CRITERES SYNTAXIQUES** : les mêmes que pour pp prst.



3- Peut devenir un mot invariable

*Exemple* : « durant l'hiver » : *durant* est devenu prép.

*Exemple* : « excepté ma fille » : idem.

# Le gérondif

## Introduction :

pas de variation de personne, ne possède pas d'opposition temporelle, et est inapte à dater le procès dans la chronologie. C'est donc bien une forme impersonnelle du verbe. On peut rapprocher le gérondif de l'adverbe, dont il partage la fonction de cc.

Jusqu'au 18<sup>ème</sup>, le gérondif peut être employé seul, sans l'indice en. De cet ancien état de langue, le français a gardé des tours figés : « chemin faisant », « tambour battant », « argent comptant ».

## PLAN : I- Sens du gérondif

### II- Syntaxe du gérondif

## I. Sens du gérondif

### 1- Valeur verbale

Ce mode exprime, en tant que forme verbale, un procès. Ce procès présuppose nécessairement un support. Celui-ci fonctionne obligatoirement en FM avec le sujet du verbe principal. *Exemple* : « en allant chez lui, je l'ai croisé ».

Remarque : la langue classique n'était pas aussi rigide, le gérondif pouvait assez souvent avoir pour support un autre sujet que celui du verbe.

### 2- Valeur aspectuelle

Le gérondif possède une valeur aspectuelle de non accompli, il évoque un procès simultané à celui qui est désigné par le verbe principal.

## II. Syntaxe du gérondif

En tant que forme verbale, il peut se faire compléter par tous les compléments du verbe. Il peut se faire suivre de l'attribut et supporter la négation verbale.

Il prend dans la phrase la fonction de cc adjoint. Il modifie en effet, non le verbe seul, mais l'ensemble de la phrase.

Il prend plusieurs valeurs :

- La valeur temporelle *marquant la simultanéité* des procès.
- Une *valeur hypothétique* : « en ayant travaillé plus sérieusement, tu aurais réussi ».
- *Concessive* : « tout en sachant la vérité, il gardera le silence ».
- *Cause ou moyen* : « en baissant ses prix ».
- *Manière* : « elle travaille en écoutant de la musique ».

# Attribut, apostrophe et apposition

## Introduction :

L'*attribut* et l'*apposition* ont pour point commun d'établir entre deux termes une relation de prédication par l'intermédiaire d'un verbe attributif pour l'attribut, d'une relation attributive sous-jacente pour l'apposition. Il y a trois termes pour l'attribut et deux pour l'apposition. ce sont bien des fonctions syntaxiques, l'une et l'autre étant définies par une relation de dépendance avec un syntagme nominal qui ne peut être que sujet ou objet pour l'attribut.

L'*apostrophe* quant à elle n'a pas de fonction au sens strict. Elle est déplaçable car dépourvue de relation syntaxique avec un autre constituant de la phrase, et n'existe que dans le cadre d'une interpellation à un destinataire. Elle peut avoir en commun avec un certain type d'apposition son caractère détaché.

On observe entre ces trois notions un certain nombre de recouvrements.

## **I- L'apostrophe**

L'*apostrophe* consiste à désigner dans l'énoncé le destinataire de cet énoncé. Elle n'intervient que dans le discours.

Les noms, communs et propres, les pronoms personnels de rang 2 et 5 peuvent se mettre en apostrophe.

N'a pas de fonction syntaxique dans la phrase. Sa place est donc libre.

Lorsque le mot mis en apostrophe désigne le même être que le sujet ou l'objet, la distinction entre apostrophe et apposition peut être délicate. Seule l'intonation est le facteur décisif.

## **II- L'apposition**

Pose problème chez les grammairiens. On choisit de donner le nom d'apposition à des GN qui sont en co-référence avec un support nominal, et qui apportent une prédication sur ce support nominal.

- L'apposition peut être :
- **un nom, un infinitif** (« j'ai deux passions : lire et manger »),
  - **une proposition conjonctive complétive** (« il n'a qu'une crainte, que je dénonce »)
  - **un groupe adjectival**
  - **un groupe prépositionnel**
  - **une relative explicative**

Ce sont des modificateurs non pas du nom, mais du gpe nominal. Ce sont des **modificateurs en position détachée**. Ils sont facultatifs et leur occurrence dans la phrase dépend du GN auquel ils sont subordonnés.

Parmi les formes conjointes du pronom personnel, seule celle du sujet peut être accompagnée d'un modificateur détaché, mais, parce que clitique, est toujours antéposé, sauf l'exception : « je, soussigné... ».

Elle expliquait ce qu'on appelle maintenant le ppe de dislocation, c'est-à-dire le détachement d'un constituant de la phrase au début ou à la fin, ce qui permet de mettre en valeur ce

constituant, repris alors par un pronom dans la phrase. Le détachement peut affecter plus d'un constituant en même temps, notamment le sujet et l'objet.

## 1) Les différentes formes de l'apposition :

### a. Appositions nominales

Suivent toujours leur GN de rattachement, sauf celles qui sont dépourvues de déterminant et qui peuvent précéder le GN sujet.

Leurs fonctions discursives sont variées :

Explicatives, elles ont souvent une interprétation circonstancielle.

Elles peuvent aussi servir à opposer des référents portant la même dénomination, ou bien opérer une partition entre des aspects d'un même référent. (*Vienne, sous préfecture de l'Isère*. et non pas capitale de l'Autriche).

### b. Les groupes adjectivaux :

Ceux qui peuvent être attributs. Construction parfois appelée épithète détachée, ils précèdent ou suivent le GN de rattachement s'il s'agit du sujet, ils peuvent même être rejetés en fin de phrase. Ils le suivent si c'est un autre syntagme, mais peuvent en être disjoints si c'est un pronom cpt.

### c. Les gpes prép qualifiants :

De même que les participes peuvent être détachés de la même manière que les gpes adjectivaux. Toutefois, les participes se rattachent plus au sujet.

### d. Les relatives détachées dites explicatives, les complétives et les constructions inf :

Les relatives suivent le plus souvent le GN de rattachement.

**Les complétives complètent un nom du genre : conviction, possibilité, espoir, volonté, certitude. Mais aussi le fait que, l'idée que, l'hypothèse que.**

Infinitive : « il se livrait à son seul plaisir, jouer du violon ».

Remarque : un GN ou une relative substantive peuvent être apposés à toute une phrase. « ce jour là, il arriva à l'heure, fait remarquable ». Ces constructions servent également à construire des *phrases attributives incidentes* : « il arriva à l'heure, c'est ce qui me surprit ».

## 2). Constructions :

L'apposition peut être formulée par le biais de constructions liées, par juxtaposition, ou par le biais de constructions détachées.

### a- Les constructions liées :

La juxtaposition : « mon amie Catherine ». Le prédicat, c'est-à-dire l'élément apposé, précède le thème. Mais ça peut être aussi l'inverse : « un discours fleuve ». **Une relation d'équivalence, d'identité, est établie, ce qui n'est pas le cas dans le cpt de nom.**

Les constructions indirectes : « la ville de Paris ». C'est une construction prépositionnelle, où la prép joue le rôle de simple ligature. Npc avec le cpt de nom qui restreint le nom qu'il complète.

### b- Les constructions détachées :

**le gpe apposé est mobile dans la phrase.** Il représente une 2<sup>nd</sup>e assertion dans la phrase.

Exemple : « Pierre, l'ami de JL, est reparti pour Colmar ». Les deux assertions sont « Pierre est l'ami de JL » et « il est reparti pour C. »

Npc avec les épithètes détachées, qui évoque une propriété du sujet et ne lui est pas co-référent.

## **III- L'attribut**

A une fonction syntaxique et ne se construit qu'avec des verbes dits attributifs. Il apporte l'info essentielle de la phrase.

L'attribut du sujet peut être :

- *un nom*

- *un pronom*

- *un infinitif* (« l'étonnant est d'oser le dire »)

- *une conjonctive* (« le mieux est qu'il ne vienne pas »)

- *une proposition subordonnée relative sans antécédent* (« je ne suis pas qui vous croyez »)

**Il peut aussi avoir les fonctions de l'adjectif**, comme un gpe prépositionnel (« il est resté sans voix »), un pp, une relative avec antécédent (« il est là qui t'attend »), ou un adv à valeur adj (« puisque les choses sont ainsi »).

L'attribut du COD peut être un nom, un pronom, un adj, un gpe prépositionnel.

### **1 Syntaxe :**

#### **a- L'attribut du sujet :**

les verbes attributifs partagent la propriété de ne pas pouvoir être mis au passif. Ce sont les verbes d'état, les verbes indiquant l'apparence, indiquant la persistance, l'entrée ou le chgt dans l'état.

Un autre ensemble de verbes peut être dégagé, les verbes conférant un titre ou une appellation, qui fonctionnent avec les attributs de l'objet. En l'absence des COD, ces verbes peuvent introduire l'attribut du sujet, dans les cas suivants : au passif (« il fut élu président ») et à la forme pronominale (« il s'est constitué prisonnier »).

Les verbes d'action peuvent aussi introduire des attributs du sujet. Mais l'attribut peut être supprimé sans que la phrase soit incorrecte.

L'attribut peut se construire directement, ou indirectement, mais dans ce cas, la prép est d'emploi fixe et grammaticalisé. Elle appartient au verbe.

L'attribut est un membre obligatoire du gpe vbal. Il ne peut être supprimé. Il peut être pronominalisé par *le*. Il peut être remplacé par l'adj.

L'attribut s'accorde en genre et en nbre avec ce qu'il complète.

#### **b- L'attribut de l'objet :**

On peut avoir des verbes d'appréciation, des verbes indiquant un chgt d'état, des verbes conférant un titre ou une nomination.

C'est un membre du gpe vbal. Il ne peut être supprimé sans changer le sens de la phrase. Il se maintient en cas de pronominalisation de l'objet, de même qu'en cas de transfo passive.

## **2- Sens :**

Il représente dans une phrase l'info ppale apportée.

Il a valeur de qualification, quand c'est un adj ou un nom sans déterminant.

Il a valeur de classification qd c'est un nom précédé d'un article défini ou d'un partitif.

(« Pierre est un ami de ma sœur »).

Il a valeur d'identification, qd c'est un nom précédé d'un déterminant défini, un nom propre ou un pronom démonstratif.

Remarque : certains tours sont aux frontières de l'attribut :

Relation attributive : « incroyable cette histoire ! »

Etre + pp passé peut, hors contexte, être soit un att, soit une forme passive.

# L'attribut (source : F. Calas)

PLAN :

## I L'attribut du sujet

### 1 Construction avec être

- a- L'attribut est un nom
- b- L'attribut est un adjectif
- c- L'adjectif est un participe passé en emploi adjectival
- d- L'attribut est un pronom démonstratif
- e- L'attribut est un pronom relatif
- f- L'attribut est un infinitif
- g- L'attribut est une conjonction complétive

### 2 Construction avec un verbe d'état autre que être

- a- L'attribut est un nom sans déterminant
- b- L'attribut est un adjectif
- c- L'attribut est un pronom personnel
- d- L'attribut est un pronom démonstratif

## II L'attribut du COD

### 1 L'attribut de l'objet est un nom

- a- construit avec préposition
- b- construit sans préposition

### 2 L'attribut de l'objet est un adjectif

## I- Propriétés de l'attribut du sujet

Nécessité distinction définition sémantique et définition syntaxique.

### 1) Définition sémantique

Logique classique : attribut participe du prédicat qui est le commentaire du sujet

*Attribut indique manière d'être du sujet* mais déf restrictive, supposant que l'attribut est 1 adj

*Déf d'ordre sémantique étroitement dépendante de la classe de l'attribut*

- Si **att = adjectif** ⇒ relation sémantique entre att et sujet dite de **caractérisation**
- Si **att = nom** ⇒ relation sémantique entre att et sujet dite d'**égalité**  
(ce sont les référents des syntagmes qui sont mis en regard)

### 2) Définition syntaxique

grammaire traditionnelle : vbes introducteurs = vbes « d'état » .

**PB** : déf de l'état floue : passager ou permanence jusque l'essence

Donc, préférer « **copule** », avec « être » = « copule vide », vs autres verbes = « copules pleines »

- **si unité d'analyse est le mot**, trois éléments entrent dans construction attributive : sujet / vbe / attribut

- **si unité d'analyse est le morphème**, construction à 3 termes si copule pleine  
à 2 termes si être, copule vide  
(être vs morphème, car notionnellement vide)  
ds ce cas, on a un pivot (att) et subordonné

### 3) Critères formels

- *Place ds la phrase* : immédiatement postposé au vbe, sauf si pronom pers, antéposé
- *Relation morphologique entre sujet et att* :  
Si l'att est un adjectif, accord en genre et en nombre  
Si l'att est un nom, l'accord n'est pas systématique  
*Ex* : elles sont un art de la nature

### 4) Critères structuraux

- *Pronominalisation de l'attribut du sujet*
- *Passivation* l'att entre dans des constructions dont les verbes ne supportent pas la passivation
- *Incapacité de l'att du sujet à l'effacement*  
si possible, altération sémantique *ex* : le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien  
≠ le vrai honnête homme est

## **II- Propriétés de l'attribut de l'objet**

### 1) Définition syntaxique

2 types de verbes introduisent un att de l'objet

*A) CEUX QUI ADMETTENT D'ÊTRE SUIVIS PAR UNE PROPOSITION CONJONCTIVE*

grammaire générative : l'objet et l'att de l'objet forment une proposition réduite qui s'analyse comme n seul constituant sélectionné par le verbe

*ex* : nous voudrions nous laisser voir tels que nous sommes } nous voudrions laisser voir que nous sommes tels que nous sommes

Comme la copule suppléée est être, on peut parler de **prédicat second** (Feuillard)

*B) CEUX QUI NE L'ADMETTENT PAS*

*ex* : la passion rend les sots habiles / \* la passion rend que les sots sont habiles

*RQ*: L'att de l'objet peut être réalisé INDIRECTEMENT = par l'intermédiaire d'une préposition

*ex* : ce que nous prenons pour des vertus...



## 2) Critères formels

- **Place de l'att** : le + svt immédiatement postposé au cod

- **Relation morphologique entre objet et att de l'objet**

Si adjectif, accord en genre et nombre

Si nom, accord moins svt en nombre et rarement en genre

Ex : La passion fait souvent un fou du plus habile homme

## 3) Critères structuraux

- **Pronominalisation**

Vs att du sujet, l'att du cod ne peut être pronominalisé ( sinon risque confusion avec pronom substitut de cod lui-même)

Ex : \*la passion le les rend (la passion rend les sots habiles)

- **Incapacité à l'effacement**

Caractère obligatoire de l'att de l'objet

Si effacement, altération sémantique importante

Ex : ce que nous prenons pour de vertus n'est qu'un assemblage d'actions...

} ce que nous prenons n'est qu'un assemblage

## **QUELQUES CAS DELICATS**

### **A- Attribut du sujet**

#### **1) Avec ETRE**

- **L'attribut du sujet ne semble pas construit directement** : « Elles sont comme un art de la nature »

Le morphème « **comme** » n'est plus une préposition ou un subordonnant, mais un adverbe car capacité à l'effacement

- **La copule est à l'infinitif, son sujet semble absent**

Grammaire générative propose un sujet présent mais « inaudible »

Ex : **le désir** [de [ « PRONOM arbitraire » **paraître habile**]] = une valeur générique

#### **2) Avec un verbe autre que être**

- **Construction attributive facultative**

Ex : nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie

Un accord similaire à celui d'un att du sujet mais effacement possible } un **attribut accessoire** ( Le Goffic)

## B) Attribut de l'objet

⇒ *Attribut de l'objet ou cod ?*

*Ex :* La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les sots plus habiles

- fou= cod de faire pris au sens de fabriquer
- un fou=attribut de homme, même si ce dernier n'est pas cod

possibilité de la paraphrase : la passion fait souvent que le plus habile homme est un fou  
« **fou** » à la manière de nombreux att de l'objet, exerce le rôle sémantique de **résultatif**

# La phrase complexe : juxtaposition, coordination et subordination

## I. De la phrase simple à la phrase complexe :

La phrase complexe comprend tous les éléments de la phrase simple, avec en plus un constituant qui a lui-même les structures d'une phrase, en relation de dépendance ou d'association.

### → construction parataxique

Il y a juxtaposition lorsque la phrase est formée d'une suite de plusieurs propositions qui pourraient être considérées chacune comme une phrase autonome.

Il y a coordination, lorsque la phrase complexe est formée d'une séquence de propositions juxtaposées, dont la dernière au moins est reliée aux autres par un mot de liaison, soit une conjonction de coordination soit un adverbe conjonctif.

### → construction hypotaxique

Il y a subordination lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite subordonnée et une ppale. Les subordonnées peuvent être introduites par des conjonctions de subordination, ou bien sans terme introducteur : les infinitives, les participiales, les constructions dites absolues.

Il y a insertion lorsque une proposition détachée par des marques prosodiques et graphiques est placée à l'intérieur ou à la fin d'une autre proposition et qui équivaut syntaxiquement et sémantiquement à une complétive COD de son verbe. La proposition est incidente si son verbe est déclaratif (ce qui entraîne l'inversion du sujet), incidente d'il appartient à une autre classe de verbes à subordonnées complétives ou d'expressions vbales pourvues d'un cpt anaphorique (« l'été, je le crains, sera chaud »). L'incidente dépend de manière anaphorique de la phrase dans laquelle elle est insérée.

## II. La subordination :

Il y a en ppe dans une phrase complexe autant de propositions qu'il n'y a de verbe. On entend par verbe une unité syntaxique, c'est-à-dire qu'on ne se limite pas aux formes conjuguées. Les infinitives et les participes sont à considérer comme des propositions subordonnées dans la mesure où ils gardent la possibilité d'une construction vbale. Cela exclut donc les infinitifs substantivés et les adjectifs verbaux (qui ne possèdent plus de traits verbaux, étant considérés comme une sous-classe de l'adjectif qual).

**NB :** les constructions subordonnées dépourvues de verbe où l'effacement, facultatif mais régulier du verbe, est récupérable peuvent être considérées comme des propositions elliptiques. Exemple : *cette cantatrice, bien qu'elle soit énorme, chante comme (chante) un oiseau.*

→ Introduites par une conjonction de subordination qui n'a pas de fonction dans la phrase. Cpt du verbe, ce sont les complétives. La conjonction *que* précédée des prépositions à

*de en sur + ce* forment des locutions conjonctives qui introduisent les subordonnées introduites indirectement.

La conjonction *si* est l'équivalent interrogatif de *que*. Elle cumule le marquage de l'interro et celui de la subordination.

Remarque : les termes subordonnants *à* et *de*, homonymes des prépositions correspondantes et appelées parfois complémenteurs, jouent un rôle homologue à la conjonction *que* pour introduire des propositions infinitives à sujet non réalisé.

Exemple : *je lui ai appris à nager / je le lui ai appris.*

Les circonstancielles sont introduites par des conjonctions qui marquent le caractère subordonné et spécifie la relation sémantique avec le reste la phrase.

→ **Introduites par un relatif.** Marque de la subordination et indice d'une fonction dans la phrase.

→ **Introduites par les termes interro qui ne marquent pas spécifiquement la subordination,** mais l'ordre des constituants dans la phrase différencie la proposition de la question.

Faire correspondre les subordonnées avec des catégories de syntagmes constituants de la phrase simple peut être trompeur. Les possibilités de construction ne sont pas exactement les mêmes. Par exemple les relatives, contrairement aux adjectifs ne peuvent être attribués du sujet. On étudiera donc les subordonnées d'un point de vue syntaxique et du point de vue de l'interprétation sémantique des subordonnées.

Les conjonctions de subordination déterminent les modes des subordonnées circ en fonction de leur sémantisme, (*parce que, puisque, quand + indicatif; quoique, bien que, avant que + subjonctif*), alors que le mode des complétives dépend de la proposition ou du terme régissant, ou encore de leur fonction.

#### Formes composées ou locutions conjonctives :

- Adverbe suivi de *que* : *aussitôt que, alors que...*
- Prépositions suivies de *que*. *Avant que, dès que...*
- Formes complexes issues de la lexicalisation de gpes prép (*à la condition que, sous réserve que*), de constructions participiales (*vu que, attendu que*).

# Les types de phrases

DEFINITION : type obligatoire et type facultatif :

⇒ d'après l'approche communicative d'Austin, on distingue 3 types d'acte de langage : *asserter*, *questionner* et *ordonner*.

L'approche syntaxique apporte une caractérisation morpho et syntaxe :

- *LES TYPES OBLIGATOIRES*, avec une structure syntaxe, une morpho et une intonation spécifique : assertif / interro / impératif / exclamatif.
- *LES TYPES FACULTATIFS* sont définis comme des **réagencements particuliers des types obligatoires**, avec une syntaxe et une morpho mais sans intonation particulière : négation, passif, emphatique, imperso.

Cependant, ne marche pas forcément, cf. la phrase impérative, qui peut être soit une phrase obligatoire, soit une phrase facultative.

Bref, adopter le classement suivant :

- *le type énonciatif* : assertif / interro / impératif.
- *le type logique* : négatif / positif.
- *le type de réarrangement communicatif* : passif / emphase imperso qui opposent des formes marquées à des formes neutres.
- *le type exclamatif* : ne manifeste que la subjectivité du locuteur.

## A- L'injonction

Introduction :

Le locuteur veut agir sur l'interlocuteur pour obtenir de lui un certain comportement. Diverse nuances : ordre strict, conseil, souhait, prière, demande polie. La 2<sup>nd</sup>e personne est privilégiée pour l'exprimer. La P3 ne peut exprimer qu'un acte directif médiat, transmis par un tiers à qq d'extérieur à l'échange. l'injonction peut s'adresser à soi-même.

I. Morphosyntaxe du type injonctif :

- Intonation descendante.
- Se caractérise par 2 modes : l'impératif et le subj qui ajoute les personnes qui manquent à l'impératif, s'emploie dans une structure de phrase complète.
- Peut s'exprimer à l'aide de phrase nominale, de phrases déclaratives senties comme phrase injonctive, notamment au futur, phrase interro associée indirectement à un acte de demande ou d'ordre.

II. Modulations de l'injonction :

- **Renforcement de l'injonction** : un gpe nominal mis en apostrophe nomme le ou les interlocuteurs auxquels le discours s'adresse. Son statut est proche d'une apposition au sujet sous entendu. Peut être renforcé par des interjections, des adverbes placés après le verbe (« viens un peu ici »).

- **Atténuation de l'injonction** : par des formules de politesse par exemple.

## **B- L'interrogation**

### Introduction :

Demande d'info adressée à un locuteur. Question qui appelle généralement une réponse. Elle connaît différents degrés, de la question juridique contraignante pour autrui à la question que l'on se pose à soi-même. Intonation spécifique, moyens morpho et syntaxiques particuliers, conditionnés par les registres de langue et la différence entre l'écrit et l'oral.

On distingue l'interro totale qui porte sur l'ensemble de la phrase et la partielle qui porte sur une partie de la phrase.

**NB :** on peut ajouter à cette distinction fondamentale l'interro alternative : 2 éléments coordonnés par « ou » alternatif et nécessité d'en sélectionner un dans la réponse.

### I. l'interro totale :

Intonation ascendante.

#### **A. Interro marquée par une seule intonation (montante) :**

Seule l'intonation la distingue de la phrase assertive dont elle garde l'ordre des constituants. Fréquente à l'oral.

#### **B. Interro avec inversion du sujet :**

Inversion réservée à l'écrit, selon la nature du sujet, on distingue 2 types d'inversion :

- **L'inversion simple :** sujet placé juste après le verbe pour une forme simple ou après l'auxiliaire pour une forme composée. Cette inversion s'applique uniquement à des pp conjoints et à *ce* (pronom démonstratif).
- **L'inversion complexe :** qd le sujet est un gp nominal ou un pronom autre que personnel, il reste placé devant le verbe et repris après le verbe par la forme du pp sujet P3 qui s'accorde avec lui.

*Remarque :* un [t] euphonique a été ajouté au 16<sup>ème</sup> devant les P3 et après les verbes terminés par une voyelle par analogie avec les formes vbales terminées par un t.

#### **C. Interro avec est-ce que :**

Familier au 17<sup>ème</sup>, s'emploie aujourd'hui à l'oral et à l'écrit. Permet de fournir dès le début une marque de l'interro et de permettre le maintien de l'ordre canonique, évitant le recours à l'inversion, pas toujours commode.

### II. L'interro partielle :

Intonation diffère de la totale, intonation descendante après une attaque sur une note élevée qui met en valeur les termes interro placés en tête de phrase.

Les interro partielles véhiculent des infos acquises ou présupposées.

#### **A. Interro portant sur le sujet, l'attribut, l'objet ou sur un cpt non circonstanciel :**

##### 1. interro avec un terme simple :

S'exprime à l'aide de pronoms interro *qui que quoi lequel*, placés en tête de phrase. En ppe *qui* représente un animé humain et *que* un orienté vers un non animé. Mais on peut répondre à la question *que* par un animé. De plus difficultés pour parler d'un animal. On emploiera plutôt *quel animal*.

*Combien* sert à poser une question de nombre.

*Lequel* ne différencie pas l'animé de l'inanimé. mais opposition de nombre et de genre.

**a. L'interro sur le sujet :**

*qui, que quel + nom ou lequel.* Après *qui*, le verbe doit se mettre au sg. Le pronom *que* ne s'emploie guère que dans des expressions toutes faites. Exemple : « que m'importe ? ». Dans ce cas, *que* n'est pas véritable sujet. L'interro simple ne peut donc pas porter sur le non animé sujet.

**b. L'interro sur l'attribut :**

*qui, que, quel, lequel.* L'inversion simple du sujet est obligatoire. *Qui* et *quel* sont en concu. Ils s'emploient indifféremment qd le sujet est une personne. Mais avec sujet pp, seul *qui* est possible. On emploie *quel* si le sujet n'est pas une personne. (quelle est cette voiture ?).

L'interro sur l'attribut peut représenter la qualité ou l'identité du sujet. *Quel* sert à interroger uniquement sur l'identité, alors que jusqu'au 19<sup>ème</sup>, il marquait les 2 aspects. Qd on s'interroge sur la qualité : *que*, qui s'oppose à *qui* interrogeant sur l'identité.

**c. L'interro sur le cpt d'objet direct**

: *qui, que, quel + nom.* Le pp sujet est immédiatement placé après le verbe. Dans les autre cas, il est aussi placé après qd le pronom *que* est CO. Avec *qui, lequel et quel* CO, le gpe nominal sujet est soit placé après le verbe, soit maintenu avant et repris par un pronom postposé au verbe, comme dans l'interro totale.

*Remarque* : dans une interro à l'inf, le pronom *quoi* peut remplacer *que*. De même dans l'interro familière (tu fais quoi ?).

**d. L'interro sur un cpt non circonstanciel concerne différentes fonctions :**

COI, COS, C d'agent. Moyen : *qui, quoi, quel + nom* précédés de la préposition appropriée. Le pronom *lequel* peut prendre les formes synthétiques : *auquel, duquel.*

Pp sujet est postposé au verbe. Sinon, soit postposé, soit antéposé.

2. Interro avec un terme complexe : *qui / qu'est ce qui / que* :

Le 1<sup>er</sup> terme *qui / que* : interro avec le 1<sup>er</sup> humain et le 2<sup>nd</sup> non-animé. Le 2<sup>nd</sup> : pronom relatif avec différence sujet / objet. L'union des pronoms interro et relatifs présélectionne le terme sur lequel porte l'interro.

Permet de garder l'ordre sujet verbe. Elle évite les ambiguïtés de phrases comme « qui attend l'enfant ».

**B. Interro portant sur les circonstants :**

*comment, où, pq, qd* renvoient à des circonstances de l'action. *combien* qui porte sur le nombre sert aussi en association avec le nom à former des GN ayant d'autres fonctions (COD, sujet).

1. interro avec un terme simple :

*Combien, comment, où, pq* s'accompagnent de l'inversion du sujet que le sujet soit pronominal ou nominal (parfois inversion complexe avec reprise par un pp sujet).

*Pourquoi* n'admet que l'inversion complexe du GN. « Pq les enfants rient-ils » et non « \*pq rient les enfants ».

2. renforcé par est-ce que :

Placé après l'adverbe interro, ce qui permet d'éviter l'inversion.

### **C. l'interro à l'inf :**

Permet de poser une question sur l'objet ou sur le circonstant, mais jamais sur le sujet (absent). Le sujet non exprimé ne peut être que le locuteur ou un indéf *on*. S'y ajoute généralement une valeur modale : « que (puis-je) faire ? ».

### **D. Formes familière de l'interro partielle :**

#### 1. interro avec un terme interro occupant la place du constituant concerné :

exemple : tu attends qui ? tu pars quand ?

Cette construction s'applique à tous les constituants concernés par l'interro partielle à l'exception du sujet. Intonation semblable à celle de l'interro totale, montante.

#### 2. « C'est qui / que » (à la place de est-ce qui /que):

Exemple : quand c'est que tu pars ? qui c'est que tu attends ?

Evite l'inversion du sujet.

#### 3. Extraction du terme interro :

Exemple : c'est quand que tu pars ? c'est qui que tu attends ?

La structure *c'est... que* encadre le terme interro et évite l'inversion du sujet.

#### 4. Terme interro suivi de que :

Exemple : où que tu vas ? quand que tu reviens ?

Très familier. Constituent des abréviations de l'interro au moyen du terme complexe *est-ce que ?*

→ ainsi, la langue familière simplifie les structures pour aboutir à une certaine unité de l'interro : l'intonation joue un rôle essentiel et la phrase garde l'ordre habituel de la phrase déclarative.

### **III- L'interro alternative :**

Intermédiaire entre la totale et la partielle.

(1) « Est-ce une vipère ou (est-ce) une couleuvre ? ». Interro alternative simple, le 2<sup>nd</sup> terme peut être abrégé par perte de l'élément verbal.

(2) « est-ce une vipère ou n'est-ce pas une vipère / ou non / ou pas ? ». Interro alternative complexe. Le 2<sup>nd</sup> terme peut être remplacé par un terme unique global.

Ressemble à une interro totale double mais on ne peut répondre par oui ou par non. Elle demande comme la partielle de donner une valeur particulière à une variable dont certaines valeurs sont déjà prévues. Mais les valeurs possibles sont réduites à 2 termes qui restreint la réponse. Caractère plus marqué de l'interro alternative : valeur de demande plus pressante, voire impatience du locuteur.

### **IV. Pragmatique de l'interro :**

Acte d'interroger qui établit les droits et les devoirs pour les partenaires de la communication. Celui qui pose la question signifie son droit de la poser et met en demeure l'autre d'y répondre.

→ rapproche l'acte d'interroger de l'acte d'ordonner.

Peut avoir une simple valeur de demande d'info.



Peut posséder une valeur argumentative dans la mesure où une question est toujours orientée et suppose la mise en doute de la phrase assertive correspondante.

Dans certaines situations de communication, une phrase interro n'est pas associée à un acte de questionnement, acquiert indirectement la valeur d'un autre acte de langage :

- Une valeur de demande ou d'ordre : « as-tu une clope ? ». une réponse affirmative demande aussi d'accomplir l'acte de donner. De même, poser une question du type « pourriez-vous fermer la fenêtre ? » demande implicitement de le faire.
- Une valeur déclarative : interro oratoire comme une assertion renforcée. Elles impliquent le contraire de leur forme gram : qd elles sont affirmatives, elles nient et vice versa. Interro rhéto complexe : exemple : « comment peut-on aller si loin ? ». Pas une interro sur la manière d'aller si loin, mais un reproche.

Plus généralement, une phrase interro et négative oriente vers une réponse positive.

La locution adverbiale « n'est ce pas » demande un assentiment.

## C) L'exclamation

### Introduction :

Exprime l'affectivité, un sentiment + / - vif du locuteur à l'égard de son énoncé. Se caractérise par son intonation. Intonation + info situationnelles qui indique au récepteur le sentiment énoncé.

### Les structures exclamatives :

#### 1. Exclamation marquée par la seule intonation :

Structure canonique GN + GV.

#### 2. Exclamation avec phrase incomplète :

Phrase tronquée. « tu m'as fait une peur ! » « elle était si jolie ! ».

Incompatibilité article indéfini « une » avec un nom non comptable seul, absence d'une subordonnée en corrélation avec un adverbe. La situation énonciative contribue à l'interprétation de l'énoncé.

Phrase nominale. La situation de communication orale contribue aussi à l'interprétation de la phrase nominale.

#### 3. Exclamation avec inversion du sujet :

Rapproche l'exclamation de l'interro. Seule l'intonation peut les distinguer. Cependant en l'absence de terme exclamatif, cette inversion est limitée aux phrases attributives. Se pratique essentiellement avec *quel* ou qd l'exclamation met en jeu un adjectif attribut.

#### 4. L'exclamation avec des mots exclamatifs :

Les adverbes *que*, *combien* forment avec le nom seul ou expansé, auquel ils sont reliés par *de*, un gpe nominal, ou bien ils portent sur un adjectif, un verbe ou un adverbe.

*Combien* introduit une subordonnée dans l'exclamation indirecte (c'était son rôle presque exclusif au 18<sup>ème</sup> siècle).

*Comme* porte sur un adjectif, un verbe ou un adverbe.

*Quel* se partage lui aussi entre l'interro et l'exclamation. Dans l'emploi exclamatif, le gpe nominal peut former phrase à lui seul ou faire partie d'une phrase complexe.

Remarque : le déterminant démonstratif comporte aussi une utilisation exclamative : « tu m'as fait une de ces peurs ».

*Qui* s'emploie aussi dans un énoncé exclamatif. L'exclamation est ici associée à une interro rhéto. Les formes interro *ce que* et *qu'est-ce que* portent surtout dans un énoncé exclamatif sur un adjectif, un verbe ou un adverbe, mais aussi avec un nom, avec une valeur quantifiante : « ce qu'il a raconté comme conneries ! ».

#### 5. Structures exclamatives préférentielles :

Emphase par extraction : « c'est René qui a été surpris ! ». Une structure exclamative introduite par *quel* est proche de l'emphase par extraction : « quelle vie que la tienne ! ». GN a une valeur attributive et non référentielle.

Emphase par dislocation : « la grammaire, ça me fera toujours chier ! ». La structure « et + GN + qui + GV » ressemble à une emphase par extraction. « et A qui ne revient pas ! ». Mais en fait ajoute un argu négatif à une situation qui est déjà défavorable. Même remarque pour : « et dire que... ».

L'infinitif exclamatif : sert à représenter un contenu propositionnel brut.  
Subj : généralement le souhait. « qu'elle soit maudite ».  
Renforcement des exclamations : apostrophe, interjection.

## D) La négation

### Introduction :

Pour le logicien, l'opération de négation inverse la valeur de vérité d'une proposition. Dans ce cas, nier, c'est refuser, c'est s'opposer à un fait ou à une idée. La négation est alors purement descriptive avec inversion de la polarité.

2 problèmes de la négation en français : l'expression de la négation varie en fonction des niveaux de langue et de la distinction entre l'oral et l'écrit. d'autre part, l'incidence syntaxique de la négation ne recouvre pas toujours sa portée sémantique. Il faut donc s'interroger sur la portée de la négation.

2 dimension de la négation :

- Une dimension lexicale, par relation d'antonymie qui repose sur l'opposition de mots de sens contraires.
- Une dimension grammaticale qui se caractérise par l'utilisation de termes négatifs appartenant à différentes catégories gram : pronoms (personne, rien), déterminants (aucun). *Ne* et *pas* sont ressentis comme des adverbes, mais sont très différents des autres, ils sont marqueurs de négation. La négation peut très bien s'employer dans un GN (« un exemple non littéraire ») ou dans une phrase sans verbe (« plus de pain »).

### I. Portée de la négation :

La position des termes négatifs n'indique pas forcément sur quoi ils portent.

#### A. Négation totale et négation partielle :

Négation totale : porte globalement sur la proposition entière. S'exprime avec *pas* ou *point* en association avec *ne*. Correspond à la négation logique et donc s'oppose à la phrase positive correspondante.

Négation partielle : porte seulement sur une partie de la proposition. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs associés à *ne*.

- Un pronom négatif représente la négation d'un GN : « *personne n'est venu* », « *il n'a rien compris* ».
- Un déterminant négatif indique l'absence ou nie l'existence du référent du GN. C'est la quantification nulle : « *il n'a lu aucun livre* ».
- Un CC de temps ou de lieu peut être nié par un gpe prép ou par un adverbe ou une locution de sens négatif. « *on ne la rencontre nulle part* ».

NB : la négation totale, tout en gardant sa valeur de négation de phrase peut n'affecter qu'un constituant particulier. Qd le verbe est suivi d'un CO ou d'un CC, la négation est pragmatiquement restreinte au constituant qui suit le verbe, alors que le reste de la phrase est présupposé.

Exemple : « *je ne l'ai pas tué avec ce couteau* », implique qu'il l'a tué, mais pas avec un couteau.

La négation totale admet l'éventail d'interprétations partielles qui l'impliquent.

Exemple : « *elle n'aime pas la glace à la vanille* »

- Soit : porte sur le verbe : « *mais elle les adore* ».
- Soit : porte sur l'ensemble du COD : « *mais elle aime les caramels* ».
- Soit : porte sur le C du N : « *mais à la framboise* ».

De plus, dans une phrase complexe comportant un verbe de pensée qui est nié, la négation peut porter sur la subordonnée : « je ne pense pas qu'il réussira »/ « je pense qu'il ne réussira pas ». Même procédé avec un inf.

### B. Négation exceptive (ou restrictive) :

N'est pas à proprement parler une négation. Formulé avec *ne...que*, équivaut à *seulement, uniquement, rien (d'autre)...sinon / sauf*. Restrictive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme autre que celui qu'elle introduit.

Affecte différents constituants placés après le verbe :

- Le COD. « il ne pense qu'à elle ».
- L'attribut du sujet : « L'homme n'est qu'un roseau ». Implique le plus souvent une échelle sur laquelle l'attribut occupe une place inférieure.
- Le CC : « Ce train ne circule que le dimanche ».
- Le CC du présentatif : « il n'y a que lui qui comprenne ».
- La séquence imperso : « il ne reste autour de moi que des cons ».

NB : la négation exceptive ne peut porter ni sur le sujet lui-même, (sera exprimé par *seulement* et *seul*), ni sur le verbe lui-même à un mode personnel. Mais qd le sujet est placé après le verbe, la restriction avec *ne...que* peut être employée.

L'exception peut aussi se dire au moyen de *rien que* suivi de CI ou de CC. « on le reconnaît rien qu'à sa démarche ».

Un terme négatif peut se combiner avec *ne...que* pour annuler l'exception. Il rétablit alors le champ des possibles.

NB : jusqu'au 17<sup>ème</sup> : « je n'ai point de faim qu'à table » = « je n'ai faim qu'à table ».

### C. Place de la négation :

En FM, négation « à double détente ». Prend une forme discontinue.

- *ne...pas / plus / jms...* encadre le verbe à la forme simple. *Ne* ne peut être séparé du verbe qu'avec le pronom cpt de forme clitique. Le 2<sup>nd</sup> élément correspond à la place post verbale qui équivaut à COD en AF des mots devenus adverbes de négation.
- Avec une forme composée, encadre l'aux et les pronoms cpt. Mais *personne, aucun* + nom et *nulle part* sont placés après le pp. *Rien* se place après l'aux, mais après le pp qd introduit par une prép.
- Qd la négation porte sur un inf, placé en bloc devant l'inf. « il chasse pour *ne pas* s'ennuyer ». NB : 17<sup>ème</sup> : « je le perds pour *ne me perdre pas* ». !! : avec les verbes *aller, devoir, falloir, vouloir, penser, sembler*, la négation encadre le verbe ppal.
- *Aucun, jms, nulle part, rien, personne*, peuvent occuper des positions disjointes du verbe.

Chacun des éléments négatifs peut s'employer seul. Peuvent faire phrase à eux seuls.

## II. Emplois de mots négatifs :

### A. Non :

Mot phrase :

Peut exprimer la négation d'une phrase entière. Peut être renforcé par un adverbe.

Peut servir de renforcement dans une phrase et remplacer « n'est-ce pas ». « Cette pièce est géniale, *non ?* ». En début de phrase, renforce une négation.

S'emploie autonymiquement en fonction de COD : « elle m'a dit *non* ». Peut remplacer une complétive.

Peut porter sur une partie de la proposition, oppose 2 constituants présentés comme antithétique. Porte sur un GN ou GNP, un pronom, un adjectif, un déterminant, un adverbe, qu'elle oppose à un autre élément de même fonction. « il est à voile et non à vapeur ». Mais aussi : « il est non à voile, mais à vapeur ». Concurrence de *pas*.

Peut jouer le rôle d'un préfixe négatif, devant un substantif, concurrence par *pas* devant un adjectif, mais familier « c'est pas drôle ».

Peut former diverses locutions : *non plus*, par opposition à *aussi*. Reprend des éléments d'une proposition négative. De même *non seulement*, en corrélation avec *mais aussi*. Sert à opposer sous forme de gradation 2 termes de même structure.

### B. Pas et point :

Les 2 expressions ppales de la négation totale, en corrélation avec *ne*.

Dans l'usage actuel, *point* a une coloration archaisante / à *pas*, alors que dans langue classique, *point* dans des interro impliquant le doute et dans des phrases au conditionnel.

Peuvent s'employer aussi sans *ne*.

Ils concurrence *non*. Mais *pas* ne peut s'employer seul, il doit être renforcé par un adverbe.

Peuvent aussi porter sur un verbe particulier. Ils servent à nier l'élément qui suit : « pas de chance », « pas fameux », « pas lui », « pas auj'h ».

### C. Guère et plus :

Variantes aspectuelles de *pas* et *point*.

*Guère* indique une quantité très minime. La proposition n'est pas totalement niée, mais orientée vers la négation totale. Apte à la litote. Peut indiquer une fréquence tempo faible, et s'oppose à *souvent*. Peut porter sur un verbe, sur un adjectif ou sur un comparatif, mais aussi un nom à la manière d'un déterminant composé : « guère de ».

*Plus* : rupture d'une continuité tempo. Découpe la succession tempo en distinguant un avant et un après. Même distribution que *guère*.

S'emploie sans *ne* dans une phrase nominale pour nier l'existence du référent.

### D. Le fonctionnement de « ne » :

S'emploie en corrélation avec un autre adverbe. Il peut être effacé dans l'usage oral.

Peut s'employer seul pour marquer la négation. Concurrence la forme complète qui peut être rétablie, sauf dans les locutions figées.

Usage recherché :

- Après certains verbes d'aspect ou de modalité suivis d'un inf. « Fabrice ne put retenir sa curiosité ».
- Après un *si* hypothétique. « si je ne me trompe » + « n'était, n'eût été », qui représente une variante de « si ce n'est ».

- Après *qui* ou *quel* dans une interro oratoire. « qui n'en conviendrait ».
- Après *que* interro ou exclamatif employé au sens de *pourquoi*. « que ne le disiez vous plus tôt ».
- Dans une subordonnée relative ou consécutive après une ppale interro ou négative : « y a-t-il qq dont il ne médise ? ».
- Dans une expression de temps exprimant le temps écoulé ou dans une subordonnée introduite par *depuis que*. « il s'est écoulé beaucoup de temps depuis que je ne t'ai rencontré ».
- Dans des locutions proverbiales : « il n'empêche », « il n'a cure »...

*Ne* explétif n'a pas de valeur proprement négative.

- Se rencontre dans les complétives CO d'un verbe exprimant la crainte, l'empêchement ou la défense, le doute ou la négation.
- Dans les circonstancielle introduites par *avant que*, *à moins que*, *de peur que*. Élément envisagé négativement car pas encore réalisé.
- Dans les comparaisons d'inégalité, si la ppale est positive : « elle est plus grande que je ne croyais ». Implique : « je ne croyais pas qu'elle fût aussi grande ».

#### E. Les termes de la négation partielle :

Appartiennent à 3 catégories gram :

- Adverbes : *jamais* et *nulle part*.
- Pronoms : *personne*, *nul*, *rien*.
- Déterminants négatifs : *aucun*, *nul*.

NB : les termes de la négation partielle ont à l'origine un sens positif. Ils peuvent garder une valeur positive indéterminée dans des phrases interro, dans des conditionnelles (si jamais je t'attrape), dans des structures comparatives (il sait mieux que personne), dans des locutions (à tout jamais).

#### F. Que :

Marque avec *ne* la négation exceptive. Ne peut « excepter » un verbe, sauf avec le verbe faire : « elle ne fait que m'embêter ». Peut marquer l'obligation aussi : « tu n'as qu'à... ».

#### G. Négation et coordination :

*Ni* sert à coordonner des constituants négatifs. Est associé à *ne*, qd *ni* coordonne 2 éléments, il doit être répété devant chaque terme, et *ne* devant le verbe.

NB : dans l'usage classique, peut être utilisé avec *ne...pas*, dans ce cas, le 1<sup>er</sup> *ni* peut être omis. « sa gerbe n'était point rose ni collante ».

Qd il coordonne 2 GV, chaque verbe est précédé de *ne*.

#### H. Les auxiliaires de la négation :

Renforcent la négation :

Locutions adverbiales :

- *de* suivi d'un cpt de durée : « de sitôt », « de mémoire d'homme », « de ma vie ».
- « Du tout », « le moins du monde », « pour un sou ».

- « si / tant / tellement que cela ». La négation se combine ici avec un système comparatif.

Locutions pronominales, qui suppléent *personne* ou *rien*.

- « grand chose », « grand monde ».
- « âme qui vive », « qui que ce soit », « quoi que ce soit ».

### I. Négation cumulée :

Le cumul des négations peut correspondre à une affirmation atténuée ou renforcée.

NB : dans la langue classique : « pas rien » = « quelque chose ».

Pour le renforcement, utiliser 2 termes dont l'idée de négation ne porte pas sur le même champ : « elle ne voit jms personne », ne s'annulent pas.

### III. Négation, quantification et modalisation :

#### A. Négation et quantification :

Règle générale : le quantificateur reste hors de portée de la négation qd il la précède.  
« plusieurs flèches n'ont pas atteint la cible ».

*Tout* dans un GN sujet fait exception à la règle. « tous les étudiants n'ont pas lu le texte » = « pas tous les étudiants ont lu les textes ».

Le quantificateur est nié s'il suit la négation. La négation de la totalité laisse libre d'autres possibilités : « René n'aime pas tous les livres de M. Duras » = « il en aime certains ».

#### B. Négation et verbes modaux :

Sont différemment affectés par la négation sl la place occupée par les termes négatifs.  
Qd encadre le modal, affecte le modal et inverse sa valeur. Sinon, affecte le cpt.

Concerne aussi les verbes comme permettre, obliger.

### IV. La négation comme acte de langage :

Une négation descriptive qui porte seulement sur le contenu de l'énoncé. l'événement ou l'état dénoté comme contraires à la réalité.

De plus, énoncés négatifs qui dénotent une info positive. C'est la litote.

Une négation polémique qui affecte la relation entre les interlocuteurs. Le locuteur s'oppose à une affirmation d'autrui, qu'il vise à réfuter.

→ tout énoncé négatif peut être compris à 2 niveaux.



## E) L'emphase : dislocation et extraction.

### Introduction :

Tous les procédés d'insistance et de mise en relief. Le Français dispose de 3 moyens formels :

- L'accent d'insistance
- La dislocation : un élément est détaché en tête ou en fin de phrase et repris ou annoncé par un pronom.
- L'extraction d'un constituant, entouré par *c'est...qui / que*.

Procédés très employés à l'oral. Le 1<sup>er</sup> peut être marqué à l'écrit par le chgt de caractères.

### I. La dislocation de la phrase :

Le constituant détaché est repris par un pronom personnel ou un démonstratif qui reprend ses déterminations syntaxiques. La dislocation se traduit donc par un dédoublement fonctionnel que la tradition expliquait en traitant le pronom comme une apposition

Exemple : « cette fille, je la trouve trop conne ».

Sur le plan communicatif, le constituant détaché occupe la place du thème, et le reste de la phrase formant le propos.

La dislocation prend plusieurs formes selon la nature du constituant détaché et le pronom utilisé.

#### 1. Détachement du gpe nominal :

⇒ Un GN défini est repris par un pp, il peut exercer toutes les fonctions primaires, y compris celles de l'attribut, du cpt du nom, et sujet.

Exemple : « ce livre, je le trouve passionnant » (COD), « les vacances, on en rêve » (COI).

Un pronom personnel clitique peut reprendre un pp tonique détaché. « Toi, je ne veux plus te voir ».

Le détachement peut affecter plus d'un constituant en même temps, notamment le sujet et l'objet.

**NB** : un CC n'a pas besoin d'être associé à un pronom pour être détaché, mais il est séparé du reste de la phrase par une pause.

A l'oral, un constituant peut être détaché sans être repris par un pronom : « ce type, connais pas ».

**NB** : l'adjectif attribut peut être détaché, mais il peut être renforcé par la prép *pour* et est toujours repris par *le*. « Pour être bête, elle l'est ».

⇒ Les pronoms démonstratifs *cela*, *ça* et *ce* concurrencent le pp pour reprendre ou annoncer le GN.

Le pronom neutre *ce* s'emploie uniquement comme sujet du verbe être : exemple : « la vitesse, c'est dépassé ». Avec un GN indéfini, on préfère aussi employer *ce*. Exemple : « un enfant, c'est fatigant ».

Concurrence entre le pp et le p démonstratif principalement qd on a un GN défini. En fait, la reprise par le pp donne à l'énoncé un sens spécifique alors que *ce ça* donne à l'énoncé une valeur générique. *Ce* de plus a tendance à objectiver le référent animé.

Les pronoms *cela* et *ça* peuvent s'employer comme formes renforcées de *ce*, mais aussi en fonction sujet pour des verbes autres que être. « la lecture cela compte ».

## 2. Détachements de gpes inf et de propositions subordonnées complétives :

⇒ Détachement des inf et des complétives sujets :

Seuls les démonstratifs sont possibles. « manquer le train, cela me gêne / c'est grave ».

Peuvent être détachés en tête ou enfin de phrase. Avec la complétive en fin de phrase, la structure de la phrase peut se rapprocher de l'impersonnel. « il est dommage qu'il ne soit pas venu ». Mais les propriétés sont différentes : pas d'antéposition possible.

⇒ Détachement des inf et des complétives exerçant d'autres fonctions : le choix du pronom est alors déterminé par sa valeur propre. Le pronom démonstratif *cela* est plus global et plus marqué que le pp.

*Exemple* : « elle y tient, à ce que P vienne » (COI).

Le plus souvent, est détaché en fin de phrase, d'où nécessité de la pause. En tête de phrase, peut être possible, notamment pour enchaîner dans un dialogue.

## 3. Formes particulières du détachement :

Certaines formes de détachement soulignent la dislocation et marquent une rupture thématique dans le déroulement du texte : *en ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à*.

## II. L'extraction :

Associe un présentatif et un relatif pour extraire un constituant de la phrase : permet d'obtenir une phrase clivée. Autre forme : combinaison extraction et détachement : semi ou pseudo clivé.

### 1. Les phrases clivées :

⇒ L'extraction est possible avec des phrases déclaratives et interro, mais impossible dans une phrase impérative en raison de l'absence du sujet.

Sémantiquement l'info de la phrase se dissocie en posé et présupposé : le présupposé est ce qui suit le relatif, il n'est pas affecté par la négation du posé. Exemple : « ce n'est pas Claire qui aime le chocolat ». L'élément extrait est posé, c'est la seule info nouvelle apportée par la phrase clivée.

→ l'extraction est une opération de focalisation d'un constituant. à la différence du détachement, c'est le propos et non le thème qui est détaché dans l'extraction.

⇒ Sujet : *c'est ... qui*. Un GN, un pp qui sera à la forme tonique, un inf.

Objet : *c'est...que*. Un GN, un pp régime tonique. Qd une phrase contient 2 CO, seul un peut être extrait.

CC : *c'est...que*. Un GN ou GNP, un adverbe, un gérondif (« c'est en lisant qu'on devient liseur » sacré Queneau !). Un CC.

!!! : l'extraction n'est pas toujours possible avec tous les adverbes ni toutes les CC.

Cpt d'adjectif attribut : « c'est de Jean que Gisèle est amoureuse ».

L'extraction est impossible pour une expansion du GN comme un épithète ou un cpt de nom, de même que pour l'attribut du sujet.

2. Les phrases pseudo clivées :

Combine extraction et détachement en tête de phrase.

Exemple : « ce que je sais, c'est qu'elle est malade », « si je veux quelque chose c'est qu'elle travaille ».

## F) Le passif.

### I. Le passif, forme verbale et type de phrase :

La forme passive affecte non seulement la forme du verbe, mais la diathèse verbale établie par les formes passives affecte aussi l'ensemble de la phrase. L'objet de la phrase active est devenu sujet, le sujet de la phrase active peut se réaliser sous la forme du complément d'agent introduit par *par* ou *de*. Le sujet et l'objet permutent certes, mais conservent leur rôle sémantique / au procès verbal.

La passivation envisagée comme la simple transfo de l'actif en passif peut être accompagnée pourtant de notables différences interprétatives, comme par exemple dans le cas où interfèrent la portée d'un ou plusieurs des quantificateurs :

Exemple : « un seul étudiant n'a pas vu le film » / « le film n'a pas été vu par un seul étudiant ».

### II. Les verbes passivables :

En général, seules les phrases du type S + V + COD répondent au schéma de la passivation. Mais qq transitifs directs ne peuvent se mettre au passif (avoir, posséder, comporter, coûter et pouvoir). + des verbes d'évaluation quantitative. Sont également exclus les verbes qui entrent dans la composition des locutions verbales.

NB : il existe un certain nombre de formes verbales passives dont le sujet est privé de déterminant, type « Rendez-vous a été pris » : issu de la passivation d'une locution verbale.

Les verbes transitifs directs « pardonner » et « obéir », anciens directs restent passivables dans la langue littéraire.

La construction impersonnelle autorise la passivation de certains verbes transitifs indirects et même d'intransitifs.

Certains verbes n'existent qu'au passif : « être censé, être tenu ».

### III. Le complément d'agent :

#### 1. L'alternance *par* / *de* :

En français classique, la préposition *de* était très employée. En français moderne, c'est *par* qui est la plus répandue.

Aujourd'hui la préposition *de* apparaît comme la forme marquée réservée au cas où le complément introduit n'est pas interprété comme un véritable agent et où, corollairement, le sujet passif n'est pas affecté par le procès verbal : pour les verbes affectifs (aimer...), les verbes intellectuels (connaître), et de localisation (précéder ...).

#### 2. Les phrases passives sans complément d'agent :

Dans de telles phrases, si le verbe est perfectif et si l'auxiliaire *être* n'est pas lui-même à une forme composée, le passif peut recevoir une lecture résultative. L'addition d'un complément d'agent associe immédiatement la phrase à une lecture processive.

Exemple : « les carottes sont cuites / (par le cuisinier) ».

Qd le verbe est imperfectif, la phrase passive inachevée a une interprétation processive qu'elle partage avec la construction active correspondante.

#### IV. L'emploi du passif dans le discours :

##### 1. Les passifs incomplets :

Sont généralement dépourvus de cpt d'agent. permet au locuteur de ne pas évoquer le référent du sujet actif qui s'interprète généralement comme l'instance responsable du procès décrit dans la phrase.

##### 1. Passivation et thématization :

Le passif est souvent mis à profit pour :

- **Thématiser** l'objet animé d'une construction active, surtout si le sujet est inanimé, afin de présenter l'ensemble du procès du point de vue du 1<sup>er</sup>.
- **Maintenir** l'isotopie référentielle des sujets des phrases consécutives.

##### 3. Autres facteurs de passivation :

Permet de lever l'ambiguïté d'un objet actif anaphorique susceptible de recruter + d'un antécédent dans le contexte antérieur.

Allègement de la phrase.

Le rétablissement de l'ordre préférentiel sujet court / cpt long lorsque le volume du sujet actif est jugé excessif.

#### V. Autres formes du passif :

⇒ **Formes pronominales dites de sens passif** dont le sujet est l'objet d'une phrase active de sens équivalent.

⇒ **Les verbes dits symétriques ou neutres** : l'objet de la construction transitive fonctionne comme sujet d'une construction intransitive de sens passif : « le vent casse les branches / les branches cassent (sous l'effet du vent) ». Il s'agit de verbes qui dénotent un chgt d'état, mais aussi de verbes dérivés d'adjectifs.

⇒ **Des constructions dont le verbe à l'inf est introduit par les formes pronominales** : « se faire, se laisser, se voir » : « il s'est fait recalé ».

⇒ **Des verbes et locutions vbales comme « subir, faire l'objet de, être la cible de, être la victime de... »** qui instaurent entre leur sujet et leur cpt un rapport sémantiquement équivalent à une forme passive.

⇒ **Les adjectifs en -able et -ible** peuvent dénoter une ppT paraphrasable par une tournure passive modalisée. « ce verbe est passivable / ce verbe peut être passivé ».

# L'impersonnel : verbes impersonnels et constructions impersonnelles

## I. Verbes, constructions et pronoms impersonnels :

Verbes imperso : ceux qui ne s'emploient qu'à la P3. Comme de nbx verbes personnels par ailleurs peuvent se construire comme ça, on appelle parfois l'ensemble de la classe *unipersonnels*, pour les distinguer des verbes dépourvus de marques personnelles (inf, gér, et participes).

La forme *il* est invariable, n'accepte aucune substitution, vérifie 2 ppT formelles du sujet (placé avant le verbe et séparé seulement par un clitique, et régit l'accord du verbe).

Mais, faute de contenu sémantique, il ne peut s'interpréter comme le sujet ni comme agent, ni comme siège du procès exprimé. Il ne peut être l'objet ni d'une interro partielle, ni d'une focalisation extraction. Ne connaît l'inf que qd modalisé : « il doit pleuvoir » ou qd la construction inf peut se comprendre comme une subordonnée conjonctive réduite : « il fait trop froid pour pleuvoir (qu'il pleuve) ».

Les verbes précédés du pronom *il* imperso se répartissent en 2 classes :

- Verbes imperso et locutions vbales imperso, qui ne s'emploient qu'avec un sujet imperso.
- Verbes qui fonctionnent comme pivots des constructions imperso, qui sont obligatoirement suivis d'une séquence nominale appelée *suite* ou *séquence imperso*. « il est arrivé un grand malheur ».

## II. Verbes imperso et locutions imperso :

Verbes qui ne s'emploient qu'à la forme imperso et sans expansion :

- Les verbes de météo. Cependant, *pleuvoir* et *neiger* peuvent être suivis d'une expansion nominale qui spécifie la manifestation du procès. Peuvent avoir en emploi figuré une tournure personnelle.
- Des verbes *falloir*, *s'agir* et des locutions vbales inanalysables *être question de*, *aller de soi...* sont suivis d'un cpt nominal ou propositionnel. (construction imperso du verbe *retourner* est limitée aux formes interro directes ou ind).
- Les verbes *avoir*, *être*, *faire* qd forment le noyau vbal de diverses locutions vbales imperso. *Il y a*, *il se trouve* + SN dont ils introduisent le référent dans un univers de discours.
- *Faire* se combine avec des adjectifs, des noms et des SN pour former des locutions imperso dénotant l'occurrence de conditions météo ou de moments de la journée.
- *Etre* pour des indications tempo.

### III. Les constructions impersonnelles :

#### 1. La double construction personnelle et impersonnelle :

Qd un verbe admet la double construction, l'occurrence de *il* impersonnel est lié à la présence d'un élément post verbal, la séquence impersonnelle, sans laquelle une interprétation référentielle du *il* s'impose.

Dissociation entre fonction syntaxique et rôle sémantique amène à faire une différence entre *il* sujet grammatical ou apparent (dénué de contenu notionnel), et la séquence comme le sujet réel ou logique (mais peut être pronominalisé comme un COD).

#### 2. La post position du sujet d'un verbe personnel :

Beaucoup de verbes intransitifs se prêtent à ce genre de construction : « il en sort du pétrole ».

Les GN construits en séquence peuvent être disloqués à gauche ou à droite du verbe, comme un CO.

Qd elles sont sujet d'un verbe attributif suivi d'un adjectif ou d'une forme équivalente, les inf et les complétives forment régulièrement le constituant post verbal d'une construction impersonnelle. « il est nécessaire que P parte / de partir ».

#### 3. Les formes impersonnelles du passif :

Phrase passive où le COD n'a pas changé de place, l'argu final du verbe conserve sa position de COD et l'argu initial (agent) est relégué au rang de cpt indirect.

« Il a été publié plus de 10 grammaires cette semaine (par les éditeurs).

Le passif autorise une expansion de l'utilisation de la tournure impersonnelle, notamment pour les verbes transitifs indirects.

### IV. Usage, variation et tendance :

Les formes impersonnelles envisagent le procès comme un procès sans actant. Verbes à valence nulle renvoient aux phénomènes de génération spontanée (cf. météo).

La substitution de *ça* à *il* introduit un sujet diffus, difficilement identifiable car non catégorisé. Pour un prédicat météo, devient une situation ambiante. D'ailleurs *ça* est souvent employé avec des verbes d'ambiance : « ça pue ».

*Ça* ne peut remplacer *il* qd il y a une séquence impersonnelle derrière le verbe, du fait de son caractère diffus.

De plus, des considérations volumétriques rendent la construction impersonnelle plus courante, par exemple qd il y a une complétive en sujet ou une inf.

# Phrases atypiques

## I. Phrases à présentatif :

Les présentatifs servent à introduire un GN ou un équivalent qui fonctionne comme leur cpt. Structure fréquemment employée à l'oral, car sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation.

Les présentatifs contiennent un verbe, vivant dans *c'est*, *il y a*, figé dans *voici*, *voilà* (formé sur l'impératif du verbe voir).

### 1. La structure à présentatif :

Forment une phrase avec :

⇒ Un GN ou un pronom : l'emploi du pp est déterminé par le présentatif.

- avec *voici*, *voilà*, la forme atone du pronom précède : « me voici »

- avec *c'est*, *il y a*, forme tonique : « c'est moi ». *il y a* admet difficilement un pronom de P3 : « il y a lui », sauf si coordonné avec un autre GN.

NB : si le GN contient une relative, il y a ambiguïté. « c'est le préposé qui m'a reçu ».

⇒ Une subordonnée complétive qui peut être réduite à une subordonnée inf. *Voici et voilà* peuvent aussi être suivis d'une relative : « voilà qui me convient ».

### 2. Emplois spécifiques des présentatifs :

⇒ *voici*, *voilà* : peuvent s'employer seuls, en interjection ou en réponse. Ils servent aussi de formule d'annonce pour introduire ce qu'on va dire ou pour conclure.

NB : *voilà* est plus utilisé que *voici*. L'opposition entre proximité et éloignement n'est plus tellement pratiquée. Dans une succession d'énoncés, *voilà* renvoie à ce qui précède et *voici* à ce qui suit.

Peuvent être suivis d'un comparatif ou superlatif.

Ne peuvent être niés, sauf emploi vieilli dans une interro.

Qd sont suivis d'une complétive, ils présentent une circonstance nouvelle.

NB : leur origine vbale explique certaines de leurs particularités : antéposition du p cpt, peuvent être noyau vbal de relatives...

⇒ *Il y a* : ne peut s'employer seul, varie en temps et en mode et peut être nié ou restreint.

Il a 2 valeurs : équivaut à *voici*, mais il exprime aussi l'existence.

Enoncé complété par une relative : la structure équivaut alors à une structure emphatique.

⇒ *Il est* : emploi plus important à l'époque classique et concurrençait *il y a*. Pose l'existence du gpe qu'il introduit. Formulation tradi de l'ouverture des contes « il était une fois ».

Dans l'usage moderne, expression du temps.

⇒ *C'est* : pas de restriction d'emplois, si ce n'est qu'il ne peut s'employer seul. Varie en temps, mode et nombre.



### 3. Autres emplois du présentatif :

Autres structures qui ne renvoient pas à structure présentatif + GN.

⇒ L'emphase : servent, en association avec *qui* et *que* à former des phrases emphatiques par extraction. *C'est* peut tout mettre en extraction, les autres sont d'un emploi plus restreint. Structure présentative, qd elle inclut une relative peut être réduite. « il y a un verre (qui est) cassé »

⇒ *Voici, voilà, il y a* servent à introduire des cpt circonstanciels de temps. Jouent alors le rôle d'une prép.

Exemple : « il a déménagé voici 5 jours » / « voilà 15 jours qu'il a emménagé ».

La place du 2<sup>nd</sup> exemple sert d'emphase. Le temps est conditionné par la place du présentatif. Qd le verbe n'est pas à un temps de l'accompli, la place en fin de phrase est impossible.

## **II. Les phrases nominales. Les énoncés à un et à 2 termes :**

### 1. La phrase nominale :

La phrase nominale peut prendre tous les types de phrase, elle peut être déclarative, interro, exclamative.

Selon son rapport avec l'énonciation, la phrase nominale pourra prendre une valeur générale ou au contraire particulière.

Selon Guillaume, qd l'expression grammaticale se réduit, l'expressivité croît, l'expressivité maximale étant atteinte par les interjections.

Si la phrase nominale ne contient qu'un seul terme, la phrase n'est pas autonome, et le récepteur doit s'appuyer sur la situation d'énonciation pour l'interpréter. S'il y a 2 termes, l'un est thème, l'autre prédicat.

### 2. Les énoncés à un seul terme :

Adjectif, participe, nom seul ou GN, ou encore un GP.

La plupart du temps, la phrase nominale est constituée du seul propos, le thème étant fourni par la situation immédiate.

Une phrase nominale comportant un terme négatif ne peut être qu'un propos, car la négation ne saurait s'appliquer à un thème.

### 3. Les énoncés à 2 termes. Les constructions binaires :

Les 2 termes, généralement séparés par une virgule, entretiennent une relation prédicative. Présence du thème et du propos. Un élément nominal et un autre plus variable.

## **III. Insertion d'une phrase : incises et incidentes :**

Insertion : processus qui consiste à intercaler dans le cours d'une phrase sans terme de liaison une proposition, un gp de mots ou un mot. Se marquent à l'oral par une intonation parenthétique.

### 1. Les propositions incises :

sont liées au discours rapporté, indique que l'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un, au DD ou au DIL. Peut être complétée par un constituant précisant le ton de la parole rapportée, mais généralement ce sont des phrases courtes.

### 2. Les propositions incidentes :

Elles n'indiquent pas le discours rapporté, mais servent à insérer un commentaire sur un discours à l'int de ce discours. Les termes expriment souvent des modalités affectives ou évaluatives. Le lien entre ce commentaire et le discours est souvent marqué par un terme anaphorique.

A la différence des incises, l'inversion du sujet est rare.

## **IV. Aux marges de la phrase :**

### 1. L'interjection :

⇒ Définition et fonctionnement : manifestent l'affectivité, sont souvent liées aux phrases exclamatives. Interjections qui sont le plus souvent brèves ne peuvent pas exprimer le haut degré. Peuvent s'insérer à n'importe quel endroit de la phrase ou bien faire phrase à elles seules.

Qd elles constituent à elles seules un énoncé, les interjections ont une valeur expressive ou injonctive.

⇒ Ont diverses origines. Peuvent être des bruits, mais aussi des mots ou gpes de mots spécialisés dans un emploi ( « ma parole !, Attention ! au secours ! Dieu ! Alors ! Voyons ! sauve qui peut ! »). Distinction difficile alors entre les interjections reconnues comme telles par le dico et les phrases nominales exclamatives.

### 2. L'apostrophe :

S'emploie pour interpeller quelqu'un, seule ou dans une phrase, tout en gardant son autonomie.

Elle est nécessairement liée à l'énonciation : désigne la personne à qui s'adresse le locuteur.

Les noms communs s'emploient en apostrophe le plus souvent sans déterminant.

L'apostrophe peut être complétée par une interjection.

L'absence de rôle syntaxique et la mobilité du gpe dans la phrase ne l'empêche pas d'entretenir une relation de coréférence avec un élément de la phrase, le plus souvent le sujet ou l'objet.

### 3. les mots phrases :

Les mots phrases forment à eux seuls un énoncé. Ils constituent, notamment dans le cadre de l'interro, des substituts de la phrase qu'ils évitent de reprendre.

Peuvent s'employer comme renforcement dans une phrase, souvent en 1<sup>ère</sup> position.

# L'anaphore

## I. Définition :

Se définit comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte. La relation anaphorique peut exister à l'intérieur d'une phrase, et un pronom réfléchi qui renvoie au sujet du verbe est aussi anaphorique.

Une expression est anaphorique si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte.

Relation de coréférence du moins partielle entre une expression anaphorique et un terme antérieur. Garantit la continuité thématique. Mais une anaphore n'est pas nécessairement coréférentielle et le référent d'une expression anaphorique n'est pas toujours dénoté explicitement. C'est alors une anaphore indirecte ou *in absentia*. C'est le cas de l'anaphore associative.

Le pronom *en* met en place une anaphore lexicale, il reprend seulement la matière notionnelle du nom, mais construit un référent différent.

De même, l'anaphore collective ne reprend pas littéralement un terme antérieur : exemple : « A Paris, ils roulent comme des fous », « ils » a un référent coll. et anonyme inféré à partir de la ville indiquée.

La dominance d'un GN permet de dégager l'antécédent privilégié d'un pronom.

Anaphore renvoie à un élément antérieur du texte et cataphore à un élément postérieur dans le texte. On désigne parfois par *diaphore* l'ensemble des procédés d'anaphore et de cataphore.

On oppose généralement les expressions anaphoriques et les expressions déictiques. Mais une même expression peut être anaphorique ou déictique selon que son interprétation s'appuie sur le contexte textuel ou sur la situation.

Terme qui vient de la rhétorique où il désigne toute répétition du même mot en tête de phrase ou en début de vers, pour créer un effet de parallélisme ou de symétrie.

## II. Les expressions anaphoriques :

### 1. Les anaphores pronominales :

Le rôle du pronom ne se réduit pas à une simple commodité stylistique (ne pas répéter le GN), il contribue à la structuration du texte. Le pronom *il* par exemple est souvent présenté comme le marqueur de continuité thématique.

Divers pronoms peuvent représenter un GN antérieur : les PP, les possessifs, les démonstratifs, les relatifs et les indéfinis parfois. Il faut distinguer 2 types de représentation :

- **La représentation totale** : le pronom reprend totalement le GN antécédent. C'est le cas des PP de rang 3, sauf *en*, de certains démonstratifs et des relatifs.

- **La représentation partielle** : le pronom représente une partie seulement du GN. Cf. les possessifs, certains démonstratifs et le pronom *en*. Il en va de même pour l'emploi pronominal des indéfinis et des numéraux.

## 2. Les anaphores nominales :

Les GN anaphoriques comportent des déterminants définis : article défini, déterminant possessif ou démonstratif. Peuvent prendre plusieurs formes et entretenir plusieurs types de relations avec leur antécédent :

- **Anaphore fidèle** : reprise du nom avec simple chgt du déterminant. La reprise du GN s'accompagne souvent du remplacement d'un déterminant indéfini par un déterminant défini. Référent du GN identifié grâce au contexte antérieur.
- **Anaphore infidèle** : reprise avec chgts lexicaux. Un nom propre peut être représenté par un GN descriptif comportant un nom commun. Le nom de reprise peut être équivalent ou synonyme du 1<sup>er</sup> terme, ou encore hyperonyme.
- **Anaphore conceptuelle** (ou **résumptive**) : elle condense et résume le contenu d'une phrase, d'un § ou de tout un fragment du discours antérieur. La reprise prend souvent la forme d'une nominalisation, nom formé à partir d'un verbe ou d'un adjectif mais qui ne figure pas dans le segment de phrase antécédente.
- **Anaphore associative** : pas de relation de coréférence stricte entre les GN, la relation anaphorique est indirecte. Relation entre GN1 et GN2 de type partie - tout. Cette association repose sur une connaissance générale du monde, partagée par la communauté linguistique.

## 3. Les anaphores adverbiales :

Un adverbe comme *ainsi*, *pareillement*, peut reprendre globalement un fragment de texte antérieur. De même un adverbe de lieu comme *là*.

## 4. Les anaphores verbales :

S'effectuent au moyen du verbe *faire*, verbe *vicaire*, qui représente un verbe dénotant un processus. Il s'emploie seul dans une proposition comparative, surtout si celle-ci est à un temps ou à une personne différente que la ppale.

## 5. Les anaphores adjectivales :

Utilisent l'adjectif *tel* pour représenter une proposition précédente. En tête de préposition, il résume le contenu de ce qui précède. Il peut donner au GN dans lequel il figure une valeur anaphorique.

*Remarque* : l'anaphore a été envisagée ici d'un point de vue textuel, certains l'envisagent d'un point de vue cognitif, en tant qu'elle constitue un phénomène mémoriel.

# Les connecteurs

## I. Définition : les rôles des connecteurs :

Sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions. Jouent un rôle complémentaire / aux signes de ponctuation pour rapprocher ou séparer les unités successives d'un texte.

Au sens restreint, les connecteurs sont les termes qui assurent la liaison à l'intérieur d'une phrase complexe : conjonction de coordination et de subordination. On s'intéresse aux relations sémantiques qu'ils expriment, notamment de cause / conséquence et d'opposition / concession.

Au sens large les connecteurs sont tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte : conjonction, adverbe, les GP ( *d'une part, d'autre part, en tout cas, enfin de compte*), présentatif ( *c'est, voilà*), locutions ( *c'est-à-dire, autrement dit*). On rattache même aux connecteurs des procédés anaphoriques comme l'emploi d'adjectifs numéraux ( *Le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup>, le 3<sup>ème</sup>*) ou des expressions spatiales.

Ici, limite la liste des connecteurs aux unités linguistiques qui ne font pas partie intégrante des propositions mais qui assurent leur liaison et organisent leur relation, sans être anaphoriques.

**NB** : les connections peuvent aussi être exprimées par des phrases, incidentes notamment : « et je dirais même plus, il est vrai, j'en conviens ».

Sont généralement des unités polyvalentes, analysables de différente manière.

- Soit on ne prend en compte que la liaison étroite entre 2 propositions, on définit le sens du connecteur en fonction de la relation sémantique qu'il marque entre elles.

- Si on dépasse le simple enchaînement des propositions, on analyse les connecteurs comme des organisateurs textuels.

→ Les connecteurs ont donc, en plus de leur fonction d'opérateur logique, une fonction énonciative, ils marquent les stratégies d'orga du discours mises en œuvre par le locuteur. Difficulté d'assigner un sens unique aux connecteurs, étant donné la diversité des facteurs qui déterminent leur valeur.

## II. Classement des connecteurs :

**2 grandes classes :**

- Ceux qui ordonnent la réalité référentielle (tempo et spatiaux). Spécialisés dans le récit (narration et description).

- Ceux qui marquent les articulations du raisonnement (argu, énumératifs et de reformulation). Exposé des idées.

### 1. Les connecteurs tempo :

Succession chrono. Ils marquent la succession linéaire dont ils peuvent expliciter différents stades.

Se rencontrent aussi dans des énumérations, en particulier dans des descriptions qui suivent une progression à thèmes dérivés.

NB : les déictiques et les indicateurs anaphoriques de temps contribuent aussi à la structuration tempo du texte.

## 2. Les connecteurs spatiaux :

Structurent le plus souvent une description. Ce sont des adverbes, des GP, ou des locutions adverbiales.

NB : les cpts de lieu peuvent aussi contribuer pragmatiquement à la structuration du texte.

## 3. Les connecteurs argumentatifs :

Marquent diverses relations entre les parties d'un texte. Ils s'emploient souvent en association (*or...donc, certes...mais*). Peuvent marquer l'orientation argu vers une certaine cl.

⇒ **Opposition / concession :**

*Mais* : joue un rôle d'inverseur à 2 niveaux :

- Au niveau des idées, peut exprimer une concession qd la proposition qu'il introduit exprime un argu plus fort que celui de la proposition qui précède.
- Au niveau de l'expression, il permet de reformuler positivement dans le cadre d'une réfutation, et de spécifier ce que la proposition précédente présente négativement.

D'autres termes oppositifs correspondent à ces 2 valeurs de *mais*.

- *Pourtant, cependant, néanmoins, toutefois*, marquent une concession. *Pourtant* peut aussi marquer la faiblesse d'un argu.
- *Quand même, malgré tout* mettent en relation des faits liés causalement.
- *En revanche, par contre* introduit une addition à une proposition négative, avec un chgt contrastif.
- *Au contraire* exprime après une proposition négative une opposition prédicative entre 2 termes qui sont strictement complémentaires.
- *Certes, il est vrai* introduisent une concession à une autre thèse momentanément admise mais qui va être contredite.

⇒ **Explication et justification :**

- *Parce que* introduit la cause du fait énoncé dans la ppale.
- *Puisque* introduit une justification de l'énonciation, qui est présenté par le locuteur comme une vérité allant de soi. Le locuteur impose au destinataire la vérité de la proposition.
- *Car* se rapproche plutôt de *puisque*. Introduit une justification de l'énonciation de la proposition qui précède. Peut être concurrencé par *en effet*.

⇒ **Complémentation :**

Introduire un argu additif dont ils indiquent la force argu.

- *Or* introduit un argu décisif pour la cl. Elle annonce souvent *donc*.
- *D'ailleurs* introduit un argu excédentaire placé à un autre niveau ou une réserve incidente.
- *Et même, de plus, par surcroît* annoncent l'argu le plus fort d'une série.
- *Non seulement...mais encore* : argu de force croissante.

⇒ **Conclusion :**

- *Donc* marque la cl d'un raisonnement ou d'une argu. *Alors* : indique en outre que cette cl était prévisible.
- *Aussi* en tête de phrase, *c'est pq*, *par conséquent*, expriment diverse nuances conclusives.
- *Ainsi* : introduire un exemple ou annoncer une cl générale.
- *En tout cas, de toute façon, quoi qu'il en soit* : introduit une proposition dont la validité est indépendante de la proposition qui précède.
- *Somme toute, tout bien considéré, en définitive, après tout*, marquent passage de l'examen d'argu contradictoires à la cl.
- *En résumé, en cl* : clôture du raisonnement par une reformulation synthétique.

#### 4. Les connecteurs énumératifs :

L'énumération peut utiliser des marqueurs propres ou des connecteurs tempo, spatiaux, ou argu. 2 sortes de fonctions :

- Présentent une suite d'éléments, ou indiquent une progression.
- D'autres procèdent à une structuration plus précise de l'énumération.

#### 5. Les connecteurs de reformulation :

Par la reformulation, le locuteur agit sur l'interprétation de son discours par son interlocuteur.

- Connecteurs indiquant la reprise de ce qui précède de façon métalinguistique : *autrement dit, en un mot, en d'autres termes. C'est-à-dire* marque la reprise interprétative qui correspond à un chgt de point de vue énonciatif.
- Marqueurs de clôture tempo, argumentatif ou énumératif : *enfin, finalement, en fin de compte...*

→ Les connecteurs contribuent à une opération langagière fondamentale : la linéarisation.

# La ponctuation

## I. Définition :

**PONCTUATION** : système de signes graphiques qui contribue à l'orga d'un texte écrit et apportent des infos prosodiques, marquent des rapports syntaxiques ou véhiculent des infos sémantiques.

Ne pas prendre en compte uniquement les signes graphiques. Les blancs, les alinéas, les majuscules font partie de la ponctuation et de l'orga du texte. Cf. notamment la poésie.

## II. Fonction des signes de ponctuation :

- **FONCTION PROSODIQUE** : marquent les poses de la voix, le rythme, l'intonation, la mélodie. Rôle suprasegmental.

- **FONCTION SYNTAXIQUE** : classement se fonde sur leur fonction de séparation et d'orga. Distinction des signes séparateurs simples et des signes d'énonciation qui démarquent les différents plans d'énonciation, notamment citations et discours rapportés. Il y a alors chgt de niveau discursif.

- **ROLE PARTICULIER DES 2 POINTS** : introduisent une insertion ou marquent une séparation significative avec ce qui les précède en annonçant la suite.

- **FONCTION SEMANTIQUE** : peuvent ajouter, en tant que signes idéographiques, des éléments d'info qui se superposent au texte et complètent l'apport sémantique des mots et des phrases.

Peuvent apporter :

- *Une indication modale*, la ponctuation marque le type de phrase.
- *Une analyse sémantique de la phrase* peut expliciter le découpage sémantique de la phrase en thème et propos.
- *Une structuration en plans d'énonciation distincts*, peuvent indiquer un chgt de registre ou de niveau énonciatif.

## III. Signes marquant des poses :

Point, point-virgule, virgule :

- **Point** : pause forte, mais peut aussi être un « point abrégatif ».
- **Virgule** : isoler un terme dans le déroulement de la phrase. Elle peut séparer des termes de même fonction, mais aussi de fonctions différentes.
- Pour fonctions différentes :
  - Groupes qui ne font pas intrinsèquement partie de la phrase : apostrophes, incidentes, incises.
  - Groupes qui introduisent un niveau prédicatif secondaire : apposition, relative explicative.



- Groupes détachés de la phrase dans une position syntaxique + / - inhabituelle : construction segmentée, CC en tête de phrase ou insérés entre 2 constituants, C de verbe ou de nom placé en tête de phrase, proposition subordonnée en tête de phrase.
- Groupe syntaxiques différents rapprochés à la suite d'une ellipse : la virgule est la trace du terme effacé.
- Mots ou gpes de mots répétés.

#### IV. Signes à valeur sémantique et énonciative :

**Deux points** : à la fois une fonction démarcative et énonciative, ce sont des signes de rapport. Ils manifestent un rapport logique qui dépend du contexte.

Peut marquer la séparation entre un thème titre initial et son développement prédicatif, par exemple : « la princesse de Clèves : une cryptosalope? ».

**Guillemets** servent au discours rapporté. Peuvent aussi servir à employer un mot de manière autonymique (cet usage est concurrencé par l'italique). Isolent aussi un mot qui n'appartient pas au langage courant ou à la langue. Marquent une distance / au terme utilisé.

Les guillemets marquent une hétérogénéité alors que les italiques marquent une intégration.

**Parenthèses** : l'élément détaché entre ( ) peut être totalement isolé du reste de la phrase alors que l'élément isolé par des virgules garde une relation avec le contexte. Servent à insérer des commentaires ou des rectifications. Encadrent dans un texte théâtral les indications scéniques.

**Tiret** : seul ou répété :

- Seul : introduit dans le discours rapporté les paroles d'un personnage ou marque le chgt d'interlocuteur.
- Répété : joue le même rôle que les parenthèses.

#### V. Autres traits de ponctuation :

Trait d'union :

Sert à marquer au niveau du mot la liaison entre certains éléments de mots composés ou dans des groupements de termes. Peut marquer la décomposition en syllabes. Au niveau du texte, coupure d'un mot en fin de ligne.

# Les complétives

Se substituent dans certains cas à des GN.

Selon le mécanisme syntaxique mis en jeu, on peut différencier les complétives introduites par *que*, les constructions infinitives, les constructions interro indirectes ou même exclamatives.

## I. Introduites par la conjonction *que* :

### 1. Cpts directs du verbe :

Les plus courantes. Les verbes auxquels elles se rapportent ont pour sujet des êtres animés et comme sémantisme des verbes psychologiques.

L'ordre des mots dans la complétive est canonique, puisque *que* n'a aucune fonction dans la subordonnée.

Problème du mode est le plus important, il est le plus souvent contraint mais parfois aussi libre. Le plus remarquable est que certains verbes qui admettent l'indicatif admettent le subjonctif qd ils sont à la forme interro ou négative.

### 2. Suite de formes impersonnelles :

Trois types de constructions apparentées :

- Certaines complétives dépendent de verbes ou locutions imperso. Dans tous les cas, le mode est subjonctif, sauf dans le cas du verbe *sembler* s'il est pourvu d'un COI : « il *me* semble que *c'est* un succès ».

- D'autres dépendent d'une construction vbale attributive : *il est + adjectif* qui expriment un jugement de fait (épistémique) ou de valeur (axiologique). Le mode le plus fréquent est le subj mais l'indic peut apparaître.

- Complétives qui dépendent d'un présentatif : « c'est que Pierre est un grand garçon » (à valeur explicative), ou « il y a que je suis en colère » (réponse à une question).

### 3. Sujets :

Elles sont au subjonctif. Structure rare en FM à laquelle on préfère la complétive détachée reprise par un pronom.

Dans les tournures *la vérité est que...*, *le malheur est que...*, la complétive occupe la position d'attribut et constitue le propos de la phrase, en face du GN sujet qui constitue le thème. Mais sur le plan logique, la complétive est bien le sujet sur lequel est porté le jugement de valeur.

### 4. Cpt indirects introduits par à *ce que*, *de ce que* :

Qd la construction du verbe est indirecte dans la phrase simple, la complétive prend normalement une forme indirecte mais apparaît sous la forme *ce que*.

Exemple : « j'ai longtemps travaillé à ce qu'il reçoive une juste récompense », « je m'indigne de ce que cette conne de C soit une pétasse ».

**NB** : les complétives en à *ce que*, *de ce que*, peuvent avoir des variantes en *que*, mais la pronominalisation montre qu'en structure profonde, c'est une construction indirecte.

### 5. Cpt de noms et d'adjectifs :

Certains peuvent correspondre par la forme ou le sens à certains verbes ou à des adjectifs. Peuvent recevoir une complétive.

A ce tour, on peut rattacher *le fait que*. Devient une véritable locution conjonctive substitutive de *que*, partout où l'emploi de ce dernier est inacceptable, et notamment derrière des prépositions autres que *à* et *de*.

*Exemple* : « il n'a pas compté avec le fait que tous n'étaient pas d'accord avec lui ».

### 6. Détachées :

Sont annoncées ou reprises par un pronom « neutre » (cela ou le) ou par un GN (cet événement, cette chose). Tour qui relève de la dislocation emphatique, leur valeur de vérité est suspendue et elles sont toutes au subj. Si elles sont postposées, elles peuvent aussi être à l'indicatif, si le sens le permet.

## II. Les constructions infinitives :

On peut mettre en relation un infinitif avec une structure conjonctive (sauf substantivés et périphrases vbales).

Economie de la structure infinitive. De plus, dans certains cas de coréférence des sujets, la tournure infinitive est obligatoire.

### 1. Infinitifs dont le sujet est identique à celui du verbe ppal :

Certains verbes qui régissent cette construction ont par ailleurs la ppt de se construire avec une complétive introduite par *que*.

Qd dans la phrase simple le cpt était un cpt indirect, l'inf conserve normalement la prép. Mais certains verbes dont la construction dans la phrase simple est directe exigent *à* ou *de* avec un inf. On parle de marqueurs de l'inf. La pronominalisation de l'inf est toujours directe.

Les verbes de mouvement construits directement avec un inf doivent être mis à part. Cette construction est fortement contrainte. Le sujet doit être un animé, le verbe à l'inf ne peut être ni un verbe de mouvement, ni un verbe de modalité, ni un verbe statique.

### 2. Inf dont le sujet est différent du verbe ppal :

Le sujet de l'inf apparaît en fonction de COD du verbe ppal. Si le sujet est indéterminé, il est effacé.

L'inf apparaît avec une prép lorsque le verbe introducteur est pourvu d'une construction double : « Il habitue ses enfants à vivre à la dure ».

Cependant, le groupe inf prenant la place du cpt direct peut comme en (1) être précédé d'une prép : « il apprend à ses enfants à nager ».

### 3. Inf dépendant d'un tour imperso :

Si le verbe imperso a un cpt indirect, c'est celui-ci qui permet de restituer le sujet de l'inf : « il lui faut gagner sa vie ».

Dans le cas contraire, le sujet de l'inf est indéterminé.

### 4. Inf sujets :

Peuvent être précédés de *de*, surtout dans les cas de dislocation.

5. Alternance entre constructions conjonctives et inf :

Peuvent être en distribution complémentaire selon que les sujets sont coréférentiels ou non.

Dans les autres cas, les constructions sont des variantes l'une de l'autre.

**III. Constructions interro :**

Interro indirectes.

Sur le plan sémantique, réfèrent à un savoir en suspens que le sujet de l'énoncé ou de l'énonciateur ignore. Peuvent se construire donc avec des verbes dépourvus de sens interro.

1. Interro totale :

Introduite par la conjonction *si*.

2. Interro partielle :

Interro sur le sujet, l'objet ou l'attribut animé est introduite par *qui*, comme la directe.

Sur le non animé en général, utilisation de *ce + qui* (sujet) ou + *que* (attribut ou objet).

Interro sur les circonstances utilise les mêmes adverbes que la directe.

L'interro indirecte partielle peut également utiliser l'inf, si le verbe *pouvoir* a été effacé : « je ne sais que faire ni où aller ».

**IV. Constructions exclamatives :**

Tous les termes exclamatifs peuvent introduire une subordonnée exclamative, sauf *que*.

# L'énonciation

## I. Le cadre énonciatif, énonciation et énoncé :

Énonciation : acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication. Le locuteur adresse un énoncé à un allocataire dans un cadre spatio-tempo particulier.

L'énoncé est le produit oral ou écrit de l'acte d'énonciation.

## II. Les indices de l'énonciation :

### 1. Les déictiques :

Unités linguistiques dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé.

Sont appelés embrayeurs ou symboles indexicaux.

Les déictiques manifestent le fonctionnement réflexif du langage.

Les cpts de temps déictiques sont repérés / au moment d'énonciation.

Inclure dans cette catégorie les pp *je* et *tu*, les déterminants et pronoms démonstratifs, les indications de lieu et de temps, les temps des verbes.

### 2. les modalités :

Expriment un certain type d'attitude du locuteur / à son énoncé.

Toute phrase peut s'analyser en 2 éléments : le *dictum* ( contenu propositionnel) et le *modus*.

Les modalités d'énonciation renvoient au sujet de l'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation à son allocataire : déclaratif, injonctif, interro.

Les modalités d'énoncé renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude / au contenu de l'énoncé. C'est la fonction expressive de Jakobson. 2 aspects de la subjectivité :

- Affectif qui concerne l'expression du sentiment.
- Évaluatif qui correspond au jugement ou évaluation du locuteur, axiologique ou épistémique.

Expressions linguistiques de la subjectivité :

- Les noms affectifs ou évaluatifs : exemple : voiture vs bagnole.
- Adjectifs, et ceux qui entrent dans des structures impersonnelles attributives (il est certain).
- Verbes dont le sémantisme exprime un sentiment, une perception...
- Adverbes, qui expriment un commentaire sur l'énoncé.
- Interjections.
- Temps du verbe qui expriment l'attitude du locuteur / à l'énoncé. Le futur et le conditionnel évaluent les chances de réalisation du procès en terme de possibilité et de probabilité.
- L'intonation à l'oral, ponctuation.

### III. Les actes de langage :

La langue est d'abord un moyen d'agir sur autrui. Plusieurs types d'actes de langage :

- Les actes institutionnels du type « Je déclare la séance ouverte ».
- Les actes de langage ordinaires : acte de menace, de promesse, de félicitations, dans le cadre de « dire c'est faire ».

Les actes de langage sont accomplis à partir d'énoncés dits performatifs.

#### 1. Caractéristiques d'un acte de langage :

⇒ Un acte de langage comporte plusieurs particularités :

- Repose sur une convention sociale implicite.
- Il définit des actes et des devoirs du locuteur et de l'allocutaire.
- Il faut que l'acte de langage soit compréhensible de la part de l'interlocuteur. la reconnaissance de l'intention du locuteur n'est pas toujours aisée, surtout dans le cas des actes de langage indirects.

⇒ Un acte de langage possède une force illocutoire qui s'applique à un contenu propositionnel. Un acte de langage se décompose en 3 sortes d'actes :

- **Un acte locutoire** : le dire, l'acte de production de l'énoncé.
- **Un acte illocutoire** : ce que le locuteur fait en parlant.
- **Un acte perlocutoire** : effet produit par l'acte illocutoire sur l'allocutaire.

#### 2. Les actes de langage directs :

⇒ Les énoncés performatifs explicites qui contiennent un verbe performatif, dont le sémantisme contient un acte de langage, mais qui doit en plus être à P1, être au prst et être destiné à un allocutaire (tu ou vous).

⇒ Les énoncés performatifs primaires : déclaratif, interro, impératif. + les temps des verbes.

#### 3. Les actes de langage indirects :

⇒ Par exemple : 2 moyens de demander de fermer la fenêtre : « ferme cette fenêtre » (acte direct) ou « il fait froid ici » (acte indirect). L'allocutaire dans ce cas peut très bien décider de ne pas prendre en compte l'ordre.

⇒ 2 types d'actes indirects :

- **La dérivation allusive** : l'acte indirect se superpose avec le sens littéral : exemple : « il se fait tard » peut sous entendre : « rentrez chez vous » ou « je ne veux pas sortir ».

- **Le trope illocutoire** : genre « avez vous l'heure ? » = donnez moi l'heure.

### IV. Attitude et perspective d'énonciation :

- **Distance** : le locuteur peut adopter + / - de distance / à son énoncé.

- **L'adhésion** : peut prendre en charge ou non son énoncé.

Se recoupent partiellement.

#### 1. Énonciation historique et énonciation de discours :

Selon Benvéniste, 2 plans :

⇒ **Énonciation de discours** : distance minimale / à son énoncé. Assume la responsabilité de son énoncé, généralement dans l'hic et nunc de son temps d'énonciation.

⇒ **Énonciation historique** : distance maxi / à son énoncé qui relate des événements passés. Temporalité autre que celle du locuteur. Utilisation de P3. temporalité relative.

⇒ **Limites de cette bipartition** : l'énonciation historique ne saurait garantir l'objectivité des faits relatés (cf. Michelet par exemple).

2. Discours narratif et discours commentatif :

Trop compliqué.

# Les indéfinis

**INTRO** : Comme l'explique Moignet, le chapitre des indéfinis dans les grammaires invite le moins à l'idée que la langue est un système : Il n'y a pas de système des indéfinis.

L'appellation traditionnelle d'indéfinis recouvre des éléments hétérogènes,

- sur le plan syntaxique
- sur le plan morphologique

Nécessité d'interroger les limites de ce regroupement, essentiellement sémantique

De nombreux indéfinis peuvent fonctionner comme *déterminants*  
et / ou comme *adjectifs*  
et / ou comme *adverbes*  
et / ou comme *pronoms*

**PROBLEME** : A-t-on affaire à une seule unités ou à plusieurs unités homonymes ?

Au-delà de la diversité sémantique, distinction :

- dét. et pronoms indéfinis qui opèrent une **quantification**.
- dét. et pronoms indéfinis qui n'en opèrent pas.

## PLAN

### **I- L'indéfini est un déterminant**

- 1 L'indéfini est un quantificateur à valeur imprécise
- 2 L'indéfini est un numéral
- 3 L'indéfini est un quantificateur de la totalité

### **II- L'indéfini est un pronom**

- 1 Le pronom personnel on
- 2 Le pronom numéral

### **III- L'indéfini est un adverbe**

### **IV- L'indéfini est un adjectif**

### **V- Cas délicats**

- 1 Déterminant ou adjectif ?
- 2 dans l'un ou dans l'autre cas



## **I- L'indéfini est un déterminant**

Déterminants –actualisent les noms

- Déterminants **spécifiques**, qui s'excluent mutuellement (articles, possessifs, démonstratifs, indéfinis – « plusieurs »)
- Déterminants **secondaires**, qui ont la capacité de coexister entre eux ou avec un déterminant spécifique ( numéraux, indéfinis - « tout »)

### **1 Quantificateur à valeur imprécise**

**QUELQUES, PLUSIEURS** : quantification imprécise sur des noms comptables, tout en indiquant un nombre supérieur à deux

*ex* : quelques réflexions sur la tolérance, sur l'indulgence..

### **2 numéral**

**PB** : S'interroger sur les numéraux cardinaux, dans la mesure où ils ne sont pas toujours inclus dans les indéfinis.

NUMERAL parfois considéré comme indéfini ( Martinet) si on considère qu'il renvoie à un sous-groupe d'éléments

Cf. accompagnement des formes non sujets par **en**, avec la valeur partitive de « d'entre eux »-  
*ex* : J'en veux deux, j'en ai vu trois

Numéraux cardinaux apparaissent dans plusieurs classes ( dét, pron, adj)

Sont des quantificateurs arithmétiques, qui actualisent un sous-ensemble de X objets ou individus

*ex* : huit conseillers de Languedoc

### **3 Quantificateur de la totalité**

*ex* : **tout** le public, toute l'Europe

« Tout » coexiste avec un déterminant spécifique ⇒ le ranger parmi les dét secondaires ?  
les adjectifs

- « tout » se singularise par l'obligation de l'antéposition aux dét spécifiques - **prédéterminant**
- Il exprime la globalité du référent d'un nom qui est collectif dans les trois occurrences du texte.

**RQ** : sur « toutes »- *ex* : on les vit toutes les trois

- structure inchangée en tant que déterminant ou pronom
- « toutes » n'exprime pas la totalité dans l'unité (« tout »), mais la totalité dans le nombre

## V- L'indéfini est pronom

### 1 Pronom pers « ON »

- soit parmi pronoms personnels
- soit parmi pronoms indéfinis, en raison de son **sémantisme**

~ vient du latin homo = tout homme en général, exerce seulement fonction sujet, invariable, impose conjugaison à la 3<sup>e</sup> du sing.

~ peut recouvrir toutes les personnes : - substitution à des pronoms déictiques ex : on y va ?

- désigne groupes d'individus

**ex** : on leur rendit leurs enfants

- valeur générale ex : on ne pourrait croire

### 2 Pronom numéral

**ex** : « on les vit toutes les trois en faire répandre à leurs juges »

- « les trois » reprend groupe de femmes présentées précédemment, valeur anaphorique liée à la présence du dét déf « les »
- SN « toutes les trois » = apposition au pronom les (cod devoir et sujet de répandre), présence facultative % « les »

## VI- L'indéfini est un adverbe

Ex : on se servit même de cette expression

**Même** adverbe incident à « se servir », cf. postposition à ce dernier

Invariable (vs adj homonyme), valeur intensive (gradation par rapport à ce qui a été dit).

## VII- L'indéfini est un adjectif

Ex : tel était l'état de cette aventure

**TEL** Tel fonctionne comme un adj attribut du sujet, revêt une valeur anaphorique globale, identifiant et résumant le contexte antérieur // Thématisation (position en tête de phrase)

## VIII- Cas délicats

### 1 adj ou dét ?

❖ NUMERAL CARDINAL COEXISTANT AVEC UN DETERMINANT

ex : ces trois généreux défenseurs des lis...

Trois            ✕ adjectif portant sur le subst défenseurs  
                    ✕ déterminant secondaire

❖ CAS DE AUTRE

« Autre » : tradi rangé parmi les indéfinis en raison du sémantisme  
(distinction de certains membres par rapport aux autres du même ensemble  
ou par rapport à un autre ensemble)  
peut coexister avec déterminants

**2 analyses :**

- déterminant secondaire
- adjectif épïcène, s'accordant avec le nom et non comme un déterminant, car il ne saurait apparaître seul devant le nom \* autres fils

**2 dans l'un ou l'autre cas**

« *l'un ...l'autre* » opère une discrimination entre deux éléments + opposition

- = dét défini

**pb** : pas solidarité du groupe puisqu'on peut insérer « dans » - dans l'un et dans l'autre cas

- analogie seulement apparente entre les deux termes

\*l'un cas alors que « l'autre cas » est possible

!! « l'un », vs « l'autre », ne saurait être qu'un pronom ; seul l'autre entre en relation avec le nom « cas »

# Les pronoms personnels

## INTRO :

- Selon l'étymologie, le pronom a pour vocation de remplacer le nom : pronom.

Or, certaines catégories, comme le pronom personnel- ou certains indéfinis (personne), ne remplacent aucun nom ni aucune notion, ils désignent directement

! Tout pronom fonctionne comme un nom muni d'un déterminant

Il existe donc deux types de pronoms :

- **NOMINAUX** : ceux qui désignent directement le référent, comme un nom
- **REPRESENTANTS** : ceux qui rappellent ou annoncent un être ou une notion évoquée dans le contexte énonciatif ou textuel

- Sous cette catégorie, on regroupe :

- les mots supports de la conjugaison en personne du verbe ( je, tu, il..)

- les mots désignant ou les êtres qui parlent, à qui l'on parle, ou dont on parle ( me/moi, ..)

+ impersonnel « il »

Les pronoms personnels ne donnent aucune indication sur l'être qu'ils désignent.

**!!! A P3 et P6** : p.pers sont **représentants** d'un tiers

Autres personnes : désignent directement : **nominaux** – dont « il » de la forme impersonnelle rq :P4 et P5 parfois fonctionnent comme représentants : ma soeur et moi, *nous* *vous* attendions

Plan :           **I Les pronoms nominaux**  
                      **II Les pronoms représentants**

## **I Les pronoms nominaux**

- P1, P2, P4, P5 ne marquent pas le genre (mais accord de l'adjectif sur le sens)
- Expression du nombre : Je et Tu n'ont pas de pluriel  
Nous= je+tu ou vous/ je+il(s)ou je +elle(s)  
Vous= tu+tu / tu+il(s)ou tu+elle(s)
- P4 etP5 : identité des formes entre Formes conjointes et disjointes  
Formes sujet et complément

### 1 Propriétés syntaxiques

#### **A- FORMES DISJOINTES**

Gardent une autonomie de fonctionnement par rapport au verbe, peuvent apparaître dans des structures d'emphase

Ex : C'est moi qui te parle. Moi, je voudrais te parler

Fonctions :   **attribut** (je reste moi quoi qu'il arrive)  
                  **fonctions d'un complément prépositionnel.** ( Il passe avant moi)

## B- FORMES CONJOINTES (CLITIQUES<sup>1</sup>)

Ne peuvent fonctionner séparément du verbe auxquelles elles sont contiguës

*Fonctions* : **sujet** (je, tu, nous, vous) ex : je regarde  
**support morphologique** dans la forme impersonnelle ( forme vide)  
**Ct d'objet direct, indirect, ou second** ( me, te, nous) ex : je te regarde

**Rq** : Combinaison de deux formes conjointes possible qu'à condition que l'un des pronoms soit à la troisième personne ( P3 ou P6)

**Ex** : Tu me le dis / \* Tu te me confies.

### 2 Valeur sémantique

Valeurs particulières de P4 et P5 :

#### - NOUS

- pluriel de majesté= peut commuter avec moi / je.
- Nous de modestie (article, essai, conférence) = commutation avec on
- Nous de sympathie (Alors, nous sommes tristes ?) = on

#### - VOUS

- Forme de politesse

## **II Les pronoms représentants**

opposition **forme réfléchie (se/soi)** : exprime l'identité des 2 actants intervenant dans la réalisation du procès ex : il se lave

et forme **non réfléchie** : exprimant l'intervention de deux actants différents dans le déroulement du procès ex : il le lave

formes non réfléchies *expriment le genre.*

### 1 Propriétés syntaxiques

#### FORMES DISJOINTES

*Fonctions* : **attribut** ex : ils restent eux-mêmes  
**complément prépositionnel** ex : ils pensent à eux, devant elles.  
Entrent dans les mises en relief par extraction ex : c'est lui que je veux  
Ou par dislocation ex : eux ; ils me fatiguent

#### FORMES CONJOINTES/CLITIQUES

*Fonctions* **sujet** ex : elle m'intéresse  
**COD, COI, COS** ex : je la regarde, je lui parle, je lui enseigne la grammaire

---

<sup>1</sup> Mots CLITIQUES = contigus aux verbe. Dont pronoms personnels nominaux, pronom « on », pronom démonstratif « ce », pronoms adverbiaux « en » et « y » et adverbe de négation « ne ». Seuls les clitiques peuvent se combiner entre eux. Ex :tu ne m'en as jamais parlé.

## 2 Propriétés sémantiques

- valeur de **REPRESENTANT** (cataphorique ou anaphorique)

- **ambiguïté référentielle**

Soit renvoie à un animé indéfini ou animé défini ou inanimé.

Cf « chacun travaille pour soi / la jeune fille revenue à soi/ la chose en soi n'est pas mauvaise ».

**!!!** sur **ON**, soit indéfini, soit pronom personnel.

si p.pers. : clitique ( remplacé par « nous » en extraction).

Renvoie à une personne ou à un ensemble de personne d'extension variable, que le locuteur ne peut pas identifier plus précisément.

- FM : tendance remplacement nous/on.
- Emploi de on à la place de tu ou vous ex : alors, on fait la forte tête ? (estompage du rapport direct je/tu).

# DE

## INTRODUCTION :

« DE » : morphème issu d'un signifiant unique : la préposition latine « de », à valeur spatiale, temporelle, traduisant la matière, l'origine...

En Français Moderne, on postulera une continuité entre les différentes occurrences et une subduction de « de » en différents signifiés de discours.

De plus, « de » a une tendance à se grammaticaliser : de préposition, il passe à un élément de ligature réglant des problèmes de transitivité/ intransitivité : il devient un élément permettant la médiation.

### Cas particulier : dérivation exocentrique

De peut être traité comme un morphème interne.

*Ex* : dans / dedans, sur / dessus.

De permet la constitution d'une locution adverbiale (décatégorisation : dans-préposition donne dedans -adverbe).

## I- DE prépositionnel

### A/ UTILISE COMME MORPHEME SIMPLE

#### *1) Signifié spatial*

Sens directement hérité du sens latin, indique l'origine

*Ex* : Il revient de Lumbres.

#### *2) Valeur d'origine*

Marque l'origine / la matière / la cause : saucisses de Strasbourg, pâté de volaille, mort d'apoplexie

Rapport du contenu au contenant / de la partie au tout : un verre de bière, je reprendrai de ce plat

#### *3) Valeur temporelle*

*Ex* : de temps en temps

Au sein de la locution adverbiale, « de » indique un point de départ (origine) mais avec une valeur temporelle.

#### *4) « Complément de propos » (Moignet)*

De peut alors se substituer à « à propos de »

*Ex* : rire de tout

#### *5) Valeur relationnelle dans les syntagmes binominaux*

!!! Examiner le rapport entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> nom :

Il existe trois grands types de relations binominales :

- « Le repos de mon âme »  
« âme » est le sujet de l'action : mon âme se repose = relation de nature subjective
- « La lecture de ce livre »  
« livre » est l'objet de l'action : je lis ce livre = relation de nature objective
- « Le train du lundi » = relation circonstancielle

### CAS PROBLEMATIQUES

**ex 1** : « le secours de cette idée-là »

Possibilité de l'apposition liée : critère de la co-référence (dans définition sémantique de l'apposition)

Mais certains linguistes ayant une autre définition de l'apposition (logico-syntaxique) insisteront sur la détermination nominale.

**ex 2** : « le fait de lire »

-Co-référence : apposition liée (Question : lequel est apposé ?)

- « le fait de » : locution quantifiante caractérisante

#### **6) « De » d'incidence**

**ex** : « qu'as-tu vu d'intéressant ? »

#### **7) Dans les attributs indirects**

**ex** : « traiter quelqu'un de sot »

*Remarque* sur tour : « il y a un carreau de cassé »

De exprime une incidence de l'adjectif au nom, permet de lever l'homonymie avec « un carreau cassé ». DONC cassé = une sorte d'attribut du terme complétif carreau

#### **8) Introduit un complément d'agent**

En français classique, *de* majoritaire, vs en FM, *par* se généralise.

De : forme marquée réservée aux cas

où le complément introduit n'est pas interprété comme un véritable agent,

et où le sujet passif n'est pas effectivement affecté par le procès verbal

**ex** : verbes statifs dénotant des sentiments, (aimer, estimer...), des opérations intellectuelles (accepter, oublier...), des localisations ( précéder..)

D'où incompatibilité verbes dynamiques/ de - \*il a été renversé d'une voiture

Conditionnement de la distribution de/par par sémantisme d'un même verbe

- elle est suivie par un détective vs la réunion est suivie d'un buffet

#### **9) Introduit un complément propositionnel**

de complétant un adjectif :

pour un grand nombre d'adjectifs, le groupe nominal introduit par la préposition peut être remplacé par une complétive

**ex** : je suis content de ce travail/ que vous soyez là...

#### **10) Introduit un terme complétif / Régime**

**ex** : il n'est plus question de jeunesse

de introduit le régime de « question »



préposition car peut être couplé à des déterminants ( ??)

### **11) Omission de l'indéfini « des » et du partitif après la préposition pour des soucis d'euphonie**

**ex 1** : La robe était décorée de roses = La robe était décorée de *des* roses

!!! Le nom *rose* n'est pas virtuel. L'article n'est pas réalisé en surface (afin d'éviter une suite cacophonique) mais il est sous-jacent à l'énoncé. Il réapparaît

- si l'on remplace *de* par une autre préposition (la robe était décorée avec des roses)
- si l'on remplace l'article indéfini pluriel par l'article indéfini singulier (la robe était décorée d'une rose).

**ex 2** : je prendrai une tasse de café = je prendrai une tasse de du café

commutations possibles :

- je prendrai une tasse avec du café
- je prendrai une tasse de ce café

### **12) Effacement de la préposition**

On peut considérer que la préposition *de* est effacée dans l'article partitif *du*  
dans l'article indéfini *des*

ces deux articles étant à l'origine des amalgames de *de+ le* et *de + les*

(cf pronominalisation par *en* : j'en ai vu –des grenouilles  
j'en ai mangé – du pain)

!!! cette remarque n'autorise pas à confondre des article indéfini et des<de+les  
ni du partitif et du< de +le

## **B/ DANS UNE LOCUTION (SUBDUCTION)**

### ***locution= composition***

- de sorte que : conjonction de subordination
- à la place de : locution adverbiale....

## **II - DE article**

### **1) Forme réduite de « des »**

Dans le cas d'antéposition de l'adjectif, l'article indéfini pluriel peut prendre la forme réduite *de*.

**ex 1** : d'importants changements ont affecté notre école.

Le mouvement opéré par le pluriel est d'emblée limité par l'antéposition de l'adjectif, qui restreint le sens du substantif. De confirmerait l'opération de restriction du général au particulier déjà amorcée par l'adjectif antéposé.

« De » sélectionne le sous-groupe des changements importants à l'intérieur de l'ensemble des changements.

+ délimitation de l'extension par l'adjectif donc l'article n'est pas actualisé  
VS

*ex 2* : des changements importants

*ex 3* : des importants changements

### 2) *Enoncés négatifs*

« De » est un article négatif

*ex 1* : « je n'ai pas d'amants » : la négation porte sur le verbe (q : Tu as des amants ?)

*ex 2* : « je n'ai pas d'amant » : la négation porte sur le verbe ( q : Tu as un amant ?)

*ex 3* : « je n'ai pas des amants »: la négation porte sur le syntagme nominal cod  
(je n'ai pas des amants, mais des amis)

Le mouvement restrictif engagé par la négation est confirmé par *de*.

### 3) *Cas problématiques : déterminant complexe ?*

Ambiguïté sur « beaucoup de », « énormément de »... : + pluriel

- Selon l'analyse traditionnelle, il s'agit d'un déterminant complexe, donc « de » est article

Mais « Peu de gens l'aiment » = « Peu de des gens l'aiment »

- On peut donc supposer que « de » est la préposition, dans une structure combinant : un adverbe + préposition « de » + « des » effacé (haplogie de l'indéfini)

*pb* sur « un peu de » + singulier

- *peu* pris au sens d'un substantif donc complément déterminatif

- un peu de = une composition, déterminant complexe.

## III – « DE » particule

### 1) *Indice de l'infinitif*

### 2) *Introduit un thème différé dans une phrase segmentée*

*ex* : C'est intéressant de lire

« c'est intéressant » est un constituant détaché par segmentation : opération de sélection

### 3) *De démarcatif dans le cas de tournures prédicatives*

*ex* : cent personnes de tuées ; ce coquin de valet